L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1331 - VENDREDI 17 JUILLET 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



MOISSON

Une campagne très hétérogène



Avec une météo favorable, la récolte 2015 est sur le point de s'achever avec près d'une semaine d'avance par rapport à l'an dernier. Globalement, la moisson affiche des résultats légèrement supérieurs à la moyenne avec toutefois des disparités importantes selon les secteurs.

Pages 4, 5, 8 et 12

Côte d'Or

› Ressources en eau

Un appel à la vigilance



Nièvre

› Réserve naturelle régionale

Le projet qui ne passe pas



Yonne

› Section des Anciens exploitants

Les petites retraites au cœur des débats









Sommaire

Côte d'Or

04 • Récoltes: Sale temps pour les cultures de printemps
05 • Polyculture-élevage: Le problème, c'est bien la viande
06 • Ressources en eau: Un appel à la vigilance
07 • Cassis: Les petits fruits ont eu chaud aussi

Nièvre

08 • Moissons 2015: Vers une bonne année, malgré beaucoup d'hétérogénéité
09 • Lycées agricoles de Challuy-Cosne-Plagny et du Morvan: Les proviseurs sur le départ
10 • Groupes de développement agricole dans la Nièvre: Un Comité de pilotage et une formation en septembre
11 • Réserve naturelle régionale: Le projet qui ne passe pas

Yonne

12 • Récoltes: Au tour des blés d'entamer le bal des moissons
13 • Filière porcine: Mieux valoriser les déchets de l'agro-alimentaire
14 • Capserval: Avec l'avenir pour bagage
15 • Section Anciens exploitants: La défense des petites retraites au cœur des débats»

Bourgogne et ailleurs

16-17• Examens 2015: Les candidats admis

Infos Services

18 • Cotisants de solidarité: De nouvelle conditions d'affiliation à la MSA
19 • Firmes & machinisme
20 • Analyses et tendances
22 • Petites annonces
24 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Sécurisation : un mot qui prend tout son sens

Prendre du recul en formation

Depuis novembre 2014, les élus Vivéa de Bourgogne ont décidé de s'appuyer sur la formation pour sensibiliser les agriculteurs et agricultrices à la sécurisation de leur exploitation. En 8 mois, près de 2400 stagiaires bourguignons ont, à l'occasion d'une formation, bénéficié d'un temps d'échange sur les risques agricoles, avec l'appui d'outils communs à tous les centres de formation.

L'objectif est d'amener les stagiaires à une prise de recul quant à tous les risques (économie, production, humain, stratégie, environnement) auxquels leur exploitation et eux-mêmes sont exposés. Une évaluation du dispositif avec les centres de formation au printemps 2015 et une enquête récente à laquelle a répondu une centaine de stagiaires ont permis d'établir un premier bilan de cette démarche.

Objectif atteint pour les élus Vivéa de Bourgogne

Élargir le thème de la formation à la globalité des risques encourus sur une exploitation n'est pas toujours un exercice facile pour les formateurs. Mais la majorité d'entre eux sont convaincus que cette prise de recul collective a permis d'aborder des thématiques nouvelles et d'enrichir la formation.

Du côté des stagiaires, 92 % ont été attentifs à cette parenthèse dans la formation et 89% ont complété l'autodiagnostic qui était proposé. Pour 61% des répondants, cette sensibilisation les a amenés à se poser des questions et prendre conscience de certaines fragilités présentes sur leur exploitation. 26% ont également échangé sur le sujet avec leurs collaborateurs après la formation, 20% envisagent de mettre en œuvre des actions concrètes pour limiter leurs points de fragilité et sécuriser leur exploitation et 13% prévoient de s'inscrire à une autre formation pour approfondir un point particulier.

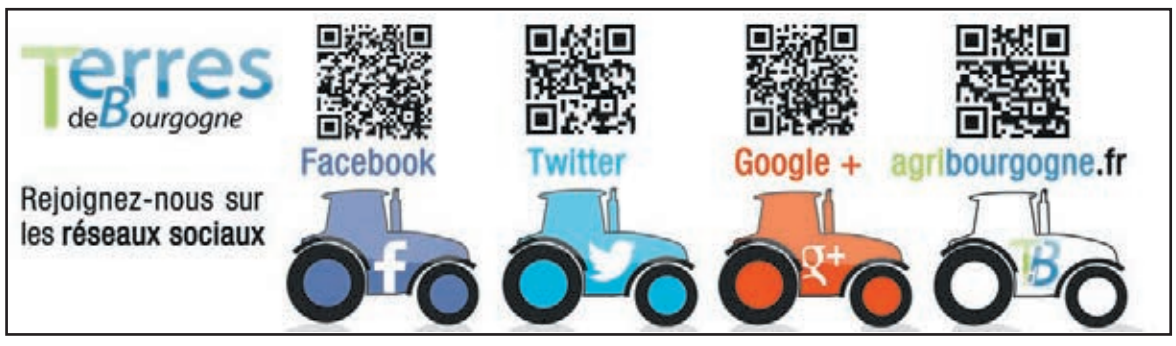
L'analyse de ces retours très positifs a conduit Vivéa Bourgogne à prolonger le dispositif jusqu'à fin 2015. D'autres stagiaires pourront ainsi, à leur tour, prendre le temps de se questionner.

Accompagner les agriculteurs-trices pour anticiper les risques

Au niveau national, l'ensemble des acteurs du secteur agricole s'accordent sur la multiplication des facteurs de risques pour les entreprises agricoles. Malgré la diversité des solutions individuelles ou collectives, les outils de gestion des risques sont peu utilisés et l'anticipation ou la prévention de ces risques est très hétérogène d'un-e agriculteur-trice à l'autre. Face à ces constats et riches des expériences menées dans les régions et notamment en Bourgogne, Vivéa et ses partenaires souhaitent mieux accompagner les chefs d'exploitation agricole sur leurs risques.

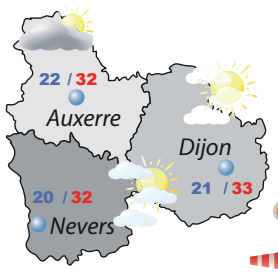
De nouvelles formations devraient ainsi voir le jour, dès le mois d'octobre, avec pour objectif de permettre aux participants d'acquérir une démarche qui leur donne les moyens de recenser, hiérarchiser les risques et choisir les solutions adaptées à leur exploitation. L'objectif de ces formations n'est pas de présenter l'exhaustivité des risques et des solutions mais, grâce à une entrée concrète pour les participants, de favoriser l'autonomie dans les prises de décisions.

Rendez-vous à l'automne sur www.vivea.fr, rubrique «Choisir une formation».
Pour plus de renseignements : Delphine Cuvillier - Conseillère Vivéa - d.cuvillier@vivea.fr



Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 juillet

Vendredi 17 Juillet



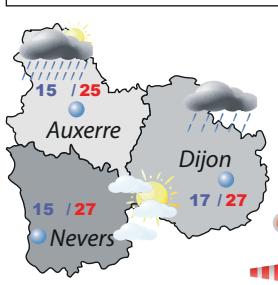
Variable
C'est un ciel variable qui concernera le département avec un partage équitable entre champs nuageux et éclaircies.

T° mini : 19 à 21 °C
T° maxi : 32 à 34 °C

Vents : Ouest 20 km/h

Ste Charlotte
Soleil : 06:07 - 21:39
Lune : 07:41 - 22:10

Samedi 18 Juillet



Mitigé
Nous retrouverons un temps mitigé avec des éclaircies, mais aussi des nuuages qui pourront lâcher quelques averses.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

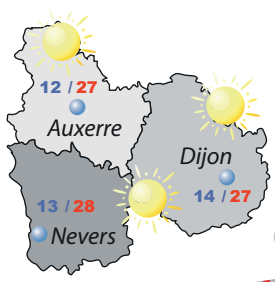
Vents : Nord 20 km/h

St Frédéric
Soleil : 06:08 - 21:38
Lune : 08:42 - 22:40

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 19 Juillet



A Remplir.
Le soleil s'imposera sur le département dans un ciel clair peu nuageux. Températures conformes aux normes saisonnières.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Arsène
Soleil : 06:09 - 21:37
Lune : 09:43 - 23:07

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Juillet :

nuageux / clair / clair

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 15 à 21 °C T° maxi. : 30 à 32 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Juillet :

nuageux / clair / clair / eclaircies

Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Économie

Un léger mieux au second semestre

Une étude Insee fait le point à la moitié de l'année sur l'économie française. Présentation des principales tendances de conjoncture.

Tout ça avait bien mal commencé : croissance économique américaine et britannique en berne, échanges commerciaux mondiaux qui se contractent fortement… Le début d'année 2015 ne se présentait donc pas sous les meilleurs auspices. Mais le rythme de croissance en Europe (et notamment dans certains pays comme l'Espagne, la France et l'Italie) se poursuivait sur le même bon rythme que la fin d'année précédente et les critères fondamentaux des économies des pays avancés se révélaient plus solides qu'auparavant, empêchant une crise là où la croissance avait tendance à faiblir.

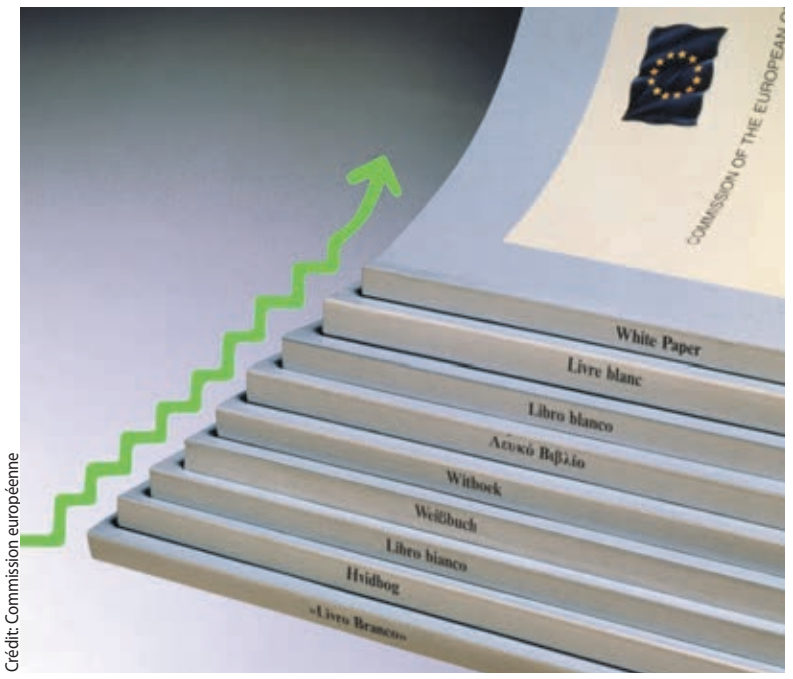
Conjoncture globale

Dans la foulée, c'est l'environnement mondial qui se trouvait bien disposé pour une croissance plus dynamique dans la deuxième partie de ce premier semestre. Reste cependant un point d'interrogation sur ce qui se passe en Chine (les très forts reculs des deux principales bourses chinoises depuis un mois multiplient les interrogations des observateurs économiques). En France, très concrètement, ces différents éléments de conjoncture ont deux traductions essentielles : une accélération du rythme pour la croissance économique sans pour autant peser sur le niveau de chômage.

Deux éléments généraux apparaissent comme important à souligner concernant le second semestre. D'une part, la reprise économique, jusque là inégale, concernerait l'ensemble des pays de la zone euro et, d'autre part, *«les exportations françaises seraient soutenues par la dépréciation passée de l'euro et par le regain de dynamisme de la demande mondiale»*. Une bonne nouvelle pour les secteurs économiques exportateurs de la France, dont font partie l'agriculture et l'agroalimentaire. On sait que les marchés d'exportations traditionnelles de la France se situent hors des zones qui posent question (Asie en particulier).

France

Donc, dans ce contexte, les statisticiens de l'Insee prévoient une accélération de l'activité économique dans le pays avec un climat des affaires qui s'améliore et une production manufacturière en forte accélération également. Les activités de services seraient en retrait. Côté entreprises, les investissements progressent mais pas pour les ménages. On peut également s'attendre à une très légère reprise de l'inflation mais elle resterait très faible sur l'ensemble de l'année. globalement, la moyenne de la hausse des prix alimentaires s'établirait à + 0,2 % (à l'identique de l'inflation générale). Les produits frais augmenteraient en moyenne de 4,7 % alors que le hors frais aurait tendance à baisser de 0,4%. L'analyse de l'Insee sur les prix alimentaires est la suivante : *«dans un contexte de guerre des prix dans la grande distribution, la hausse des prix des matières premières alimentaires importées ne se diffuserait que modérément aux prix des produits alimentaires hors frais»*. L'institut note aussi le rôle baissier de la fin des quotas laitiers sur le prix du lait dans l'Hexagone, conjugué à un *«engorgement du marché européen du fait de l'embargo russe»*. À la fin de l'année, le chômage pourrait enfin connaître une certaine évolution différente de sa tendance de début d'année : une possible stabilisation pourrait apparaître mais à un haut niveau supérieur à 10 % (10,4 % en fait). Du côté des ménages, 2015 apparaît comme une année d'augmentation du pouvoir d'achat (+ 1,9 %), la plus forte depuis 2007. Leur taux d'épargne s'afficherait à 15,4 % soit un niveau proche de celui de l'an passé et plutôt élevé par rapport aux deux années précédentes. Ce qui signifie que les ménages ne sont pas prêts à réduire leur épargne pour consommer plus, le *«bas de laine»* des Français servant, ces dernières années, à neutraliser les hausses des prélèvements.



Crédit: Commission européenne

Consommation

Après une vive accélération de la consommation des ménages au premier trimestre 2015 (sur des postes comme l'énergie et l'automobile), le deuxième trimestre a subi un ralentissement. En revanche, l'Insee s'attend à une reprise de cette consommation en raison de la hausse du pouvoir d'achat évoquée ci-dessus. Sur l'ensemble de l'année, la consommation des ménages s'accroîtrait donc de 1,6 % contre 0,6 en 2014.

Mais il faut regarder aussi dans le détail la structure de cette consommation, notamment pour ce qui concerne les dépenses alimentaires. Après une très légère reprise de ce type de dépenses au deuxième trimestre, elles redeviendraient moroses pour les deux trimestres à venir (il n'y aurait pas d'effet fêtes de fin d'année). En fait, que ce soit les produits agricoles ou les produits agroalimentaires, la hausse de consommation par les ménages reste inférieure à bien d'autres catégories de biens et services. En moyenne, sur l'année, les dépenses totales de consommation des ménages atteindraient + 1,6 % alors que celles qui concernent uniquement l'alimentaire afficheraient + 0,9 % seulement.

THIERRY MICHEL

▶ Focus

Encore les matières premières

Les cours des matières premières donnent chaud aux investisseurs et aux spéculateurs mais font aussi se poser des questions aux producteurs et aux consommateurs. Deux exemples montrent les amplitudes tout à fait récentes dans ce secteur. En début d'année, le blé rendu Rouen s'échangeait à 193 euros et le blé Euronext (marché à termes) 200 euros. En mai, le premier avait baissé jusqu'à 157 euros et le second à 156 euros. Le 9 juillet, le blé tendre Rouen se retrouve à 190 euros et l'Euronext à 196. Sur le pétrole, en moins de dix jours (entre fin juin et le 9 juillet), on est passé de 60 dollars le baril de brut américain à 51 et de 64 dollars le baril de Brent européen à 51. Pour établir ses prévisions, l'Insee utilise un prix de baril à 65 dollars. Selon l'institut de statistiques, offre et demande en matières de pétrole pourraient se rejoindre. En clair, la production mondiale diminuerait légèrement et la demande pourrait remonter, notamment sous l'influence d'une *«demande plus importante en Chine et dans les autres pays n'appartenant pas à l'OCDE»*. Offre abondante, retour possible de l'Iran sur le marché suite à un accord sur le nucléaire dans ce pays et importants stocks de pétrole aux Etats-Unis (au plus haut depuis 80 ans) plaident en faveur d'une baisse de l'or noir.
A contrario, les tensions géopolitiques (notamment en Irak et en Lybie) et des facteurs d'incertitudes sur la dynamique des économies dans différents pays auraient plutôt un effet haussier sur ce même pétrole. Du coup, pour l'Insee, un baril de Brent qui fluctuerait autour de 65 dollars semble être une juste appréciation dans le cadre de prévisions économiques pour la fin d'année. L'Insee a également enregistré une hausse des cours des matières premières alimentaires (+ 6,8 %) pour le premier trimestre 2015, *«du fait notamment de la hausse des cours de viande bovine (+ 12,1 %)»*. T. M.

En bref

Porcs La FNP fait l'inventaire des engagements de hausses de prix non tenus

Un mois après la prise d'engagements de hausses de prix dans la filière porcine, la Fédération nationale porcine (FNP) regrette, dans un communiqué, de constater qu'ils n'ont, en majorité, pas été suivis d'effets. Pour les éleveurs, *«seul Intermarché aujourd'hui tient sa parole et essaie de tirer le cours du porc vers le haut»*. La FNP estime en revanche que *«Leclerc a fait illusion huit jours»*. Après l'assemblée générale de la FNP, *«son acheteur au cadran Kermené se contentait de suivre la hausse moyenne»*. Les autres, *«Bernard, Bigard et Abera tirent vers le bas»*. La FNP s'en prend également aux *«éleveurs responsables de certaines structures»* qui n'auraient également pas fait remonter les cours.

Prix de la viande bovine S. Le Foll doit «faire le job» mais n'a «aucun moyen»

Tandis que Xavier Beulin, président de la FNSEA déplorait sur Europe 1, jeudi 9 juillet au matin, que *«rien ne se passe»* alors que la grande distribution et les transformateurs se sont engagés *«la main sur le cœur»* à faire monter les prix de la viande bovine, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, expliquait sur RTL que légalement, il n'a *«aucun moyen d'aller sanctionner une entreprise parce qu'elle n'appliquerait pas un accord»* ni de *«définir et imposer un prix»*. Si X. Beulin soutient qu'il revient au ministre de *«faire le job»*, S. Le Foll déclarait: *«Si ça pouvait aller plus vite, franchement, je vous le dis, je le ferais !»*



Récoltes

Sale temps pour les cultures de printemps

Un agriculteur prévoit de bien mauvais rendements dans ses cultures tardives, près de Baigneux-les-Juifs.



Nicolas Porcherot, à Poiseul-la-Ville.

Nicolas Porcherot est exploitant à Poiseul-la-Ville. Rencontré la semaine dernière dans son colza, le jeune agriculteur affichait des premiers rendements de l'ordre de 25 q/ha : une petite déception compte tenu des nombreuses promesses *«visuelles»* de ces dernières semaines. Environ cinq quintaux à l'hectare manquent à l'appel par rapport au potentiel des parcelles. Si cette même marge de 5q/ha se retrouve en excédent dans ses orges d'hiver (un rendement de 65q/ha a été enregistré, contre 60 q/ha habituellement), le pessimisme est plutôt de mise suite aux récents aléas climatiques. De nombreux doutes planent dans le blé d'hiver et surtout dans les cultures de printemps qui ne rassurent pas Nicolas Porcherot : *«Je crains de ne faire que 20q/ha dans mes 20 hectares de pois. Ils avaient déjà subi un premier coup de sec en mai. Ils ont subitement viré au jaune lors de la récente vague de chaleur. Pour trouver de la rentabilité dans cette culture, il faudrait un rendement entre 35 et 40q/ha. J'ai également une partie en agriculture biologique sur mon exploitation. Si d'ordinaire je vise un résultat de 25q/ha en blé et en orge de printemps, là, je pourrais bien descendre en dessous de 15 q/ha... J'ai également du maïs pour la coopérative de déshydratation de Baigneux, inutile de préciser qu'il souffre lui aussi du sec...»*.

Aurélien Genest

▸Focus

La fauche par satellite

Nicolas Porcherot utilise un volant et sa console spécifique dans tous les engins qu'il utilise. Facilement adaptable, le système relié par satellite lui permet de faucher sans la moindre intervention, le volant s'occupe de tout, ou presque. «*Cela permet de faire des lignes parfaitement droites. Là, je termine un champ sur une ligne d'exactement six mètres, il n'y a pas de manques. Cela représente un gain de temps mais aussi un confort de travail. Nous ne sommes plus obligés d'être constamment concentrés sur la ligne de fauche et ça se ressent sur l'état de fatigue en fin de journée... L'année dernière, j'étais malade une journée durant la moisson, ce dispositif m'a bien aidé. Aussitôt la récolte terminée, j'adapte ce système sur mon tracteur pour les semis, les traitements...*». Cet investissement s'est chiffré à hauteur de 8 000 euros.





Quizz Savez-vous ce qui a été semé cette année ?

A l'heure des résultats du baccalauréat, Nicolas Porcherot a accepté de se livrer à un petit questionnaire de trois questions, noté sur douze points. Le thème : les cultures présentes dans le département, à partir des données Agreste. Première question sur 6 points : donner par ordre d'importance les six cultures les plus représentées en Côte d'Or lors de cette moisson. Deuxième question : donner le tiercé dans l'ordre des cultures qui ont le plus progressé depuis 2014, en pourcentage (3 points). A l'inverse, quelles sont les trois cultures qui ont le plus régressé en un an ? (3 points également). Voici les réponses données par Nicolas Porcherot pour la première question : 1) blé, 2) colza, 3) orge d'hiver, 4) orge de printemps, 5) maïs, 6) pois. En consultant les données Agreste, les quatre première réponses sont justes (blé : 103 000 ha, colza : 56 000 ha, orge d'hiver : 52 000 ha, orge de printemps : 19 000 ha). La cinquième culture la plus présente est en revanche le soja (7 700 ha), suivi de près du maïs (7500 ha). Nicolas Porcherot obtient la note de 4,5 sur 6 avec un demi-point pour avoir cité le maïs dans le désordre. Pour la deuxième question, l'agriculteur affiche les réponses suivantes : 1) pois, 2) blé, 3) orge d'hiver. D'après Agreste, le pois est effectivement la culture la plus dynamique (+23% avec un passage de 3 800ha à 4 700 ha). Le soja et l'orge d'hiver arrivent ex-aequo avec une augmentation de 5% (de 7 300 à 7 700 ha et de 49 300 à 52 000 ha). Nicolas Porcherot obtient la note de 2 sur 3. Enfin, pour la troisième question, l'agriculteur de Poiseul-la-Ville donne le tiercé 1) colza, 2) maïs, 3) orge de printemps. En pourcentage, le tournesol est la culture qui a le plus régressé (-18%, de 6 100 à 5 000 ha), suivi de l'orge de printemps (-16%, de 22 800 à 19 000 ha) et du colza (-6%, de 59 400 à 56 000). Nicolas Porcherot obtient la note de 1 sur 3, pour un total final de 7,5 sur 12. Et vous ?

Plaine dijonnaise

La définition d'une année moyenne

Une exploitation proche de Dijon évoque la moisson. Sa conclusion pourrait être la même que celle du département.

Une belle année en orge, une moins bonne en blé : telle est la synthèse de Luc Chanson, agriculteur à Fénay, village à 10 kilomètres au Sud-Est de la capitale des Ducs. Un rendement moyen de 85q/ha vient d'être enregistré en orge d'hiver, en variété Étincel. *«Un résultat satisfaisant et meilleur que les précédentes campagnes»* relève l'exploitant. Un tonnage de blé de 60q/ha vient néanmoins ternir l'analyse et coupe court à l'enthousiasme. *«C'est moins bon que d'habitude. Il ne s'agit pas des meilleures terres de l'exploitation et la récolte n'est pas terminée mais nous attendions un peu mieux»* indiquait Luc Chanson le 6 juillet, dans l'attente de terminer l'intégralité de ses parcelles de blé. *«Les fortes chaleurs et l'échaudage sont passés par là»* rappelle Muriel, son épouse. Pour le reste des cultures, tout semble assez *«moyen»*. Les 25 hectares de moutarde ont été récoltés en moins de deux jours, les 4 et 5 juillet, avec un rendement brut de 19q/ha. *«Nous avons déjà obtenu 27q/ha dans le passé et nous sommes déjà tombés en dessous de 15q/ha...»* informe Luc Chanson. Les moutardes n'avaient pourtant connu le moindre problème sanitaire et avaient un très bel aspect: *«c'est à l'image de toutes les cultures, elles étaient très belles il y a encore quelques semaines, mais le chaud est passé par là. Tout a tourné d'un coup, à une vitesse exceptionnelle»* poursuit le couple Côte d'orien.

La moisson du colza débutait la semaine dernière avec des impressions laissant penser à un rendement voisin de 35q/ha, résultat plutôt habituel dans le secteur. *«Les siliques semblent nombreuses mais les grains sont particulièrement petits cette année»* faisait remarquer Olivier Gaudeaux, saisonnier sur l'exploitation, rencontré au volant de la moissonneuse. L'EARL de la Belle Fontaine, qui n'a pas de culture de printemps, s'attendait à finir la moisson en ce début de semaine. Le 6 juillet, plus de la moitié de ses parcelles était récoltée. *«La rapidité des opérations est aussi une autre caractéristique de cette campagne»* notait Muriel Chanson. Multiplicateurs de semences d'orges et de blés pour BFC Semences, les exploitants stockent l'intégralité de leurs graines dans leurs silos, à l'exception de la moutarde comme l'implique le cahier des charges de l'APGMB, l'Association des producteurs de graine de moutarde de Bourgogne.

Aurélien Genest



Olivier Gaudeaux récoltait le colza lundi 6 juillet.



Muriel et Luc Chanson stockent l'intégralité de leurs graines sur leur exploitation, à l'exception de la moutarde.

Polyculture-élevage

Le problème, c'est bien la viande

Un agriculteur à proximité de Montbard nous reçoit en pleine moisson.




Les premiers rendements en colza s'élevaient à 26q/ha. Gilbert Chopard, sa fille Mélanie et son petit-fils Loïs.

Comme de nombreux exploitants, Gilbert Chopard attendait de meilleures récoltes, même si celles-ci étaient encore loin d'être terminées en ce mardi 7 juillet. *«Elles ne devraient pas être si mauvaises pour autant, juste un peu décevantes par rapport à tout ce que l'on pouvait espérer il y a encore quelques temps»* souligne cet habitant d'Éringes, petit village de 70 habitants comptant pas moins de six exploitations agricoles. Le rendement de 65 q/ha en orges d'hiver, dans la moyenne des précédentes années, a été suivi d'un résultat de 26q/ha en colza : *«je n'ai pas fini de faucher cette culture mais je serai loin de dépasser les 30q/ha comme je l'avais espéré à un moment. Le coup de chaud est aussi passé par là. Les orges, en variété Esterel, auraient été très bonnes s'il avait plu fin mai, mais ça, ça ne se commande pas !»*. La dernière culture récoltée sera le blé et comme dans de nombreux secteurs en Côte d'Or, Gilbert Chopard craint les conséquences de l'échaudage. S'il espérait encore atteindre la même moyenne qu'en 2014, soit 62q/ha, le Côte d'Orien souhaitait vivement le retour des pluies, et pas seulement pour son blé : *«j'ai six hectares de maïs ensilage et aujourd'hui, il souffre énormément. Heureusement, j'ai encore du stock de l'an passé, les pluies estivales avaient été propices à une bonne production, mais dans tous les cas, je n'aurai pas une année d'avance»*. Éleveur de 600 porcins dont 45 truies, installé sur l'exploitation familiale de ses parents depuis 1975, Gilbert Chopard ne met pas longtemps à aborder les difficultés de l'élevage : *«le problème, c'est bien ce secteur. Si les cours des porcins se sont légèrement redressés depuis janvier, de 1,07€/kg à 1,34€/kg pour le prix au cadran, nous ne couvrons toujours pas le coût de revient et ne gagnons donc pas d'argent sur ce poste. Et encore, nous avons de la chance car nos bâtiments sont amortis et un tiers de notre production est vendue au détail, donc à de meilleurs prix. Mon oncle qui a pris sa retraite il y a 40 ans vendait des porcelets plus cher qu'aujourd'hui… Ce n'est pas normal. Trouvez quelque chose qui n'a pas augmenté depuis 40 ans?»* Gilbert Chopard élève également une quarantaine de vaches charolaises et produit des taurillons : *«là aussi c'est très tendu, avec tout le travail que cela représente… Les taurillons sont moins bien payés qu'il y a trois ans. Ils étaient à 4,10€/kg et partent aujourd'hui à 3,75€/kg»*.

AURÉLIEN GENEST

Polyculture-élevage

L'orge, une bien maigre consolation

Une exploitation entre Venarey-Les Laumes et Vitteaux évoque un contexte plus que difficile, pas seulement lié aux céréales.


Jean-Philippe Chalumeau aborde les difficultés de l'élevage.

A l'EARL des Hermitages, les 60q/ha d'orges d'hiver qui viennent d'être récoltés paraissent presque anecdotiques. *«C'est un résultat plutôt intéressant puisque d'ordinaire, nous sommes plus près des 50q/ha»* relève Jean Chalumeau, exploitant à La Roche-Vanneau, *«arrivée rapidement à maturité, cette culture n'a pas subi le coup de fouet des fortes températures»*. Si l'avoine d'hiver est également correcte avec ses 40q/ha, les autres parcelles ne donneront rien d'exceptionnel à l'heure du bilan. Le colza et le blé, qui devaient être fauchés en ce début de semaine, nourrissaient bien des interrogations à la date du 7 juillet, faute à l'épisode de très fortes chaleurs. *«La maturité des grains des blés ne s'est sans doute pas réalisée correctement»* redoutait Jean Chalumeau, *«les tiges sont encore vertes alors que les épis ont rapidement viré au blanc. Le colza, lui, semble avoir de petits grains»*. La plus grande inquiétude concernait le maïs ensilage de l'exploitation : *«sur les terres les plus séchantes, il n'y a plus d'espoir, il est cuit. Sur les terres plus profondes, il commence à souffrir, il faudrait qu'il pleuve très rapidement pour qu'il s'en sorte»*.

Ça gronde pour la viande

Une partie des récoltes étant destinée à l'engraissement des Charolais, l'impact économique de cette moisson ne sera pas négligeable. Jean-Philippe Chalumeau, le fils de Jean, attendait un bien meilleur cru pour alléger les difficultés de la trésorerie : *«La précédente campagne était mauvaise et a laissé des traces. Le blé, pour ne citer que lui, avait été intégralement déclassé suite à la germination. C'est vraiment compliqué en ce moment et ça risque fort de ne pas s'arranger. Les cours sont tellement bas que l'on travaille à perte, on n'atteint pas les coûts de revient que ce soit en viande ou en céréales. Les engrais et les phytos, eux, ne cessent d'augmenter. Nous ne sommes sans doute pas les plus à plaindre car les personnes qui n'ont pas de céréales doivent acheter leurs propres tourteaux. Il y a vraiment un grand malaise dans l'agriculture»*. L'homme de 42 ans aborde rapidement la non répercussion des cinq centimes d'euro par kilogramme de viande, pourtant prévue à l'issue d'un mouvement de la FNB fin juin : *«personnellement, j'ai participé au bloquage de Venarey. Ces accords n'ont pas l'air de se tenir. C'est tout simplement inadmissible. Les agriculteurs sont actuellement en moisson mais une chose est sûre, nous allons y retourner très prochainement si la situation n'évolue pas, ça ne peut tout simplement plus durer comme ça»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

21-23/08 Fête du Charolais à Saulieu

Le Comice agricole de Saulieu prend date et prépare déjà sa grande manifestation de l'élevage. La fête du Charolais se déroulera du 21 au 23 août à l'Espace Jean Bertin avec des concours concours bovin, ovin, avicole et équestre. Des dégustations de viande charolaise, des animations équestres folkloriques et une exposition de matériels anciens seront une nouvelle fois au programme.

Déménagement de la DDPP21

Les services de la direction départementale de la protection des populations de la Côte d'Or se regroupent sur Dijon. Depuis le 1er juillet les nouvelles coordonnées sont :
DDPP 21
57 rue de Mulhouse
CS 53317
21033 Dijon Cedex
Tél : 03 80 29 44 44
fax : 03 80 43 23 01
ddpp@cote-dor.gouv.fr

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr

Ressources en eau

Un appel à la vigilance

Depuis plusieurs semaines, les fortes chaleurs et le vent du nord ont particulièrement asséché les sols. S'agissant des rivières, au 29 juin, sur les 16 stations hydrométriques de Côte-d'Or, 7 indiquaient que le seuil d'alerte était franchi.

Le niveau des nappes baisse. Néanmoins la recharge hivernale ayant été bonne, la situation n'est pas sur ce point alarmante. Cependant, la diminution généralisée des débits doit inviter chacun à veiller à modérer sa consommation d'eau car la ressource en Côte d'Or est relativement fragile, et nombre de cours d'eau sont fortement vulnérables au manque de précipitations. Cette fragilité quantitative tient notamment aux conditions naturelles. En effet, le sous-sol majoritairement calcaire favorise les pertes d'eau, et ne permet la constitution que de nappes superficielles de faible capacité. De plus, la position en tête de trois bassins hydrographiques (Rhône, Seine, Loire) fait que le département est traversé par des rivières naissantes ou dont le lit est de taille modeste. C'est pourquoi, à l'issue de la réunion de la cellule de veille du 3 juillet, le préfet a décidé la mise en oeuvre de mesures qui intéressent les particuliers, les collectivités, l'industrie et l'agriculture. Pour les particuliers, il est interdit, par exemple, d'arroser les potagers et les massifs de fleurs entre 10 heures et 19 heures, de laver leur véhicule à domicile, de remplir leur piscine sauf première mise en eau. Pour les collectivités, il est interdit d'arroser espaces verts et pelouses à l'exception des surfaces à vocation sportive et des surfaces enherbées du tram (autorisation de 19 heures à 10 heures), le lavage des voies et trottoirs, sauf nécessité de salubrité publique. L'irrigation agricole est soumise à un ensemble de restrictions et d'interdictions de même que les activités industrielles et les golfs.

Arrêté préfectoral du 10 juillet

- **Bassins concernés par le seuil d'alerte : Saône, Tille amont-Ignon-Venelle, Bèze-Albane, Norges-Tille aval, Arroux-Lacanche, Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard, Brenne-Armançon, Ource-Aube**
- **Bassins concernés par le seuil d'alerte renforcée : Vouge, Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin, Seine**
- **Bassins concernés par le seuil de crise : Bièvre**



Réactions professionnelles

François-Xavier Lévêque (président du syndicat des irrigants) : ***«Le niveau d'eau et les cultures décrochent, ce n'est pas étonnant vu les fortes températures et la pluviométrie presque inexistante depuis deux mois. Les restrictions se durcissent et les seuils d'alerte sont franchis. Nous commençons à nous poser de sérieuses questions sur le devenir de certaines cultures comme le tournesol, le soja ou encore le maïs. Consciente que les ressources sont limitées, l'agriculture sait qu'elle a son rôle à jouer, au même titre que les autres usagers comme les collectivités, les particuliers ou les entreprises. Une utilisation économe de la ressource en eau est donc de mise. Je salue l'implication des agriculteurs dans la création de leurs bassins de rétention, bénéfiques à tout point de vue aujourd'hui».***

Nicolas Michaud (responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or) : ***«La situation s'aggrave dans tout le département. Il faudra, quoiqu'il arrive, répondre aux arrêtés préfectoraux. D'un côté, j'ai envie de dire que l'agriculture s'en sort plutôt bien puisque les cultures d'automne n'ont, pour leur grande majorité, pas été touchées par ces restrictions. Pour les cultures de printemps et les cultures sensibles, c'est tout autre chose et ça se complique sérieusement. Notons toutefois que grâce à l'investissement des irrigants et à la constitution de bassins de rétention, certaines exploitations arriveront à lutter plus facilement».***

Arnay-le-Duc

Échos du silo

La moisson se terminera t-elle sur un bilan intéressant dans la zone d'élevage du département ?

AG

Roger Segaut, 68 q/ha en blé



Comme partout ailleurs, les tracteurs allaient bon train vendredi dernier en Côte d'Or. Un agriculteur et une agricultrice rencontrés au silo Dijon Céréales d'Arnay-le-Duc évoquaient la culture présente dans leur benne. Roger Segaut, de Maligny, amenait du blé de l'exploitation de Daniel Jarlot et semblait étonné du résultat de 68q/ha : *«Il a été récolté dans l'une des plus petites terres de la ferme. Dans le secteur, on peut être généralement satisfait quand on dépasse les 60q/ha... Alors oui, c'est une bonne nouvelle. La suite pourrait être encore mieux».*

Julia Sagetat, 53 q/ha en avoine d'hiver



Julia Sagetat, du village de Sussey, affichait un résultat tout aussi satisfaisant pour son avoine d'hiver à hauteur de 53q/ha. Un rendement intéressant pour la jeune Côte d'orienne qui, avec un *«score»* encourageant de 60q/ha en orge d'hiver, lui permettra peut-être de *«compenser»* les futures déceptions annoncées en pois, colza et blé de printemps : *«Le pois était en fleur en pleine canicule... Je n'ai même pas récolté une benne sur quatre hectares, ça ne devrait pas atteindre 20q/ha. Les premières parcelles de colza ont donné 24q/ha, j'attends la suite en espérant que ce soit un peu mieux. J'ai également du blé de printemps qui ne s'annonce pas bon du tout».*

Maïs semence

Bientôt 60 personnes dans le champ

Un agriculteur de Brazey-en-Plaine s'apprête à castrer son maïs semence, étape qui nécessite beaucoup de main d'œuvre.



Vincent Bonnefoy, devant des rangées mâles et femelles, a consacré 24 ha au maïs semence cette année.

Vincent Bonnefoy s'est laissé séduire par le maïs semence lors d'une réunion d'information proposée par Val Union. *«J'avais déjà des échos plutôt positifs sur cette culture, j'ai décidé de me lancer lors de ce rendez-vous organisé fin 2013. Aujourd'hui, il s'agit de ma deuxième campagne»* indique l'agriculteur de 29 ans. Le maïs semence a été l'une de ses rares cultures rentables l'an passé. Tous les voyants n'étaient pas forcément au vert : *«son prix est indexé sur le maïs et ce dernier était particulièrement bas en 2014, ce n'était pas très favorable»* poursuit le jeune exploitant de Brazey-en-Plaine. Destinée à produire des graines pour le maïs grain, une culture de maïs semence consiste à croiser deux espèces. Des rangées *«mâles»* viennent polliniser des rangées *«femelles»* qui donneront une graine avec les meilleures caractéristiques de chacune des deux espèces.

«Un travail conséquent du début à la fin. Un cahier des charges est imposé par les obtenteurs» souligne Vincent Bonnefoy, qui peut compter sur le soutien de techniciens de Val Union et Dijon Céréales. Plusieurs étapes sont d'ailleurs capitales :*«Il y a tout d'abord l'implantation de la parcelle qui doit se faire en plusieurs passages. Dans mon cas, j'ai semé le 1er mai, bien plus tard que le maïs classique. Les semis femelles doivent être parfaitement réguliers. La préparation du sol est aussi très importante. Pour les mâles, l'irrégularité est souhaitée pour favoriser la pollinisation».*

Un autre étape clé est l'épuration. Réalisée la semaine dernière, elle consiste à enlever tout ce qui n'est pas *«standard»* dans les rangées femelles. Les talles, les pieds qui ont trop peu ou trop poussé sont systématiquement arrachés. La castration est la troisième opération déterminante. A ce titre, près de soixante personnes devraient être mobilisées pour les 24 hectares de l'exploitation : *«l'autofécondation des femelles ne doit pas se faire, les fleurs sont donc enlevées. Il faudra aller vite, ce sera une course contre la montre… Pour le recrutement et la mise à disposition de la main d'oeuvre, j'ai fait appel au groupement d'employeurs Agri-Ressources 21 de la FDSEA qui s'occupe de tout»* termine le JA.

AURÉLIEN GENEST

Cassis

Les petits fruits ont eu chaud aussi

Le cassis a souffert de la chaleur, comme les grandes cultures. Le bilan reste correct mais toutes les promesses n'ont pas été tenues.


Éric Méot, producteur bio.

La récolte de cassis fruits vient de se terminer pour les quarante-deux producteurs du département. Deux d'entre eux habitent le village de Sacquenay près de Fontaine-Française. Roger Flocard a récolté ses 5,5 hectares de Noir de Bourgogne et Royal de Naples du 3 au 7 juillet. Si le rendement est correct, entre 4,5 et 5t/ha, l'homme de 53 ans reconnaît qu'il s'attendait à mieux : *«La nouaison avait été belle, les baies étaient très bien chargées, les promesses étaient nombreuses... Un rendement de 6t/ha aurait été envisageable sans cet aléa climatique qui a desséché les baies et fait des dégâts»*. Roger Flocard n'avait jamais vu pareille chaleur (39 degrés) étalée sur plusieurs jours : *«on ne pouvait pas récolter avant car ce n'était pas mûr. Après, tout s'est subitement accéléré et il a fallu se dépêcher. Le fait de ne pas pouvoir livrer un dimanche à la société de congélation n'a rien arrangé»* poursuit le producteur. Quelques centaines de mètres plus loin, Éric Méot a récolté du 1er au 6 juillet ses huit hectares de Noir de Bourgogne, Royal de Naples et Andega. Producteur bio, Éric Méot, enregistre des rendements variant de 300kg/ha sur les petites terres à 1,7 t/ha dans les meilleures. *«Il est logique de faire beaucoup moins de quantité en bio. Cela dit, les résultats en petites terres sont assez décevants suite au coup de sec terrible que nous avons subi. Les cassis ont séché sur place ! C'est un gros problème car c'est la deuxième année consécutive que ça arrive. Cela est d'autant plus inquiétant que le cassis bio n'est pas facile à valoriser : les consommateurs sont prêts à mettre un peu plus cher mais pour en vivre, il faudrait le vendre au minimum le double du conventionnel. Les heures de travail sont nombreuses et il y a des traitements à base de plantes qui demandent de l'argent et du matériel»*. Transformant lui-même sa production, le Côte d'orien passant actuellement sur M6 annonce toutefois une excellente qualité pour son cassis.


Roger Flocard, à Sacquenay.

Des pertes allant jusqu'à 50%

Fabrice Ecalle, conseiller cassis à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, livrait ses impressions la semaine dernière sur la récolte : *«Elle s'est déroulée vite, en deux semaines au lieu de trois habituellement. Les fortes températures ont accéléré les opérations. Les prévisions étaient très bonnes, que ce soit en Noir de Bourgogne ou Blackdown. Pour le Noir de Bourgogne, qui représente près des trois quarts des surfaces dans le département, la première semaine a été satisfaisante, avec des quantités et qualités parfois au-delà des espérances. La deuxième semaine a été en revanche beaucoup plus compliquée : des pertes de 30 à 50% ont été enregistrées à cause du sec et de la chaleur. Dans ces parcelles tardives, la maturité a eu du mal à se terminer, les baies se sont desséchées, les pertes en eau ont été conséquentes et ont impacté le poids des baies. Certaines se sont même décrochées avant la récolte. Le rendement moyen devrait se situer entre 3 et 5t/ha ce qui reste correct, avec des quelques rendements exceptionnels dans les deux sens de 2 et 7t/ha. Le Blackdown se terminait la semaine dernière avec une forte hétérogénéité. Les résultats devraient se situer entre 5 et 10 t/ha. Là aussi, les récoltes tardives devraient être moins bonnes que prévu, la faute à des dégâts d'échaudage».*

Viticulture

Les parcelles de vignes à l'honneur

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire les climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ce bien culturel a ainsi démontré qu'il possède une valeur universelle exceptionnelle, un trésor désormais mondialement reconnu : ses 1247 climats, parcelles de vigne, aux noms évocateurs tels Montrachet, Romanée-Conti, Clos de Vougeot, Corton, Musigny, Chambertin... qui expriment la diversité culturelle de la Bourgogne viticole. Après huit années d'efforts et d'espoirs, le *«rêve»* des Bourguignons devient réalité. *«Aujourd'hui, c'est à toutes celles et ceux qui ont cru en cette aventure, qui l'ont soutenue avec ferveur, que je veux rendre hommage et à qui j'adresse mes sincères remerciements. Cette inscription est le fruit d'un travail collectif mené de concert par les collectivités, les services de l'État, le comité scientifique, le monde viticole, les entreprises et mécènes et les plus de 64 000 personnes constituant le comité de soutien»* déclare Aubert de Villaine, président de l'association des climats du vignoble de Bourgogne, qui a porté la candidature au patrimoine mondial, *«cette inscription est aussi la reconnaissance du travail de toutes les générations d'hommes et de femmes, vignerons, moines cisterciens, Ducs de Bourgogne qui, siècle après siècle, ont patiemment construit le vignoble de la Bourgogne, recherchant l'excellence avec détermination. L'appartenance des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'humanité est notre fierté. Désormais, c'est aussi notre devoir vis-à-vis de la communauté des nations»*.



AURÉLIEN GENEST





Moissons 2015

Vers une bonne année, malgré beaucoup d'hétérogénéité

Cette semaine a été celle du blé. Si toutes les cultures sont en avance, cette année dans la Nièvre, c'est bien le blé qui ferme le bal des moissons. Les plus avancés ont même déjà fini depuis le week-end dernier.



Comme nombre de ses collègues, Loïc Chamaillard a moissonné les blés en ce début de semaine. C'est sa première moisson depuis son installation au 1er janvier dernier.

Près d'Alligny-Cosne, ce lundi 13 juillet, Loïc Chamaillard finit sa première moisson. Jeune repreneur de l'exploitation céréalière, il affiche la mine réjouie qui trahit sa satisfaction d'une bonne campagne. Un an plus tôt, il n'aurait pas pu en dire autant. Ce qui l'enthousiasme, c'est que malgré la précocité, qui lui a fait commencer l'orge d'hiver dès le 23 juin (très bonne moyenne de 82 q/ha), puis ses 10 ha de pois dans la foulée (une très bonne moyenne de 44 q/ha), avant les colzas autour du 4 juillet (autour de 27-28 q/ha, un peu décevants), c'est qu'il obtient à la fois du rendement et de la qualité.

Sur ses terres argilo-calcaires superficielles, il arrive à une bonne moyenne de 75 à 80 q/ha de blé, selon les parcelles. *«Avec un même itinéraire technique, il y a des parcelles à 60 et d'autres à 80 et je pense que c'est un effet de sol»* confie-t-il. Pour le jour de la Fête nationale, *«j'aurai terminé»*, expliquait-il lundi, confirmant la tendance dévoilée par ses collègues d'une grande précocité des cultures. Il parle *«d'une semaine à 10 jours d'avance»*. A tel point, d'ailleurs, que pour commencer les blés, il a laissé de côté une partie de ses colzas *«qui n'étaient pas tous mûrs, au pied de la plante»*. Avant d'y revenir cette fin de semaine : *«pourquoi s'acharner à récolter au lieu de patienter si on peut espérer plus de rendement»* s'interroge-t-il, un œil sur les prévisions météorologiques favorables des jours suivants... Beaucoup d'agriculteurs se sont posé les mêmes questions et certains ont même changé l'ordre des récoltes.

A Bitry, aux confins de la Puisaye, Éric Lauseur, le président du GDA Bourgogne Nivernaise, moissonne lui aussi, ce lundi. Et, là aussi, ce sont les blés qui l'occupent au volant de sa moissonneuse-batteuse.

Blé : entre 70 et 80 q/ha de moyenne

S'il est conscient du moindre potentiel des terres de son secteur géographique, il se satisfait tout de même d'une *«moyenne entre 70 et 80 q/ha, mais très hétérogène avec des parcelles à 58 q/ha»*. Son exploitation est située sur des sables humides et les plantes *«ont souffert des 100 mm de pluie tombés entre fin avril et début mai en l'espace de 2 ou 3 jours, avant une grosse période de sec»* estime-t-il. Là où les terres ont moins souffert des excès, Éric Lauseur et ses voisins arrivent parfois à des rendements moyens très corrects de 80 q/ha, et qui plus est avec une très bonne qualité. *«J'obtiens plus de 80 de poids spécifique et malgré les 8 jours d'avance sur le calendrier, le blé, comme le colza, est à maturité»*. *«Je pense que les prix seront bons : pas de baisse de 30 à 40 euros/ha dûe au temps de chute de Hagberg, comme l'an dernier»* espère-t-il. Seule ombre au tableau, un manque de protéïnes, qui atteignent difficilement 11,5 chez certains de ses collègues, mais *«c'est sans doute lié à la bonne performance en volumes»*...

Le président du GDA constate aussi la même précocité que ses voisins. *«Quand d'habitude, on commence les colzas au 14 juillet, là nous finissons les blés»* souligne-t-il, même si certains agriculteurs ont encore à battre du colza en cette fin de semaine. *«Comme mes collègues, je suis un peu déçu par les colzas. Je fais 27 q/ha de moyenne mais le PMG (poids de mille grains) est trop petit alors qu'il semblait intéressant à battre assez tôt !»* Selon les parcelles, les siliques du bas étaient plus ou moins mûres et cela a été *«le grand dilemme : certains ont commencé le blé avant le colza»* confirme-t-il. Enfin, concernant les orges, qui avaient 15 jours d'avance, même en Puisaye habituellement plus tardive, *«c'est plutôt bien. Je fais une moyenne de 66 q/ha, ce qui est très correct pour mes sols argilo-calcaires, mais certains collègues atteignent les 80 q/ha dans des parcelles plus profondes (75 en variétés plus fourragères)»*. Et la qualité et le calibrage sont là-aussi au rendez-vous : *«entre 65 et 69 de PS et autour de 90 en calibrage des orges brassicoles»*... Et comme les prix s'annoncent visiblement plus intéressants cette année, l'état d'esprit des agriculteurs est plutôt au beau fixe.

Emmanuel Coulombeix



Eric Lauseur a moissonné les orges d'hiver, qui ont fait l'objet d'un essai de fertilisation azotée de la Chambre d'agriculture, avant d'attaquer les colzas *«un peu décevants»* et les blés.

Jean-Michel Bouchié : *«année moyenne bonne malgré les écarts»*



Jean-Michel Bouchié, l'ingénieur agronome d'Axereal parle d'une *«année moyenne bonne», «malgré de gros écarts»*.

Outre la précocité, relevée par tous les agriculteurs, c'est l'hétérogénéité que souligne l'ingénieur agronome de la coopérative Axereal dans la Nièvre. *«Cela se présente comme une année moyenne bonne, malgré de grands écarts»* insiste-t-il. Pour expliquer ces derniers, Jean-Michel Bouchié évoque *«un mélange de différentes conduites techniques, et d'une maîtrise du salissement ou des maladies pas toujours les plus adaptées. Et sur l'orge et le colza, il ne faut pas oublier non plus l'impact des ravageurs»* indique-t-il. Le responsable technique détaille ensuite les premiers résultats. En blé, *«on se dirige vers 7,5 t/ha, c'est-à-dire les mêmes bases qu'en 2014. C'est très légèrement inférieur mais la qualité est autrement bien meilleure !»* Selon lui, *«c'est une bonne année qui se dessine mais pas une année record, notamment parce que le nombre de grains au m² atteint difficilement 20 000, le remplissage ayant été écourté par l'échaudage»*. A propos des orges d'hiver, Jean-Michel Bouchié parle *«d'une belle année, alors que les conditions météorologiques du printemps laissaient supposer un résultat nettement moins bon. Il y a du volume et de la qualité, autour de 7,5 t/ha en moyenne, mais avec de gros écarts entre 50 et 90»*. Enfin, en colza, le responsable évoque un rendement moyen de 32 q/ha. *«C'est moins que 2014 qui avait été une très bonne année. Là, le PMG a été un facteur limitant et l'hétérogénéité est tout aussi évidente avec une fourchette allant de 20 à 40 q/ha selon les parcelles. La technique joue beaucoup mais aussi l'élément séchant des sols»* explique-t-il.

Lycées agricoles de Challuy-Cosne-Plagny et du Morvan

Les proviseurs sur le départ

Paule Dupin à Château-Chinon et Xavier Le Coeur à Challuy : les deux directeurs des établissements publics d'enseignement agricole préparent leurs valises. A la rentrée scolaire, deux nouveaux proviseurs leur succèderont.



Après huit ans dans le Morvan, Paule Dupin part diriger un lycée agricole à Brioude, en Haute-Loire.

Les vacances scolaires sont la période privilégiée pour les changements à la tête des lycées. L'enseignement agricole n'échappe pas à la règle. Dans la Nièvre, Paule Dupin et Xavier Le Coeur vont céder la place à deux nouveaux proviseurs, pour l'EPL du Morvan (lycée, CFPPA et aquaculture de Château-Chinon) et pour celui de Nevers-Cosne-Plagny (lycée agricole de Challuy, lycée agricole de Cosne-sur-Loire, lycée horticole de Plagny). L'une et l'autre sont appelés à de nouvelles responsabilités, toujours au sein de l'enseignement agricole.

Paule Dupin : 8 ans dans le Morvan

Jeudi 2 juillet, au cours d'une petite cérémonie, Paule Dupin a dit au revoir à ses collègues et aux partenaires de l'établissement de Château-Chinon. Arrivée il y a huit ans dans le Morvan, elle part désormais diriger un lycée *«un peu plus grand»* à Brioude, en Haute-Loire, où elle pourra s'appuyer *«sur la grande liberté et la grande responsabilité, bien plus que dans l'enseignement général»*, qu'elle apprécie particulièrement dans l'enseignement agricole. Très attachée aux métiers agricoles, Paule Dupin, non sans verser une petite larme de nostalgie, a réaffirmé tout le bonheur qu'elle avait eu à diriger le lycée, le CFPPA et la pisciculture du Morvan, dans un contexte très particulier, extrêmement lié au dynamisme du territoire et à ses partenaires mobilisés, *«où il s'agissait d'enseigner, d'entretenir, d'administrer, de soigner, et de faire vivre»... «En dix ans, les métiers ont beaucoup évolué et j'ai pu un peu en désarçonner quelques uns car j'ai plaidé pour que l'EPL évolue avec les métiers et je pense qu'ils vont évoluer encore, dans un secteur encore plus concurrentiel»* a-t-elle témoigné. Son successeur est déjà désigné : il s'agit de Frédéric Guyot, qui arrive d'Abbeville, dans la Somme, où il était jusqu'à maintenant proviseur du lycée de la Baie de Somme, spécialisé dans le paysage et les services à la personne.

Xavier Le Coeur : sur les routes de France

Ingénieur agricole, Xavier Le Coeur ne sera resté *«que»* quatre ans à la tête de l'EPL de Challuy, dont il garde *«le souvenir d'un établissement mais aussi d'un département très accueillants»*. Contrairement à sa collègue, l'ex-directeur ne repart pas diriger un autre établissement mais il devient inspecteur de l'enseignement agricole, chargé des exploitations agricoles, des ateliers techniques (transformation) et d'une mission d'innovation et de développement agricole des établissements. En clair, avec trois autres inspecteurs, il empruntera désormais les routes de France pour aller inspecter et aiguiller les 230 exploitations associées aux 175 lycées agricoles que compte la pays. En appui aux directeurs d'exploitations, il sera aux premières loges pour *«accompagner les politiques publiques du ministère de l'agriculture»*, telles que l'agro-écologie dans les lycées. C'est une candidature visant à remplacer un départ en retraite qui lui offre cette promotion professionnelle au sein de l'enseignement agricole. Fin-août, Xavier Le Coeur recevra son successeur à Challuy, avant la rentrée scolaire. Il s'agit de Jean-Marc Guiberteau, dont ce sera le troisième poste de directeur, Amboise et Chambray-les-Tours (Indre-et-Loire) et La Bretenière (Seine-et-Marne).



Xavier Le Coeur devient inspecteur de l'enseignement agricole. Avec trois autres collègues, il accompagnera les exploitations des 175 établissements spécialisés en France.

E.C.

▸ Agenda

Juillet et août Fermeture des services de l'Etat

La sous-préfecture de Cosne-sur-Loire sera ouverte, du 1er juillet au 31 août, du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30. La sous-préfecture de Château-Chinon sera fermée le 16 juillet matin et le 17 juillet après-midi. Les horaires de la sous-préfecture de Clamecy sont inchangés : du lundi au vendredi de 8h30 à midi. La préfecture de la Nièvre sera fermée le 13 juillet. La DDT, à Nevers, ainsi que les agences territoriales de Clamecy et Château-Chinon seront fermées le 13 juillet, de même que la DDCSPP. Le service des immatriculations de la préfecture sera fermé à titre exceptionnel le 31 juillet, en raison de la fin de mois de la régie.

31/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa 2è foire-concours aux culards de l'année, en partenariat avec la Sicafome, vendredi 31 juillet prochain. Le concours est ouvert seulement aux bœufs et génisses culards sur le site du marché au cadran. Programme : arrivée des animaux de 4h30 à 6h, concours de 6h30 à 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscription de 10 euros par bovin. Date limite d'inscription : 15 juillet à la Sicafome au 03 86 84 28 75. Renseignements auprès d'Alain Guinot au 06 50 19 42 35. Possibilité de restauration sur place (sous chapiteau).

03/08 Foire-concours aux ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa foire-concours aux ovins reproducteurs, mardi 3 août, sur le champ de foire de la commune. Début du concours à 8h. Renseignements et inscriptions auprès d'Alain Guinot au 06 50 19 42 35.





Groupes de développement agricole dans la Nièvre

Un Comité de pilotage et une formation en septembre

La dizaine de groupes de développement agricole que compte la Nièvre, a décidé de créer un échelon de coordination départemental. Fin mai dernier, le Comité de pilotage (Copil) a été mis en place, à la suite du 1er Forum des groupes qui s'était tenu à Saint-Saulge en10 décembre. Première action : l'organisation d'une formation de deux jours, fin septembre, dédiée à *«la mise en place de projets et de nouveaux adhérents»*.



Lors du 1er Forum des groupes, en décembre dernier, les adhérents des 10 groupes de développement agricole nivernais avaient cogité, ensemble, sur les objectifs, les raisons d'être, les leaders et les projets des groupes. Un Comité de pilotage est né en mai dernier et proposera une formation en septembre (photo d'archives).

Parce qu' *«à tous, on peut tout»*, pour paraphraser une campagne publicitaire du Secours populaire d'il y a quelques années, les groupes de développement agricole nivernais ont décidé de s'organiser. *«Pour retrouver du tonus et du dynamisme»* explique Jeanine Thibaut, responsable de l'association Actrices nivernaises. Peut-être aussi pour endiguer *«l'idée que l'on peine à faire se déplacer des agriculteurs dans les réunions que nous organisons chacun dans nos groupes»* poursuit Benoît Mathé, élu à la Chambre d'agriculture. Les deux structures ont donc décidé d'aller de l'avant et de s'organiser pour proposer aux membres de chacun des groupes du département une coordination et un lien horizontal, très méthodologique, censé promouvoir l'action collective des agriculteurs plutôt que le chacun pour soi. *«Le groupe est toujours plus fort que le plus fort du groupe»* se plaît à rappeler Eric Bertrand, qui avait manifesté un soutien appuyé à cette démarche commune, lors du 1er Forum des groupes, qui s'était tenu le 10 décembre dernier à la mairie de Saint-Saulge, sous l'animation de Loan Jérôme (Trame). Politiquement, en parallèle à la réaffirmation d'une diversité des productions et à la nécessaire captation de valeur ajoutée dans le ferme Nièvre, le président de la Chambre d'agriculture avait invité les agriculteurs du département à prendre ensemble leur destin en main. Réfléchir à plusieurs, définir les enjeux et tenter d'y répondre, comme le font le Ceta Entre Loire et Allier ou le groupe Magellan, vaut toujours mieux que de rester -et de subir- seul dans son coin.

Copil et formation

Du coup, en mai, les groupes étaient chacun représentés par au moins un membre lors de la 1ère réunion du Comité de pilotage (Copil), destiné à coordonner l'action des groupes. *«Nous y avons réaffirmé les priorités qui étaient sorties du forum qui étaient au nombre de cinq : proposer une formation animateurs/agriculteurs sur la gestion des groupes, redéfinir le pourquoi de l'existence de chaque groupe, organiser un forum annuel, prévoir un programme d'accueil des nouveaux adhérents, savoir mettre en place un projet sous un aspect méthodologique. De là, nous avons donc eu l'idée de mettre en place une formation commune de deux jours, qui s'adresse à chacun des membres de chaque groupe et aux animateurs qui les suivent dans les organisations professionnelles»* souligne Jeanine Thibaut. Les 29 et 30 septembre prochains, la formation se tiendra donc à Suilly-la-Tour. *«Le thème a été décidé dans le souci des 5 priorités exprimées, c'est-à-dire savoir mettre en place un projet, et ce projet, c'est accueillir de nouveaux adhérents»*. La recherche de nouveaux adhérents est *«un souci de tous les groupes. Au bout d'un certain temps, les groupes s'essoufflent et les jeunes sortant de formation sont parfois mieux formés que les animateurs des groupes ou n'ont tout simplement pas le goût d'y rentrer. A Actrices nivernaises, nous défendons cette idée de relance, par un moment de convivialité et d'apprentissage qui pourra être utile pour stimuler les groupes mais aussi, pour chacun, dans l'application des méthodes sur l'exploitation»*.

L'animatrice, Loan Jérôme, anime avec une méthode dynamique qui inspire la bonne humeur. Ce développement personnel et collectif devrait donc permettre à chacun des participants de mieux cerner et cibler les agriculteurs qui pourraient vouloir adhérer à l'un des groupes nivernais.

E.C.

Emploi

Apprentissage : de nouvelles mesures pour relancer le dispositif

Afin d'accroitre le nombre de contrats d'apprentissage, le gouvernement a récemment pris des mesures de nature à encourager les professionnels à y avoir recours.

L'apprentissage, en associant école et transmission des connaissances par un professionnel, permet une bonne insertion professionnelle des jeunes en leur donnant la chance d'acquérir une expérience professionnelle.
Néanmoins, on constate une érosion du nombre de contrat d'apprentissage conclus ces dernières années. Face à ce constat, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour relancer le dispositif.
La mesure phare de cette relance de l'apprentissage consiste en une aide forfaitaire de 4400€, versée par l'Etat, au titre de la première année d'un apprenti mineur dans les entreprises de moins de onze salariés. Cette aide est cumulable avec les autres dispositifs d'aides existant. Cette aide concerne les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1er juin 2015. Elle est versée en 4 fois 1100€, tous les trois, à compter de la date de début de contrat. La demande d'aide sera disponible en ligne dès le 15 juillet.

Simplification pour l'exécution de certains travaux pour les mineurs

Les travaux interdits aux jeunes sont nombreux. Alors comment concilier protection du jeune travailleur ou encore les objectifs d'une formation professionnelle avec ces interdictions ? Des dérogations existent. Pour s'en prévaloir, une procédure de déclaration, visant à simplifier la démarche qui était auparavant une demande d'autorisation, doit être mise en œuvre. Les informations à fournir à l'administration restent importantes mais offrent des garanties sur la santé et la sécurité du jeune.

Ainsi pour ces travaux réglementés, comme par exemple la conduite d'équipements mobiles automoteurs ou d'équipements de travail servant au levage (tracteurs, télescopiques), il convient de déclarer à l'inspection du travail, en respectant un formalisme précis, les travaux que les jeunes seront amenés à effectuer. Cette déclaration vaut dérogation pour la réalisation de ces travaux interdits aux jeunes pour une durée de 3 ans. Elle doit donc être renouvelée au terme de cette durée.
Pour les travaux temporaires en hauteur avec escabeau, marchepied ou échelle aucune déclaration n'est nécessaire sous réserve de présente les caractéristiques suivantes :
1° - Etre de courte durée sans présenter de caractère répétitif ;
2° - Et se heurter à une impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des salariés
Ou s'exécuter avec un risque de chute de hauteur dont le document unique d'évaluation des risques établit qu'il est faible.

Pour toute information relative au travail des mineurs sur votre exploitation, le service emploi de la FDSEA de la Nièvre est à votre disposition au 03 86 93 40 92 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr

SERVICE EMPLOI FDSEA58

Réserve naturelle régionale

Le projet qui ne passe pas

Les structures et les adhérents individuels qui composent l'Association des usagers Natura 2000 dans la Nièvre étaient invités à réfléchir au projet de Réserve naturelle régionale de Loire bourguignonne. Le branle-bas de combat est sonné.



Président de l'Association des usagers des sites Natura 2000 dans la Nièvre et de celle des propriétaires d'étangs, Jean de Gesnais (au centre) a pris la tête de la croisade contre le projet de Réserve naturelle régionale de Loire bourguignonne, à côté des agriculteurs, des chasseurs, des pêcheurs, des propriétaires et des forestiers.

Dans la Nièvre, trois projets de création de réserves naturelles régionales (RNR) sont bien avancés. Les conseillers départementaux, réunis en session le 29 juin dernier, en ont approuvé la mise en œuvre. Si les deux dossiers qui concernent le sud-Morvan et la protection des chauve-souris ne semblent pas rencontrer d'opposition, celui de la Loire bourguignonne, autour de Decize, en revanche, fait l'objet d'une nouvelle controverse. Ce projet, mené par le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne (CENB), a été étudié dès 2011, avant de faire l'objet d'un avis défavorable au cours d'une consultation organisée en novembre 2014, notamment sous l'impulsion des Fédérations départementales de la Chasse et de la Pêche. A cette occasion, les acteurs locaux avaient posé pour une photo sous une banderole explicite : *«Réserve, non merci !»* Mais depuis le début de l'année, le Conservatoire a relancé le projet, censé concerner 800 ha, en cherchant des soutiens politiques, particulièrement auprès du Conseil départemental et du Conseil régional. Ce à quoi les chasseurs, les pêcheurs et l'association des Usagers Natura 2000 ont opposé, le 8 janvier dernier, une lettre au président du Conservatoire, dont la copie a été envoyée au préfet de la Nièvre, aux présidents du Conseil régional et du Conseil départemental et aux parlementaires nivernais. En substance, les signataires rappellent le désaccord exprimé en novembre, indiquent que ce tronçon de Loire est déjà classé en zone Natura 2000 et que les outils de conservation des espèces et des habitats existent déjà, que plusieurs communes concernées sont opposées au projet et que les francs-bords appartenant au Domaine public fluvial ont été ajoutés au projet, alors même que dans leur majorité, ils sont loués pour la chasse du gibier de plaine et du gibier d'eau, par un processus d'adjudication, et qu'en l'occurence les chasseurs n'ont pas été consultés... Un point particulier concernant l'agriculture est aussi évoqué : *«Le Conservatoire déclare être motivé par le maintien des surfaces agricoles en herbe, donc du pâturage en lieu et place de la maïsiculture. En considérant que le projet se compose d'une part des propres parcelles du CENB, d'autre part de parcelles privées submergées plusieurs fois par an par la Loire (de l'aveu du propriétaire) et enfin des francs-bords du DPF, on voit mal comment la création d'une RNR pourrait s'avérer d'une quelconque utilité sur ce point. En effet les parcelles privées en question sont déjà impropres à la maïsiculture, les cahiers des charges d'exploitation des francs-bords du DPF interdisent déjà cette pratique et pour ce qui concerne le CENB, nous croyons savoir qu'il n'a pas vocation à produire du maïs. Nous comprenons donc mal en quoi la RNR serait un levier»* expliquent-ils.

«Inutile, incohérente, dangereuse»

Forte de 18 000 adhérents, via les sept structures qui la composent (Fédération départementale des chasseurs, Association des propriétaires d'étangs, association des chasseurs de gibier d'eau, association des propriétaires ruraux et bailleurs, syndicat des sylviculteurs de la Nièvre, Chambre d'agriculture et FDSEA/JA), l'Association des usagers des sites Natura 2000, présidée par Jean de Gesnais, a donc examiné les possibilités de recours contre ce projet, relancé par la position favorable des élus départementaux fin juin. Outre des irrégularités de forme, dénoncées par les représentants des structures, le 9 juillet, qui pourraient conduire à des procédures judiciaires, les responsables de la chasse, de la pêche, de la forêt, des étangs, de la propriété et de l'agriculture ont redit tout le mal qu'ils pensaient de cette Réserve naturelle régionale. Ils soupçonnent le Conservatoire de vouloir obtenir des fonds régionaux pour une certaine inutilité de fait, tout en mettant en avant une promotion des loisirs, pour des visiteurs ou des touristes hypothétiques, au détriment d'une activité de production qui permet à ses acteurs, certes pour en vivre, de rester les vrais écologistes du terrain. Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, Didier Ramet, secrétaire général de la Chambre d'agriculture ont pu plaider pour les agriculteurs, partout où la folie environnementaliste *«veut superposer des règles, sanctuariser l'environnement, restreindre la capacité de production de ses vrais défenseurs que sont ses acteurs locaux»* et tout cela *«au motif de dogmes idéologiques et sectaires»*. Ils partagent avec Jean de Gesnais (aussi président des propriétaires d'étangs), Etienne Berger, président de la Fédération des chasseurs, Thierry Poitreneau, président de l'Association de chasse fluviale de la Nièvre, le sentiment que, décidément, cette Réserve naturelle régionale est *«inutile, incohérente et dangereuse. Inutile parce qu'il nous semble inopportun d'ajouter une couche réglementaire à un territoire déjà bien préservé par les bonnes pratiques des acteurs locaux... Incohérente parce qu'elle fixe certains objectifs sur lesquels nous pourrions nous retrouver mais prévoit parallèlement des réponses et moyens soit contradictoires soit inadaptés... Dangereuse parce qu'elle tend à laisser penser qu'un territoire ne peut être préservé que par des structures et des intervenants hors-sol, par l'intermédiaire d'outils artificiels et non plus par des acteurs de terrain responsables et conscients du patrimoine écologique de l'espace sur lequel ils travaillent ou exercent leur passion»*... En fin d'AG, le 9 juillet, les usagers des sites Natura 2000 ont donc évoqué l'envoi d'une lettre au président du Conseil régional de Bourgogne, afin de le sensibiliser avant la période électorale ainsi qu'au président du Conseil départemental. Toutefois, la consultation publique sur le sujet est terminée depuis le 21 juin et c'est le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel qui, l'avis du Conseil départemental en poche, n'a plus qu'à se prononcer sur la validité du projet. Sans doute avant la fin de l'année.

E.C.

Défrichement des sapins de Noël

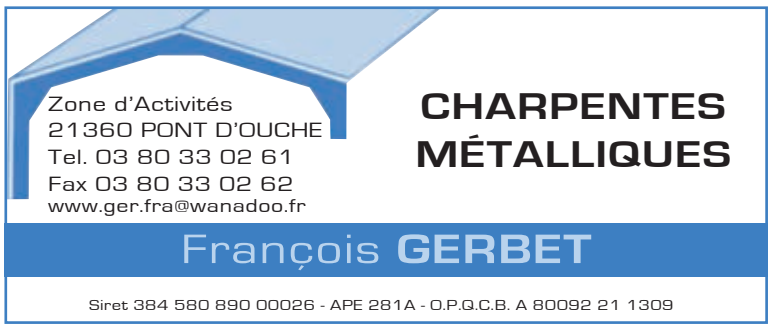
La réponse du ministre

Il y a quelques semaines, le préfet de la Nièvre était allé rencontrer des agriculteurs du Morvan, les frères Boucher, sur leur exploitation. Ils lui avaient fait part de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient, ayant acquis une parcelle de sapins non exploités, que la loi interdisait de redevenir une parcelle agricole. Stéphane Le Foll vient de répondre à une question écrite de la sénatrice Anne Emery-Dumas sur le sujet.

Le 7 mai, au Sénat, la sénatrice de la Nièvre a interpellé le ministre de l'agriculture sur le sujet du *«défrichement et retour à une vocation agricole des anciennes plantations de sapins de Noël»*. *«Si les sapins n'ont pas été coupés dans un délai de 10 ans, les parcelles concernées ne ressortissent plus du statut agricole mais du statut forestier»* avait-elle indiqué, expliquant que jusqu'à la loi d'avenir agricole d'octobre 2014, *«une simple déclaration auprès de l'administration suffisait pour dessoucher et revenir à une activité agricole»*. Désormais, au grand dam des agriculteurs morvandiaux, la loi *«impose de reboiser ou de verser une indemnité compensatrice conséquente au fonds stratégique de la forêt et du bois, sans pour autant pouvoir envisager le retour de ces parcelles vers une activité agricole»*. Selon Anne Emery-Dumas, *«la culture de sapins de Noël est une activité qui s'est développée dans le Morvan dans les 70 dernières années et constituait une activité annexe de nombre de petites exploitations d'élevage avant d'évoluer vers une culture de pépinières beaucoup plus structurée. Les anciennes plantations se sont transformées en friches avec quelques arbres de peu de valeur et l'impossibilité de leur rendre une vocation agricole prive les exploitations de terres agricoles utiles»*. Au ministre, l'élue a donc demandé *«d'envisager une modification du statut de ces anciennes cultures de sapins de Noël pour sortir du régime forestier et assurer leur retour au statut agricole, conforme à leur utilisation originelle»*. Dans une réponse très technique, publiée le 9 juillet, Stéphane Le Foll re-précise le cadre légal de ces plantations. *«La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 impose que toute autorisation de défrichement soit assortie d'une ou plusieurs des conditions mentionnées... au Code forestier, visant à compenser le défrichement. Toutefois, cette loi n'a pas modifié les dispositions spécifiques aux plantations de sapins de Noël»*... Ainsi donc, ces plantations *«de moins de 10 ans ne sont pas considérées comme des bois mais comme des cultures. Leur destruction n'est pas soumise à autorisation de défrichement»*. Pour ce qui est des plantations de plus de 10 ans, *«elles relèvent du statut forestier et sont soumises au droit commun en matière de défrichement... Elles sont exemptées de demande d'autorisation de défrichement, comme tout autre bois, jusqu'à 30 ans. Enfin les plantations de plus de 30 ans sont effectivement soumises à autorisation de défrichement et à compensation»* répond le ministre. Pas sûr que cet avis technique satisfasse les éleveurs concernés dans le Morvan, ni même que les services du ministère, vu la réponse, se soient réellement penchés sur les spécificités propres au territoire et à ses éleveurs. Quant à proposer une modification du cadre légal, rien, dans le texte, ne le laisse supposer à court ou moyen terme.

E.C.





Récoltes

Au tour des blés d'entamer le bal des moissons

La canicule ne semble pas avoir trop pénalisé la collecte des blés et les premiers chiffres sont encourageants. Reportage en Tonnerrois et en pays d'Othe.



L'an passé, à Bligny, la moissonneuse avait tourné jour et nuit. Une pression beaucoup moins présente cette année, avec une météo particulièrement ensoleillée.

Avec sa barre de coupe de plus de 10 m, la moiss-batt «avale» ses 50 ha à la journée. A Bligny, en pays d'Othe, comme un peu partout dans le département, la collecte de blés vient de démarrer et les associés de la Sep de Bord sont à la manœuvre, jusqu'à tard dans la nuit. La difficulté, explique Jean Butin, *«c'est la répartition le soir, de la paille derrière la machine. Dès qu'il commence à faire un peu de rosée, les pailles sont plus lourdes, moins bien broyées et s'éparpillent moins bien…»* L'an passé, la machine avait travaillé jusqu'à 5 jours d'affilée : *«on la redescendait vers 6 h du matin, voire même, on la ravitaillait aux champs…»* Pas de pression cette année, avec des chantiers qui n'auront connu que le soleil écrasant de juillet.

Avec une moyenne de 78 q/ha, les rendements en orge sur l'exploitation sont légèrement supérieurs à la moyenne quinquennale. Une collecte prévue pour être commercialisée en fourragère, précise Thierry Desvaux, autre associé de la Sep : *«le prix est le même que celui de la brasserie, du fait d'une importante demande chinoise en la matière avant moissons, pour fabriquer leurs bières...»* Avec l'avantage au final de vendre des variétés brassicoles, sans sélection au calibrage. Terminée aussi, la récolte de colzas a livré son verdict, avec une moyenne de 37 q/ha. Ici, on privilégie avant tout la marge au rendement maximum : *«comme dans notre système, on fait beaucoup de colzas derrière des petits pois, nous avons diminué notre fertilisation azotée, le colza bénéficiant de l'azote laissé par la légumineuse…»* La collecte de blé vient tout juste de démarrer et les premiers chiffres semblent légèrement supérieurs à la moyenne de 80 q/ha enregistrée en 2013 : *«je pense que la maturité physiologique était suffisamment atteinte pour ne pas avoir été pénalisée par le coup de chaud…»* Satisfaction également en ce qui concerne les PS : *« c'est sans doute très bon car les bennes sont très lourdes… »* Mais quelques doutes en revanche pour ce qui est du taux de protéines : *«on avait prévu un apport azoté tardif, mais nous n'avions pas alors les conditions humides nécessaires…»* Entre colzas et blés, la collecte de pois est dans la moyenne, à 37 q/ha : *«le coup de chaud a pourtant grillé les dernières feuilles, mais le rendement est satisfaisant…»* Suivront les féveroles, les pois chiches (une première cette année, avec 20 ha implantés), le soja, mélangé au tournesol, une démarche inédite et atypique dans le département : *«ils ont été semés ensemble, avec une trémie spécifique à chacun, alternant 3 rangs de soja pour 2 rangs de tournesol. Avec pour objectif un rendement global supérieur, du fait d'une synergie entre les deux…»* Semé début mai, le sarrasin sera récolté début septembre, avec des invités surprise : *«plusieurs ruches ont été installées, le sarrasin ayant besoin d'abeilles pour être fécondées. Après les orges, on a semé en dérobés une trentaine d'ha en sarrasin, autour desquelles seront implantées également une trentaine de ruches…»* Pour le plus grand bonheur des apiculteurs et de leurs protégées, qui manquent cruellement de fleurs dans le secteur et bien dans l'esprit et la démarche qui caractérisent la Sep depuis son origine.

Une diversification difficile

A Gland, chez les Perret, on moissonne en famille les 420 ha de l'exploitation : Christophe sur le tracteur, son frère Xavier, à la moiss-batt, Thomas le neveu, qui assure les transferts… On est ici en pays Tonnerrois, en limite de la Côte d'Or, sur les plateaux de Bourgogne et cette année encore, la collecte de colza a été pénalisée. Christophe Perret a fait les comptes : *«une moyenne finale de 23 à 25 q/ha, c'est peu… Un rendement qui s'explique par une présence massive d'altises apparus à l'automne et présents tout l'hiver. Pénalisée dans sa croissance, la plante n'a pas supporté les quelques jours de gel rencontrés…»* Satisfaction en revanche pour ce qui est des orges : *«on va terminer avec une moyenne de 82 à 83 q/ha et la qualité est là, avec un calibrage autour de 90 %. Même dans les cailloux, on est entre 65 et 75 q/ha, 20 quintaux de plus que l'an passé…»* Des chiffres supérieurs toutefois à ceux de la région, où la moyenne ne devrait pas dépasser les 75 q/ha. Ici aussi, on entame les blés, avec des premiers rendements approchant les 75 q/ha en bonnes terres : *«en instantané, on peut même monter à 100 q/ha. La qualité semble être là aussi, avec une moyenne en PS à 80 et un taux protéinique de 11,5 à 12,5…»* Une nouveauté cette année, pour les deux frères, qui se sont lancés dans la culture de pois d'hiver : *«la première fois qu'on en refait depuis 10 ans, pour couper l'implantation des colzas et laisser à la terre le temps de se reposer…»* Pas facile de se diversifier en pays tonnerrois, explique Xavier : *«le lin et le soja ? Des cultures d'avenir bien sur, mais il faudrait pour ça de grosses terres humides que nous n'avons pas ! La luzerne ? Nous sommes à 45 km de l'usine de déshydratation de Baigneux et leur rayon se limite à 40 km. Se diversifier, mais dans quoi ? Dans les poulaillers…?»* Dans le collimateur également, les problèmes liés au désherbage : *«nous avons de moins en moins de matières actives pour désherber nos terrains superficiels et il nous est interdit de bruler les parcelles, ce qui nous paralyse énormément…»*

La radio de bord dans la moiss-batt crépite : *«c'est bon, on va changer de champs...»* Sur la parcelle, de la paille en andain, à destination des éleveur. Pas de pluie au programme dans les prochains jours et le rythme des chantiers est serein. Une avance de plus d'une semaine par rapport au calendrier, du fait de la chaleur. Et puis, comme le souligne Xavier dans un sourire : *«ça presse pas de s'affoler!»*

DOMINIQUE BERNERD



L'heure de changer de parcelle, pour Christophe, Xavier et Thomas Perret.



L'informatique embarquée a du bon, comme ce logiciel installé dans la moiss-batt des frères Perret, les informant en temps réel sur les rendements instantanés et moyens de la parcelle, en fonction des veines de terre rencontrées.

Filière porcine

Mieux valoriser les déchets de l'agro-alimentaire

Second volet de nos reportages chez des éleveurs porcins, avec le Gaec Collot-Chesnet, dont les deux associés, naisseurs-engraisseurs à Mézilles, ont fait le choix de mieux valoriser les déchets de l'agro-alimentaire afin de réduire leurs coûts de production



L'exploitation produit 4000 porcs par an.

Le Gaec Collot-Chesnet est le fruit de l'association de 2 éleveurs de Puisaye. Laurent, installé en 1990 sur 15 ha avec un atelier poulet et gavage, monte en 1992 un atelier plein air de 80 truies. Marc, le second associé, était installé sur 6 ha avec 80 truies en plein air en 1991. En 1994, ils forment leur Gaec et reprennent l'exploitation du père de Marc. Ils augmentent alors progressivement le nombre de truies pour arriver à 250 mères en plein air. ils sont alors naisseurs post - sevreur (vente des porcelets à 25 kg : schéma classique à l'époque).

En 2002, Véronique, l'épouse de Laurent et sœur de Marc les rejoint dans le Gaec. Ils profitent alors de l'arrivée d'une troisième associée pour réorganiser les tâches de l'exploitation et lui confient la charge de la comptabilité et de l'atelier volailles. Ils déplacent et modifient la FAF (fabrication d'alimentation à la ferme), ramenant le nombre de truies à 160 mères. Ils installent les truies en bâtiment et construisent un atelier engraissement avec alimentation soupe pour accueillir la totalité de la production. En 2011, le Gaec entreprend des travaux de mise aux normes et démolit une partie du bâtiment existant, afin de monter un nouveau abris pour les truies gestantes. Modernisant les bâtiments en 2012 pour permettre la distribution de la soupe dans la zone de post sevrage et maternité. L'arrêt du plein air a été lié à la pression sanitaire due aux fortes populations de sangliers (brucellose) ainsi qu'à la volonté d'alléger la charge de travail liée à la production plein air. Tout au long de leur carrière, les exploitants ont fait le choix de moderniser leur outil de production pour réduire le besoin en termes de temps passé et faciliter les tâches.



Différents co-produits agro-alimentaires sont valorisés, comme de la purée de pommes de terre issue de la transformation industrielle.

Bientôt l'installation d'un JA

La SAU de l'exploitation ne permettait pas l'autosuffisance alimentaire et afin de limiter les achats d'alimentation, le Gaec a fait le choix de s'orienter vers les co-produits de l'industrie agro-alimentaire. C'est ainsi qu'ils valorisent aujourd'hui 3 types de co-produits différents :

Du lactosérum (acheté à Senoble via le groupement Cirhyo.)

De la purée de pomme de terre issue de la transformation industrielle via ce même groupement.

Des déchets de viennoiserie industrielle

Dans un contexte viande porcine où la rentabilité varie fortement depuis de nombreuses années, l'exploitation à fait le choix de réduire autant que possible les coûts liés à l'alimentation. Cependant la valorisation de ces co-produits ne permet pas d'apporter de protéines et l'exploitation est contrainte d'acheter des tourteaux (soja+colza) pour complémenter la ration. Le suivi de l'élevage et l'amélioration des performances est un axe majeur dans la maîtrise des charges. Le suivi informatique des rations permet de limiter le gaspillage des animaux tout en suivant de près leur appétit. Les exploitants font partie de Cirhyo et reconnaissent l'importance du groupement dans le suivi des performances : *« même si on a l'impression de progresser, on fait parfois un saut de puce si on se compare aux autres. »* Valorisé à 100 %, le lisier permet aussi, pour sa part, une réduction des achats d'engrais. Les cultures, notamment au printemps répondent plus rapidement aux apports par rapport à l'épandage de fumier pailleux. Le lisier est un engrais complet qui permet de limiter la fumure de fond sans détérioration du potentiel des sols. Les bâtiments sur caillebotis permettent aussi de mieux gérer l'ambiance. Les animaux sont moins sujets aux variations de température.

Le Gaec a pour projet d'installer un JA sous peu. *« L'activité le permet partiellement en limitant le recours à l'embauche du salarié du groupement. Quand on a investi en porcs, les bâtiments ont des spécificités propres qui limitent les alternatives »* constate Laurent. En même temps il a conscience que son outil est viable et malgré la baisse des prix de la viande, ils ont envie de continuer à investir dans leur outil et à le faire perdurer. Habitué aux variations des cours de la viande, l'éleveur s'inquiète tout de même du rapport coût de production / prix de vente qui s'est fortement dégradé cette année. *« Notre production est soumise au marché depuis des années, c'est dur mais aussi plus juste, on est dans la réalité du marché ».*

Marianne Ranque

L'exploitation en quelques chiffres :

SAU : 90 ha
UTH : 3,5
Production annuelle : 4000 porcs
160 truies
2 poulaillers label

Points forts de l'exploitation :
Emplacement isolé : possibilité d'extension ou de projet bâtiment loin de tout riverain
Complémentarité des associés
Mise aux normes réalisée
Bâtiments récents et fonctionnels
Valorisation intégrale des effluents

Ce qui pourrait faire envisager un arrêt de l'atelier :
Une dégradation trop importante de la rentabilité de l'exploitation, mais *« même avec une rentabilité faible, l'arrêt est difficile car il faut rembourser »*

▸ Agenda

Prochains marchés à la ferme

Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique. Prochains marchés à la ferme de l'année :
Samedi 18 juillet, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères
Samedi 25 juillet, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

Nuits Maillotines à Joigny

Depuis près de 20 ans, les nuits d'été joviniennes sont rythmées par les «Nuits Maillotines». Elles auront pour thème cette année «Joigny gourmande…», animées par les comédiens de la Spiralum compagnie, basée à Beauvoir en Puisaye. Prochaine représentation samedi 18 juillet et les suivantes : vendredi 24 juillet ; samedi 1er, samedi 8, samedi 15 et vendredi 21 août. Rendez-vous à 20 h 45 devant l'Office de tourisme, quai Henri-Dagobert. Tarifs : 12 €, réduit de 12 à 17 ans et demandeurs d'emploi (6 €). Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations au 03 86 62 11 05

19/07 «Rendez-vous nature» à Saints-en-Puisaye

Dimanche 19 juillet, à partir de 15 h 30, «rendez-vous nature» à Saints-en-Puisaye, organisé par le Conservatoire d'Espaces naturels de Bourgogne, sur le thème «les dernières prairies alluviales du Branlin, un joyau de biodiversité. Animé par Maxime Jouve. Un après-midi estival, pour s'imprégner de la diversité floristique et des pratiques de gestion extensives garantes de ces milieux en sursis. RDV à l'entrée du hameau «Les Bressus», au triangle de bifurcation avec la D211, direction Saints.
Inscriptions au 03 80 79 25 99 ou contact@cen-bourgogne.fr



▸Agenda

22/07 Marché de l'été en musique à Arcy sur Cure
Mercredi 22 juillet, à partir de 17 h 30, marché de l'été en musique dans les rues de'Arcy sur Cure. Une vingtaine de producteurs seront présents ainsi que des stands d'artisanat. Animation musicale et possibilité de se restaurer. Renseignements au 03 86 81 54 26 et sur www.cœurdelyonne.com

18 et 19/07 Foire des Potiers à Saint-Sauveur-en-Puisaye
La 33e Foire aux Potiers aura lieu samedi 18 et dimanche 19 juillet dans el parc du château de Saint-Sauveur, en face du musée Colette, de 10 h à 19 h. Thème du concours cette année : «le masque». Initiation au modelage et au tournage pour les enfants et les adultes. Plus de 70 potiers présents, venus de toutes les régions et pour certains, d'Allemagne et d'Espagne : sculptures, poteries, grès raku, faïences, fontaines d'intérieur… Restauration et buvette sur place. Visite du Musée Colette et également de la tour sarrasine possible.

02/08 Foire aux puces d'Aillant sur Tholon
Comme tous les ans, l'Office de tourisme d'Aillant sur Tholon organise sa «Foire aux puces», vide grenier brocante et collections, de renommée internationale, dimanche 2 août, de 4 h à 18 h. Plus de 600 exposants, particuliers et professionnels attendus, sur 6 kilomètres de déballage sur les places, promenades, dans les rues et routes d'accès à Aillant. Une navette gratuite sera disponible à partir de 8 h jusqu'à 18 h, entre les parkings d'Auxerre, Joigny et le centre ville

17 et 18/07 Festival K-Cow Phonies à Chichery
Vendredi 17 et samedi 18 juillet, festival «K-Cow Phonies» à Chichery. Folk-rock, blues, jazz, reggae, métal alternatif, hip hop… Autant de genres musicaux représentés. Parmi les animations : découverte de la permaculture, présentation de produits de fermes locales, peintres etc. happy Hour de 18 h à 19 h. Entrée : prix libre

Capserval

Avec l'avenir pour bagage

Après un parcours atypique et brillant, Elodie Goimbault entrera prochainement dans la vie active, après un stage de 3 ans à la coopérative Capserval, dans le cadre de ses études d'ingénieur agricole.


Du haut de ses 24 ans, Élodie Goimbault a déjà un solide parcours derrière elle…

Fille d'un agriculteur de Bussy-le-Repos, Élodie Goimbault a un parcours pour le moins atypique, multipliant les années d'étude et les expériences. A 24 ans, pensionnaire du prestigieux Institut polytechnique LaSalle Beauvais, elle vient de passer 3 ans en contrat d'apprentissage, à la coopérative Capserval, dans le cadre de ses études d'ingénieur agricole, spécialisation marketing et développement commercial.
Le Bac en poche en 2008, c'est tout naturellement qu'Élodie intègre le lycée agricole du Chesnoy à Montargis, où son père était déjà passé avant elle. Mais c'est finalement le lycée La Brosse qui aura sa préférence, pour un BTS en filière Anabiotec obtenu brillamment 2 ans plus tard, profitant de l'occasion pour effectuer un stage au Muséum d'Histoire Naturelle : *«on travaillait sur l'ADN, le code-barres, je trouvais ça très enrichissant, mais c'était l'été et je m'apercevais que j'avais plus envie en fait, d'être dans la moiss-batt avec papa, que derrière ma paillasse avec ma blouse blanche !»* A la rentrée suivante, nouvelle trajectoire et nouveau département : *«je suis partie en prépa au Legta de Quétigny, une école publique d'ingénieurs, où il y avait un concours C à passer en filière véto…»*

Une expérience avortée pour, excusez du peu, intégrer en 2e année le prestigieux Institut LaSalle Beauvais qui propose des formations d'ingénieur en agriculture, agro-alimentaire et environnement. C'est munie de ce cursus, qu'Élodie a rejoint l'année suivante, la coopérative Capserval à Gron, pour un contrat d'apprentissage de 3 ans, qui se terminera le 2 octobre prochain, à l'issue de ses études : *«intégrer le service développement et qualité de la coopérative, me donnait accès à une branche complémentaire de l'agriculture. Faire tous les maillons de la chaîne, c'est l'objectif de ma carrière…»*

«Un métier qui me plait…»

L'époque d'une première phase de découverte des référentiels de la coopérative, dont la filière CRC : *«c'était prépondérant que je m'inscrive dans cette démarche, qui est un peu le cœur de la coopérative, pour mieux en comprendre l'objectif et la philosophie…»* L'année suivante, on lui confie la charge de mener une enquête de satisfaction auprès des adhérents : *«une expérience sympa, permettant de se faire connaître et mettre des noms sur les visages…»* Aujourd'hui en mémoire de fin d'études, c'est tout naturellement qu'Élodie Goimbault a choisi la filière CRC pour thème de ses travaux , plus précisément : *«en quoi les productions différenciées apportent de la compétitivité à l'entreprise ?»* Enchaînant pour cela les rencontres avec les acteurs du terrain : *«agriculteurs, membres de la coop, meuniers, industriels…, pour recueillir leur opinion, leurs motivations et comment ils voyaient les perspectives d'évolution de la filière…»* A l'heure de bilan, Élodie ne regrette pas d'avoir choisi une coopérative à taille humaine pour cadre de sa formation, appréciant notamment la polyvalence des taches effectuées : *«j'ai touché à tout ! Que ce soit sur la plateforme PSV ou sur la partie agronomie avec les plans de fumure, ainsi que la partie commercialisation au travers des clients…»* La jeune étudiante a une idée bien arrêtée de son futur parcours professionnel : *«on m'a toujours dit que dans le boulot, il y avait 3 piliers ; l'ambiance générale de la boîte, le salaire et surtout, les missions à effectuer ! Je veux me lever chaque matin en me disant que je fais un métier qui me plait…»* Avec toujours à l'esprit un intérêt commun : *«il faut que les missions me correspondent, mais correspondent aussi aux besoins de l'entreprise, sinon ça ne sert à rien !»* Nul doute qu'avec un tel viatique, Elodie ne tarde à trouver un employeur. Avec en prime dans ses bagages un solide sésame pour l'avenir…

DOMINIQUE BERNERD

Concours Général Agricole

L'heure de la remise des prix

Les producteurs et éleveurs récompensés lors du dernier Concours Général Agricole, se sont vus remettre leurs prix, dans le cadre des celliers départementaux, à la préfecture de l'Yonne.


Les producteurs et personnalités présents, à l'heure de la photo souvenir.

Les absents, c'est bien connu, ont toujours tort ! Particulièrement en ce jour de canicule, où la fraîcheur des celliers du département était la bienvenue en cette soirée de remise des prix du Concours Général Agricole 2015. Si l'affluence était moindre que les autres années, les producteurs qui avaient fait le déplacement, ont pu apprécier les propos des personnalités présentes, qui tous, ont vanté leur travail. A commencer par le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, pour qui : *«nos agriculteurs se diversifient et attachent de l'importance à produire et à faire connaître le département au travers de productions de qualité…»* Un discours au diapason de celui du représentant de l'État, le préfet Jean-Christophe Moraud : *«à chaque fois, les exploitants, les agriculteurs, montrent qu'ils savent travailler, qu'ils veulent bien travailler et sont tournés tous les jours vers l'excellence. Et c'est ce qui est célébré depuis plus d'un siècle, au travers du Concours Général Agricole et ce qui en fait son succès…»*

Pour mémoire, rappelons qu'avec 129 échantillons en compétitions, les viticulteurs icaunais sont revenus du Salon de l'agriculture avec 59 médailles, dont 27 d'or, 21 argent et 11 de bronze. Fortunes diverses en revanche pour les produits du terroir présentés, à l'exception de la Brasserie de Vézelay, auréolée d'argent et de bronze. Et une reconnaissance confirmée de l'élevage dans l'Yonne, qu'il soit bovin, avec le Gaec Cadoux, ou ovin avec les médailles d'or, glanées par Jean-Paul Moiron et le Gaec des Plantes. Récompensé également, le poyaudin Romaric Guyollot, classé 3e au concours de la race Trait de l'Auxois.

DOMINIQUE BERNERD

Section Anciens exploitants

La défense des petites retraites au cœur des débats

Réunis en assemblée générale, les anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne ont évoqué une nouvelle fois la question des retraites, rappelant qu'en la matière, le *«compte n'y était pas»*.



Comme à l'accoutumée, l'assemblée générale s'est déroulée dans l'enceinte de l'amphithéâtre du lycée La Brosse.



Directeur de la santé à la MSA de Franche Comté, le Docteur Jean-Jacques Laplante est intervenu sur le *«bien vieillir»*.



Le président de la section des anciens exploitants FDSEA de l'Yonne : Marcel Huré.

Comment, concernant les retraites, parvenir à plus d'équité et améliorer le pouvoir d'achat des retraités agricoles ? Des sujets abordés à plusieurs reprises lors des différentes interventions qui ont émaillé l'assemblée générale des anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne, le 29 juin dernier, au lycée La Brosse. Notamment dans le rapport moral et d'orientation présenté par le président de la Section, Marcel Huré : *«quel gouvernement serait prêt à considérer que chaque femme, chaque homme, ayant cotisé à son organisme social au long de sa vie professionnelle, perçoive à sa retraite la même pension, quel que soit son régime d'origine ? Ni à droite, ni à gauche, ils n'oseraient !»* Des revendications portées à la connaissance du Préfet de l'Yonne, le 15 juin dernier, lors d'une rencontre en préfecture, *«malheureusement notre représentant de l'Etat n'a pas de solution à nous proposer…»* Ainsi qu'auprès du sénateur Jean-Baptiste Lemoyne : *«un homme à l'écoute, nous assurant de sa disponibilité à faire remonter nos revendications…»*

La motion votée à l'unanimité au cours de l'Assemblée, a repris les textes votés lors du congrès national de la SNAE, comme, entre autres, de dénoncer la non revalorisation des retraites depuis le 1er avril 2013 (soit un préjudice de 5,4 milliards € pour les 15 millions de retraités français, d'exiger que le financement des revalorisations repose sur la solidarité nationale et non uniquement sur la profession agricole, ainsi que le relèvement de 2000 € par an du revenu fiscal de référence (10 633€ pour une part en métropole), permettant ainsi l'exonération fiscale des bas revenus.

A l'image de leurs cadets qui mènent ce travail depuis deux ans, les anciens de la Section, ont travaillé ces derniers mois, à une campagne d'adhésion auprès des retraités agriculteurs et viticulteurs. Un dossier de présentation de la section ainsi que des avantages liés à l'adhésion a été mis en place et présenté aux personnes concernées. La mécanique est désormais en place et il appartient désormais à chacun de la faire vivre, a rappelé Marcel Huré : *«donnez moi un levier, avec un point d'appui, je soulèverai le monde ! Sachant que le levier, ce sont les adhérents, plus nous serons nombreux, plus le manche sera long et plus nous serons puissants ! Il faut continuer l'effort…»*

Agriculteurs et cadres ont la même espérance de vie

«Comment bien vieillir et prévenir le vieillissement…?» En tout état de cause, c'est d'abord et avant tout, *«rester en bonne santé»*, selon, le Docteur Jean-Jacques Laplante, qui est intervenu en seconde partie d'Assemblée générale pour livrer quelques pistes de réflexion sur le sujet. Pour ce directeur de la santé à la MSA de Franche Comté, une chose primordiale : *«ce qui compte, ce n'est pas d'ajouter des années à la vie, mais bien de la vie aux années…»*, regrettant au passage que les Français *«pleurent»* un peu trop…: *«on a plein d'occasions de penser que notre société n'a pas toutes les tares dont on veut bien l'affubler !»* De citer pour exemple le dispositif de sécurité sociale, *«un bien collectif que d'autres pays, même les très riches, n'ont pas…»*

Si le vieillissement n'est pas une maladie, il accentue les inégalités en matière de santé, notamment pour les ouvriers, victimes d'une double peine, avec à l'âge de 35 ans, une espérance de vie de 41 ans dont 24 indemnes de toute incapacité, là où un cadre du même âge peut espérer 47 ans de vie dont 34 indemnes de toute incapacité : *«si un agriculteur se rapproche du cadre pour ce qui est de l'espérance de vie, il se situe entre les deux, en particulier les femmes, en matière d'incapacité…»* Mais la dépendance recule et se rétrécit dans le temps au fur et à mesure qu'on progresse dans la qualité de vie : *«3 personnes sur 4, nées après 1945, ne connaîtront pas personnellement la dépendance, l'âge moyen des personnes dépendantes passant de 78 ans en 2000, à 82 ans en 2040 pour les hommes et de 83 à 88 ans pour les femmes…»* Quelques statistiques nationales à connaître : *« en 2014, notre pays comptait 15 millions de personnes de plus de 60 ans, contre 24 millions attendues en 2060. Quand aux plus de 85 ans, ils étaient 1,4 millions de personnes en 2014, pour 4,8 millions en 2050…»* Les plus âges étant de plus en plus nombreux à vivre seuls, même en milieu rural : *«en 1962, 47 % des plus de 85 ans vivaient au sein de la famille, pour 15 % quarante ans plus tard…»*

«Boire pour boire, mieux vaut boire de l'eau !»

Passée devant le cancer en terme d'angoisse, face à la maladie, au sein de la population française, la maladie d'Alzheimer, contrairement aux fausses idées reçues, a régressé de 38% ces deux dernières décennies, notamment en secteur agricole. Plusieurs raisons à cela : *«une meilleure éducation, une stimulation cognitive plus importante, une cessation d'activité plus tardive…»* Alzheimer restant la 4e cause de mortalité, après le cancer, les maladies cardio vasculaires et les accidents. Un point encourageant : il n'est jamais trop tard pour passer d'un mode de vie sédentaire à un mode vie physiquement actif… Quelque soit l'âge, cela passe par des gestes simples à adopter, comme *«préférer l'escalier à l'escalator, faire des trajets courts à pied plutôt qu'en voiture, marcher dans la pièce quand on téléphone avec son portable plutôt que rester assis dans le fauteuil…»* Selon une étude divulguée par le médecin franc comtois : *«une activité physique régulière, liée à une bonne alimentation et une bonne hydratation, avec moins de tabac et d'alcool, font gagner 14 années d'espérance de vie en bonne santé supplémentaires par rapports à des personnes sans précaution. L'activité physique régulière de seniors, leur faisant retarder de 7 ans la dépendance…»*

Quant à l'alcool, responsable en France, en 2009, de 49 000 décès, dont 40 % avant 65 ans, ce petit rappel en guise de conclusion : *«si le vin fait partie de notre culture et de notre convivialité, mêlant plaisir cognitif de la connaissance et d'être ensemble, c'est la dose qui fait le poison ! Boire pour boire, mieux vaut boire de l'eau…!»*

DOMINIQUE BERNERD

▸ Formations

Enquête Formations 2015-2016

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, soucieuse de satisfaire vos attentes en matière de développement de compétences, lance pour la seconde année consécutive, son enquête formations. Cette enquête est essentielle pour sonder vos centres d'intérêt et besoins en matière de formation et bâtir un programme de formations à même d'y répondre. Pour accéder à notre questionnaire, connectez vous à l'adresse suivante : http://www.yonne.chambagri.fr/. Nous vous remercions par avance de votre contribution

Les limaces, ça suffit !

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation d'un jour, le 3 septembre 2015, afin de vous donner des clés de gestion durable des limaces. Après un temps consacré à la compréhension de leur biologie et cycle, l'intervenant détaillera sur la base de vos pratiques actuelles les différents leviers mobilisables en grandes cultures, pour gérer les limaces. L'après-midi se déroulera sur le terrain afin de vous mettre en situation d'analyse et de diagnostic.
Lieu : Lycée agricole de La Brosse à Venoy
Public : Agriculteurs de l'Yonne et des départements limitrophes
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Sortie du catalogue Formations printemps-été : 15 nouvelles formations proposées !

Sur la dernière campagne de formations (octobre 2014-avril 2015), vous avez été plus de 750 agriculteurs à nous faire confiance. Venez découvrir toutes les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires de mai à novembre 2015, sur le site www.yonne.chambagri.fr
Pour toute précision ou inscription, contactez nous au 03 86 94 22 22

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Examens 2015 Les candidats admis

21

Bac Pro Agroéquipement : ALLEMAND Paul, MORIZOT Remi, LACHAUME Jean-Michel

Bac Pro Services aux personnes et aux territoires : BONNY Morgane, BONIN Perine, FAISY Marion, LAUBER Marie-Hélène, FOURGOUS Celine, ROUX Emilie, CAZENAVE Sandra, LAURIN Quentin, BEAUJEAN Eloise, VATONNE Manon, IDAROUSSE Dhoihari, SALLIER Coralie, MAUGEY Jérémy, BILLOT Amandine, DASZKIEWICZ Vianney, BOUHOT Noémie, DENIMAL Joris, LOPES VALDES Anaïs, VIARD Charlie, VAN-NIEUWENHOVEN DOMICE Tom, DUCLOS Manon, BERNABEU Nicolas, RIERA Manon, DA SILVA Jennifer, BENMILOUD Marina, VILLEGAS Laurine, MONIER Cécile, DONZEAU Lucie, BOULET Mathilde, BOCQUENET Alexis, POINCHEVAL Anaïs, HUMBERT Améline, BEGIN Mathilde, COLLIN Marie, COINT Marie-Elise, EL BIYADI Nisrine, BON Alexis, BERTILLOT Julie, RONDEPIERRE BATTAULT Manon, MAZEAU Pauline, BARRE Sylvaine, CLEMENT Laurine, HORY Mélanie, REVEILLON Charlène, PALLAVIDINO Sophie, ROUGETET Manon, AURAY Julien, BAILLY Clémence, BAUDE Jéromine, BLONDEAU Claire, BORNAT Wendy, BOUSSAGEON Oriane, BRIALI Mélisande, COLIN Sophie, DURAND Mylène, GOMES Andréa, CHATAGNIER Laura, DOUHERET Julie, DUSSAU Maurane, LORY Alicia, MIGNARDOT Noémie, PERROT Laura, SIMONETTO Hinda, STEPHAN Chloé, RONDOT Anais, SOARES Cassandra, BOTIA Marvin, HACHETTE Caroline, PUTIGNY Eva, CATTANEO Maxime, FISCHER Laura, GALAIS Aurore, LABOURET Mathilde, PERSIL Héloïse, PROTOT Marjorie, THEVENET Valentine, TOULOUZE Alexis, LANFERNINI Ludivine

Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique : BARD Lila, BERNARD Julie, BEJARANO Celia, DEMANDRE Aristide, LAHAYE Pauline, VIEUX Mathilde, ROBILLARD Alexandre, TREITEDMY Marylene, LACHARME Marine, WACH Jennifer, SAVANTRE Emma, CURE Axelle, GRENIER Marine, KARAMOKO Mamadou, BOREL Sarah, FERRARI Jocya, LEGA Camille, PEAN Marianne, MARIN Sarah, DELHALLE Arthur, DAMOISEAU Ophelie, FAUCARD Clément, CORDONNIER Emeline, CHARLAT Philomene, PASCOET Salome, AUBRUN Vérité, CHARLUT Rodolphe, THIBEAU Simon, JULLIEN Romane, LAIVIER Charlotte

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Système à dominante cultures : BORNIER Régis, GUENOT Remi, GAUTHIER Anthony, MARPAUX Alban, MICLET Corentin, PHEULPIN Aurélien, ROZE Romain, MARIE Arnaud, RAILLARD Quentin

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Systèmes à dominante élevage : CERNESSON Ophelie, COSSART Laurine, BAILLET Laura, BOUCHERAT Mickael, GILLON Romain, ROGER Guy, LEBRETON Fabien, PERSILLET Edouard, COTIBY Alice, FOREY Valentin, BRIDOUX Aline, MOUGENOT Eva, BRIOTET Michel, KLEIN Alice, ROUSSELOT Corentin, MOREAU Lisa, GAGNOT Anthony, BRIOTET Adrien, CAP Anthony, LANTENOIS Albane, PREGERMAIN Yanis, DEVILLE Xavier

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Vigne et vin : QUINARD Sébastien, SCHMITT Mathieu, GERMAIN Anthony, FICHET Thibault, MILLET Léo, LAMBERT Romain, ARQUEROS Gabriel, JACQUET Arthur, DELLA CASA Ferdinand, BERT Rudy, CACHEUX Teddy, CALLABRE Pierre, JACQUEMIN Baptiste, MAROT Pierre, ROLLET Victor, VIEL Thomas, ROSSI Andréa, GERNEZ Paul, KHOURI Charles, MICHAUD Ophélie, POITOUT GRAS Loic, DIETRICH Leonard, BARBIER Romain, MESSAGER Simon, RAMILLON Etienne, CHALNOT Louis, COEUR Sarah, GAILLARD Hugo, VAISSE Charles, MICHAUD Matthieu, HERRBACH Adrien, DUFOULEUR Margaux, FOUQUERAND Clémentine, MANIEZ Thomas, ROBIN Antoine, LE GUEN Tanguy, SEEL Benjamin, CHEURLIN Pierre

Bac Pro Technicien conseil-vente en animalerie : NOIRAT Elyséa, LAMY-AUROUSSEAU Amandine, LEQUET Amandine, MARCHAND Elodie, MARCHAND Jordan

Bac Pro Technicien conseil vente en alimentation/Produits alimentaires : HELLE Chloé, MEFFRAY Aline, BENTABET Malika, TALBI Maud-Aurore, UKAJ Haki, SAID MARI Fardati, MICHELOT Camille, PERRIER Dorian, BOUGAUD Sarah, RODIER Maxime, THEVENET Vincent, FOUEN Justine, FRAISEAU Pierre Emile, GAUDILLAT Hugo, LECHAILLER Jérémy, BOTELLA Clément, MERIL Mallaury, MOSCIBROCKI Dorian

Bac Pro Aménagements paysagers : BENNER Paul, BUTTARD Florian, CHERITAT Florent, CHOQUET Thomas, CURTHELEY Thomas, DANIEL Florian, DENTAL Thomas, GAUDOT Guillaume, LECHENAULT Benoît, CHAUSSEY Pierre-Jean, BEZKOROWAJNYJ Yoann, GALISOT Rémi, GRUSON Gabin, JANNIER Clément, JEANNIN Florian, KHENSOUS Manu, MARTINS VINTEM Gratien, LÉPINE Victor, MACHAVOINE Corentin, MAITRE Florian, VANDENBROUCKE Tristan, PETIT Gaëtan, UMHAUER Nicolas, ZONCA Maxime

Bac Pro Technicien conseil vente en alimentation Vins et spiritueux : CANAUX Charline, BILLAN Megan, DOS SANTOS Hugo

Bac Pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin : DUMONT Léa, FUCHES Alison, MONNY Clémence, BALLAND Élodie, CLAIR Justine, TISSIER Marine, HARDOUIN Audrey, HERAUD Syrielle, GÉRARD Angélique, ABADIE Myriam, BENZOUIKA Sara, BROCHOT Benjamin, BARNIER Mylène, BERTHE Marion, BUISSON Manon, CARRIERRE Julien, HUGOT Maxime, MASSIEUX Marion, TARBY Quentin, DUVERT Léna, GAUME Guénaëlle, JACOTOT Pauline, JOBERT Coréane, LAGROST Laura, LEPETIT Gaëlle, PEREZ Sarah, PONS Marion, RAVENEL Mathilde, SAINT-ETIENNE Lou, FROIGNIER Charlène, BLET Maurine, AMEAL Jessica, BERTRAND Eddy, FOURRÉ Alexandre, ECARNOT Alice, GROULT Aurélien, TAVERT Valentin, TOUCHEMOULIN Mélanie

Bac Techno Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : LANDRIOT Marie, LECRIVAIN Adrien, ROBIN Caroline, PRUNIER Romain, NAWROCKI Léa, GADREY Ludivine, GARRY Antonin, GOICHOT Noémie, HAXAIRE Séraphine, BEGUE Joffrey, COLOMBO Arthur, COULOMBAN Clémence, DEMANGEOT Alexandre, BODIN Alexandre, HORDE Antoine, COHEN Jules, BLETON Mathieu, GAUTHEROT Héloïse, LEJEUNE Chloe, SAULGEOT Adele, ALVAREZ Damien, CLAIR Alexia, PLACET Mickaelle, GREHAN Justine, DEBROSSE Anaïs, SOMMANT Océane, KETTERLE Jehanne, CHARLES Louise, MEUILLET Louise, MAITRE Sarah, CASTELLANO Léonie, DONET Stéphanie, VASSEUR Pauline, SEGUIN Lucie, ROUX Valentin, GIDA Thibault, MATHEY-BONY Thibaut, FAIVRE Guillaume, BOURGUIGNOT Louis, COUSIN Simon, BAVEREL Lucas, BERTET Ludovic, BERTRAND Cyril, CHABEUF Anthony, BRUCKER Sébastien, CLERC Sébastien, GIDA Valentin, MONANGE Damien, CADET Louis, GINDREY Marcelin, CAREME Nathan, DIDIER Claire, BERTOLI Silvain, SEBBAGH Séphora, PRAZ Lorena, ETTWILLER Yann, ORMANSAY Mathilde, ESTIVALET Jade, ROUGEOT Maxime, ANJOUBAULT Charline, CHARBONNIER Andréa, RENARD Quentin, MILOVAN Fabien, BARBE Corentin, JUILLET Isis, FIGIEL Bryan, GIRARDOT Simon, CARNIO Maïlys, BOEUF Florent, COTE Maia

BEPA Travaux de la vigne et du vin : JARROT Romain, ROZIER Flavien, MARTINOT Adrien, GAUGY Gabriel, MAURICE Firmin, MESSERLI Johan, BALEST Dylan, BESANCENOT Alex, BILLET Emilien, GARDEY Gabriel, ROYET Antoine, MARILLIER Alexandre, GRILLET Nicolas, RUET François, TREIZEBRE Dimitri, BRETON Maxime, MARTINOT Firmin, BERTRAND Emmanuel, BERNARD Thibault, VANDELLE Valentin, JUCHORS Anton, PLANCHE Yann, JACQUELIN Esther, BROCARD Thibaut, POITOUT GRAS Fabien, LAVAL Rémi, BENETON Julien, JEANNIARD Guillaume, JACQUERON André, HANUSZEK Nicolas, VERRET Clémence, DE HARO Clara, ECARD Louis, BIZE Hugo, AUBERT Clovis, DEBRIE Benoît

BEPA Travaux paysagers : JACQUEMARD Thomas, VITTAUT Florian, VIVOT Martin, VÉROT Aurélien, VALLET Vincent, THEURET Maxime, NOURISSAT Benjamin, ROYER Jordan, LAGARDE Ludovic, MALAPEL Thibault, HENRY Maxime, GROSLEVIN Corentin, FORESTIER Nathan, DROUICHE Quentin, DOISNEAU Clément, BOURDON Axel, CRETON Maxime, BURET Baptiste, BLONDAN Grégory, PREVOST Cédric, MITTEAUX Clément

BEPA Travaux en exploitations d'élevage : COT Steven, VIGNAUD Laura, COUCHENEY Rodolphe, MARCILLY Benjamin, BORDINIOK Carole, CANDAT Alexia, COMPAROT Roman, LHOMME Quentin, BAILLET Ophelie, SEVAT Charlene, DOS SANTOS Amelia, VERNE Vincent, CHEVALIER Amandine, GOBEAUT Morgane, LETOURNEAU Romain, BONNEVIE Rémy, CLEMENCET Alexandre, DABONNEAU Florian, DECHANET Alexandre, GARNIER Hélène, HERY David, VOURIOT Anthony

BEPA Travaux de l'élevage canin et félin : BAUDIN Quentin, GALLIAND Axel, HERICOURT Ségolène, HOLUIGUE Amandine, LOUOT François-Armand, RUIZ Margaux, LAVAL Alicia, PETIT Kassandra, ROBLIN Guillaume, BROT Laurine, SERRURIER Emilie, LAMIABLE Duncan, AMARD Victor, BENOIST Sarah, DEVI-VIALLE Nicolas, ALRIC Célia, BAILLY Jean-Philippe, BLANDIN Thibault, DUTOIT Guillaume, EVRARD Célia, GOMES NEVES Tiffany, HONION Clara, LEFEBVRE Marie, GALISSIAZ Maëla, HOAREAU Chloé, KONIECZNY Océane, LOISON Laurine, SERMAGE Camille, LAMOTTE Cecile, PETIT Ludivine, PIN Eric, RIBEYRE Cassandra, ROUGEAU Emilie, TRIBOTTE Chloé, VOISINOT Mélissa, OLIVEIRA Lucia, CHAGOT Jonathan, SABUCO Anaïs

BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins: AUCLAIR Théodore, CHONE Robin, FOREY Jean-Baptiste, LEBLANC Benjamin, LECURET Alexandre, MOREL Benjamin, PORCHEROT Romain, SAUNOIS Valentin, THEVENOT Maxime

BEPA Conseil Vente: CELESTRANO Quentin, LAPOSTOLLE Maxime, BOYEAUX Conrad, ROSSIGNOL Valentin, SERGENT Mylène, BICHARA Charifa, LARSONNIER Anaïs, PARISOT Fanny, LASALLE Camille, BELHAMIDA Zakaria, YACHOU Mounir, KUTONDA Juliao, CAMPANA Célia, YACHOU Sofiane, GUEUX Marie, FERREIRA DA SILVA Daniela, SAID MARI Fardati, BREDELET Marie, BOIVIN Gaëtan, CHEVALME Bagheera, MESTRE Alfred, LAURENT Manon, BRULEY Quentin, MARCOTTE Anthony

BEPA Alimentation et bio-industries: FEILLES Anthony, DUVILLARD Carine, DALOZ Nicolas, MECHERI Mickaël, HOHNER Kévin, CAPELLI Morgan, RUET Kévin

BEPA Service aux personnes : MAUCHAUSSE Baptiste, DIAS DOS SANTOS Florent, TARDY Amandine, LASEUR Marie, RASPOLINI Cassiopée, MASSARD Marie, DE OLIVEIRA Anaëlle, LAGNEAU Audrey, MERCIOL Ambre, SIRE Marina, BOTELHO AIRES Mareli, CHALLAN BELVAL Domitille, BOILARD Aurore, LAMBERT Léonie, LEDOUX Alexy, MARION Camille, PONSOT Noémie, REBOUILLAT Mélissa, MONSAT Lysa, REDOUTET Justine, HUGONNOT Amélie, BERGEROT Clothilde, PETITJEAN Océane, CONCLOIS Wendy, AGNIEL Clara, ABDELKADER Déborah, LECUELLE Mélissa, BEGIN Juliette, GARCIA Lucile, BRETON Estelle, BON Eloïse, PERREUR Clémence, LALVEE Mélanie, TREHET Mélissa, CLAVELIN Tiffany, PLATRE Marion, DUBOIS Chloé, DONZEL Maëlle, MILLE Eloïse, DESCAVES Amélia, GASQUETON Océane, MONNOT Noémie, DOUSSOT Mylène, BONNIN Alexia, LAURENT Charlène, DESNOS Maëva, DUMAS Cheyenne, CARILLON Hélène, PETITJEAN Margot, VITARD Teddy, BONNARDOT Justine, BERNARD Flavy, NOLIN Laura, DAMOTTE Alicia, LIEUTET Lisa, BOURGEON Margaux, GATOUX Léa, GREMAUD Léa, CLEMENT Ninon, BERTRAND Laura, BRIEU Mélanie, DARNEL Sandra, LABOURET Cloé, OLLIVEAUD Manon, DOBEK Manon, LEGOU Marie, MOINGEON Justine, PERROT Benjamin, RAQUIN Charlotte, SEQUEIRA Léa, TOUAM Camille, SANCHEZ Chloé, SIMON Marie, VERJUX Théo, MASCLE Grégoire, CLAUSSE Ludivine, BOCH Laurane, RAVERAT Justine, GRUET Corenthin, MILLOT Dylan, COURBEZ Emilie, DELVAUX Sandie

BEPA Cavalier soigneur : JUDYCKI Annabelle, GRESSARD Solene, ROSIER Oriana, JOURDAIN Elisa, PAPOIN Emmanuelle, PINOT Lea, FABRIZI Manon, RIEUF Coralyse, DOS SANTOS Nicolas, RENARD Lauraline, FARION Berangere, GRANDJEAN Julie, TABOUREAU Lucie, DE FREITAS India, GARNIER Roxane, BILLON Laurine, ORTIZ Lea, RABUT Sarah, NIQUET Guillaume, VEAUVILLE Angélique, DUCEAU Amalia, VEAUX Jann, GUILLOT Sandra, WINCKEL Emma, COUPE Héloïse

BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation : PELLETRET Jonathan, GERARD Justine, LEGUY Jeremy, MAILLAUX Jérôme, MOISSENOT Sabrina, LAGOUTTE Paul, CHEVALIER Geoffrey, POCARD Alexandre

BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques : BAILLEUX Pauline, BRULE Marine, CLERGET Mégane, DELMAS Marie-Martine, DEVILLIERS Clara, DESBROSSES Romain, GUILLEMIN Gwennaëlle, MAILLARD Julie, MALHERBE Hélène, MARCHETTO Corentin, PASTEY Fanny, PIGNARD Virginie, ROBIC Magali, BURREL Joy

BTSA Sciences et technologies des aliments Aliments et processus technologiques : MONNIER Margot, THEREAU Déborah, LECLERC Valentin, PISTORI Audrey, BACO BACAR Nassuria, BIANCHI Thomas, CHABROLLE Anouk, JEANNOT Axel, DJABIR Nadjati, PASSE Mélanie, TOURRET Cindy, RAMOS Clara, TOUSSAINT Thibault, PAGOT Benoît, LANDRY Alexis, THEVENOUX Laurie, VIARD Marion

BTSA Viticulture œnologie : BEAL Benjamin, BOULIN RAULET Olivier, CAMBERT Arthur, CHAMOY Victor, DONZELOT Léa, FOUILLAND Nicolas, GAUJARD Vincent, GUERIN Pierre-Antoine, GUYOT Raphaëlle, JULY Alais, HEEREN Thomas, LAMBRINOS Adrien, LEGER Charlène, MODRIN Thibaut, LACOUR Antonin, MOURAIRE Mélanie, OSTERTAG Arthur, PERCHERON Laurent, PERROCHET Alexandre, PLASSAT Alexandre, PRABEL Juliette, RICHET Guillaume, ROBERT Clément, DE SAINT-LEGER Amicie, SENECHAL Caroline, SAKER-NORRISH Poppy, VALTON Léa, VATALARO Alexandre, VIAL Alexis, DE VOGUE Pierre, WOLBER Christoph, MORENO Elio, CLERGET Louis, FRISSANT Thomas, SATO Etsuko, ANTONCZYK Adrianne, DOREAU Jérôme, BENOIT Benjamin, ESSA Louis, BAUDRY Bastien, BURRER Nicolas, COLIN Pierre-François, BUFFET Laura, MONNIER Benjamin, BETHERY DE LA BROSSE Baudoin, ROUSSELOT Elodie, CROTTET Marie, GAGNEPAIN Paul, BARTHELME Antoine, FERRANDIS Alexis, DUCHEMIN Elisa, DEGUIS Louis, DAGUE Manon, SOTIRIOU Panagiotis, ARVOIS Gautier, SCHOEPFER Alexis, SOHLER Baptiste

BTSA Aménagements paysagers: FROIDEVAUX Benjamin, VAUBOURG Emile, BIDAUX Laure, MONZEE Margaux, GIRARDOT Gaëtan, COTTET Félix, GUILLON Thomas, RIEGERT Alice, LIOI Thomas, ROUSSEAU Pauline, GOMINET Fabien, OUDOT Kévin, SAULNIER Mathieu, GUILLAUME Henri, PITTET Margot, DUDIT Maëlis, CONRATH Lothaire, CADORET Andréa

BTSA Développement, animation des territoires ruraux : CARMINATI Hélène, TREBOS Manon, MADOTOWO Christelle, FRETIGNY Morgane, GRASGUYOTI Méline, AUGUSTO Léna, PRE Rebecca, COLLADO Pauline, KLEIN Léa, RENAUD Marine, ASSANI Inchati

BTSA Technico-commercial : AUBRUN Adrien, CHARBONNAUD François-Alexandre, COSSINET Joanna, DEPARIS Isabelle, HAON Lori, LARREA Juliette, PORTMANN Paul, RIVAUX Margaux, LEGOUT Manon, BRUGNOT Chloe, CANNELAS JALON Anna, MARILLY Olivier, FUMEY Léa, GOURGUECHON Raphaël, LE LIVEC Romane, MAUDET Thibaud, QUATRALE Segolene, SEIGNOVERT Jonas, SOUHAUT Ludivine, DUMONT Laure, CONFURON Edouard, VIANELLO Quentin, PERRIER Alexandre, ARNOUX Jean Baptiste, BOILLOT Clément, SILFERI Chloe, JACROT Paul, ADAM Hippolyte, FALGON Cindy, DEMEURE Louis, BETHERY DE LA BROSSE Louis, CINQUIN Simon, CHAILLOU Valentine, LEBLANC Clémence, GOY Oscar, VOISIN Jean Baptiste, BEASSE Lucie, MAUCHAMP Célia, DE SOUSA Valentin, CHALOCHET Clément, BOYER Martin, LAMONICA Epiphanie, DELBARD Quentin, REIS Florent

BTSA Agronomie - productions végétales : THEVENOT Louis, NOIROT Dylan, FAIVRE Mathieu, VION Adrien, BOUCHERAT Jérémy, PARIS Thomas, BRODIER Julien, GENIN Simon, DITNER Emeric, REMY Vincent, ROSSIGNOL Jérémy, BOUDOT Mathieu, BRENON Flavien, KIHM Walter, BOUVRET Pierre, GIROUDET Anthony, FERNANDEZ Valentin, PUISEUX Matthieu, CHEVALLOT Florian, FERRAND Valentin, CHEVRON Nicolas, PAPUT Benjamin, CHAMIGNON Alix

CAPA Vigne et vin : TIROT François-Xavier, FERRETTI Dylan

CAPA Services en milieu rural : BOISSEAU Léa, CAEN Jack, MORIZOT Remi, COQUIBUS Clementine, VENDEUR Laura, PAUL Lorrie, GIRAUDON Ophélie, HOLLER MILLOT Susana, LECUTIER Julie, CAVEROT Alicia, HOLLER MILLOT Ramon, BASSARD Blandine, MAILLAUT Amandine, LOUSTALET Wendy, STHAL Louison, THIBAUD Dinahlee, LIGER Arnaud, METZGER Paul, CAMPAGNOLO Léa, GOUTIER Elody, POULLOT Susy, DESCHAMPS Jeanne, OLIVIER Lucas, BARRAULT Laly, BERTEAU Maxime, BOCQUENET Tiffany, PRUDHON Héloïse, GAY Océane, LENZI Marion, MOHAMED Saada, NOLIN Betina, PIERRE Sharon, PIGEARD Jérémy

CAPA Productions horticoles Productions florales et légumières : DUPUIS Angélique, TREFFOT Anaïs

CAPA Production agricole, utilisation des matériels Productions animales : BARBIER Valentin, ROSE Yann, BENOIST Romain, GASTINEAU Quentin

CAPA Travaux paysagers : CASAMAYOR Novel, FRAIZE Maxime, PACOT Louis

58

Bac Pro Agroéquipement : CLAUDE Alexis, GAUDRON Nathan, ROGER Aurélien, GOULOT-JOUANIN Thomas

Bac Pro Services aux personnes et aux territoires : DENIS Manon, BOURGEOT Jessica, CHAUMETTE Marine, LARIPPE Loraine, LEGRUSLEY Michelle, GATELLIER Stéphie, LEFEVRE Lucie, PASDELOUP Fanny, BOURACHON

Camille, GROS Clarisse, FERIAULT Marie-Eve, BROSSARD Julie, PEUGEOT Mathilde, PASCAL Cindy, CHIKH Shanel, GENTEL Alison, BORDET Camille, JOUCAVIEL Camille, PHILIPPE Laurine, CHARLOT Maureen, GUILLEMENOT Lucie, GAUTRON Vincent, VACHER Perrine, GOUEL Laëtitia, VARLET Jonathan, RICHARD Margot, CASTARD Elodie, DUCLOS Mélanie, BALLANT Clémentine, DERANGERE Amélie, MAUNY Elisa, DEVAULT Alexandra, TENAGUILLO Xavier, BARON Audrey, ALVES GONCALVES Ana, CORNUET Stéphanie, SIMONIN Samantha, BLIGAND Laura, BEAUME Valentine, BELLE Laura, TOURATIER Marine, LAMBELIN Morgane, GOLDSCHILD Laure, LENGAIGNE Mélanie, THEVENOT Marine, MARTIN Lucie, BONNOT Camille, ARNOUX Célia, DE BIASE Svéva, POUDEROUX Dylan, ESPERE Sabrina, HUSSON Ophélie, HUART Morgane, LAMBERT Cécile, LEJOT Théo, PEZON Charlie, POLONI Cinthya, GRENOUILLE Wendy, HENRIQUES Gwladys, CHOICHILLON Léa, RODRIGUEZ Malvina, PICQ Mélanie

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Systèmes à dominante élevage : PETOT Marie, PERRODIN Nicolas, FONTAINE Clarisse, LAPORTE Adrien, LOISEAU François, DURAND Jean-Baptiste, BEUGNON Baptiste, ROCHE Aurore, JEANGUYOT Valentin, MUSSIER Florie, MOREAU Androu, PRUDHOMME Quentin, RAGON Amélie, PESLE Ysvann, BOUCHOUX Noémie, BERNIER Caroline, BAZOT Grégoire, FERLET Dylan, DEGRAVE Jocelyn, HUBERT Nicolas, MENEZ Thomas, MOUSSET Andy, BEAUVOIS Guillaume, CADIOT Thomas, CANTIN Nicolas, BIHOUEE Coralie, LANGUMIER Quentin, BACHELIN Dylan, VENEAU Elise, DUDRAGNE Jean-Philippe, LALLEMAND Valentin, PERRIN Allan, DUFAUT Andrea, OVIDE Nathan, VADROT Mickael

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Vigne et vin: ODE Thomas Virgile Sébastien, PHIPPS Julien, GUILLAUMOT Cédric, DUSSAULT Marine, NEVERS Etienne, SUZANNE Antoine

Bac Pro Technicien conseil-vente en animalerie : BARTHELEMI Cloé, BERNARD Mathilde, DURANTON Cindy, PERREAU Coralie, THEALLIER Clémentine, DEFAIX Marine, KMIEC Alizée, RICHARDOT Alison, SCHWARTZ Charlotte, SAGETAT Marie, HUDELOT Cléa, BULLY Aurélien, SAVIGNY Auric, SOTTY Alexandra

Bac Pro Aménagements paysagers: BLIN Guillaume, FOURNIER Léo, PICARD Vincent, LANNOY Charles, CHOLLET David, LEFRANC Benjamin, LOPES Sébastien, THIERRY Romain, VATTAN Fabien, BROCHET Jérémy, WATTERLOT Thomas, CIAMPI Florent, LEPLANG Céline, MALHERBE Valentin, BONNARD Baptiste, GEORGES Antoine, GAILLIARD Marine, GRIVEL Nathan

Bac Pro Productions aquacoles: TRUTT Charles, GAUDILLAT Honorine, HALARD Romaric, FERREIRA Romain, AUTRET Arnaud, PLANCHE Marine, HERVE Florian, HAMON Jean, MARTEAU Yann, LEGUISET Romaric, BOUCHERON Yohann, VUEILLIOTTE Corentin, GOETTAZ Matthieu

Bac Pro Productions horticoles: PHILPIN DE PIEPAPE Thomas, PIGUEL GAUTHIER Valentine, MCHAMI Bacar-Ben, MONTUPET Laura, ROCHAS Julie, CHILARSKI Aurélien

Bac Techno Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant: MALCOIFFE Rodolphe, SIMONNET Paul, BLOUZAT Clément, MAILLAULT Benjamin, GUILLAUME Thomas, DEBANDE-RICHARD Nicolas, HENARD Romain, PETIT Alexis, AUFORT Jean-Gabriel, DAIZE Quentin, CHAUFFOUR Marie, SAULIN Antoine, ARRIAT Thibault, LAMOUROUX Nicolas, LUCIER Quentin, FERNANDEZ Aurélien, PICHON Arthur, ROUX Eloïse, VAN IERSEL Joël, ERNE Mathilde, GOURDIN-CAIRA Pierre, VALANDRO Sébastien, DENIS Yann, PICARD Mélanie

BEPA Travaux de la vigne et du vin: BOURDIOL Yann, LANERY Maxime, DUBOIS Maxime, THOMAS Alexis, COURQUIN Alexandre, GRUNAUER Benoît, MOREUX Anthony, PIROT Gaël, CHABANNE Hugo, BROCK Arthur, BROCK Léon

BEPA Travaux paysagers: GRÉMY Steven, MANORÉ Kilian, JAMET Antoine, ROGÉE Quentin, LAURET Quentin, PRUNIER Antoine, NEYME Christophe, METENIER Antoine, FRANCQ Bryan, DANGLETERRE Manon, DESCHAMP Hadrien, CORDE Loïc, BAUDEL Kévin, HEURTAUT Anthony, LOPES Dimitri, ROUILLE Florian, KELLER Stevens, GREMY Donovan, OLIVIER Aymeric, QUERE Benjamin, DENIS Sylvain, RATHEAU Julien, TOUZAIN Gabin, PETIT Jérémy, CHENAIE Thomas, CHALOT Valentin, SAUMIER Renaud, VERMEULEN Anthony

BEPA Travaux horticoles : ONFRAY Marion, ZOËL Brayan, LEROMAIN Barbara, MANGEMATIN Anthony, RENAUDEAU Jessica, SÉNÉCHAL Jean-Baptiste

BEPA Travaux en exploitations d'élevage : MEUNIER Caroline, LOREAU Vincent, PETIT Estelle, BOURGEOT Thibaut, LAMOUREUX Raphaël, PERIOT Marie, ALLOIN Manon, GABORET Anaïs, LOUVRIER Nicolas, BOULENGER Marie, DEBOUX Célestin, GOURDON Swann, BERTRAND Louhana, GAUTHERIN Aurore, RAVIER Pierre, DESBROSSES Romain, CHATELAIN Alicia, GOUNIN Alexandre, CHAPUIS Jordan, GUYARD Romain, KOPEZYNSKI Dylan, LURIER Maxime, FOURNIER Benjamin, FLORY Anaïs, ANNE Baptiste, DUDRAGNE Clarisse, MERCIER Théo, GUILLAUMIN Florian, TURPIN Scotty, CHARETIER Alexandre, MINO Vincent, ROBIN Cécile, UNISSART Céline, VEDRINES Florent

BEPA Travaux aquacoles : AZZOUG Coralie, CHAVET Corentin, CHALONS Killian, JAILLET Célia, BARDIN Yohan, PREBIN Thibault, ZINK Alexis, CHEMEL Martin, DECHAUX Mathias, MACHARD Maxime, BROQUIE Thomas, PAGNIER Nicolas, DROGREY Florent, COMMENT Renaud, RAPINE Léo, DURAND Antoine, GAILLE Andréa, MULTON Valentin

BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins : CLEMENT Johan, KRUGER Vincent, LANGUMIER Etienne, MARMORAT Antoine, MICHEL Tanguy, PIAT Jonathan, PITCHE Louis

BEPA Conseil Vente : MONTARON Lise, BRETTE Clara, MOREAU Nathan, MALCOEFFE Bénédicte, LEFEBVRE Mathilde, BROCHET Morgane, ZAJAC Sarah, MONTARON Anne, BUCHEZ Elodie, DORIS Tiffany, BALANGER Tifany, BRECHOIRE Joy, BUISSON Elise, CHOPART Tiffany, GUENIER Marine

BEPA Service aux personnes : DESPIGNES Maxime, CHAMBRE Marion, SCAPIN Mélissa, CABRILLON Justine, FACHIN Elodie, SUCHETET Océane, SADOUX Lucie, FOURNIER Laurie, MACHLAF Wafae, HERAUT Emilie, PETIT Amandine, DURAND Anaïs, FAUVEL Anaïs, BOULANDET Caroline, LABOUREAU Ludivine, THEVENET Morgane, CLEMENT Roxane, BLANCHARD Fanny, REVENEAU Alexandra, DELAPORTE Amélie, BONNOT Marine, GUILLET Marie, GALLOIS Océane, MATHIEU Alicia, COURNAC Marie, MEHAULT Emilie, LEMAITRE Charlotte, COLLET Estellie-Marie, TOUATI Soraya, DUCHAUD Justine, TECHNER Marie, CHEHA Sinina, LOPEZ Olivia, DENIS Manon, BREBANT Samantha, LEFIEUX Aurore, TRESPALLE Sarah, MAZILA WOYO Cynthia, MBALA MWANGALA Raysa, CHARBONNE Mélanie, TENADET Clémence, KUBA KUSUTI Yasmine, FAGAULT Sara, HUGUET Marine, FEGUTOU Maéva, TABUKANGA-FAGUETTE Jupsie, GONCALVES Karine, BERRIER Théophile, PICARD Morgane, DELORME Tahïsse, POISSON Coraline

BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation : BARGE Bastien, MARTIN Bastien, MAXIME Sabrina, GUILLERAUT Benoit, POURRIER Jérémy, DELMAS Anthony, COMBETTE Maxime, GUYARD Pierre, PEROT Arthur, BOUDIN Maxime, ALLEGRE Adeline, GALI Maruccia, VAN BOEKEL Gerardus, PROTEAU Jean-François, VEAU Laureline, DAGO Corentin, RABIEGA Synthia

BTSA Gestion et protection de la nature: FROIDEVAUX Mathilde

BTSA Aménagements paysagers: DE RANGO Laurence, DERANGÈRE Antoine, CARLET Floryan, COUNIOUX Corentin, GIDELLES Florent, PHILIPPE Vivien, RAULT Anthony, SIMON Aurélien, TISSIER Pierre

BTSA Gestion forestière : LAGROY DE CROUTTE DE SAINT MARTIN Fabrice

BTSA Développement, animation des territoires ruraux : PLAQUIN Alice, RALLIARD Isabelle, CADET Camille, RETIF Laurina, DUCROUX Thomas, CARTIER Audrey, GUYARD Anaïs, LEPROUX Justine, RAY Joanny, BORDIER Anaïs, TURBET Nina

BTSA Aquaculture : BONNOT Corentin, PIERRAT Etienne, LE BIAN Laurine, BENIER Quentin, JACQUIN Samson

BTSA Productions animales : BONNOT Etienne, GICQUELET Marine-Morgane, GREVERIE Margaux, PELLETIER Marie-Ange, PIDOUX Alicia, VOGUET Aurélia, VILLEMAGNE Clément, LOMBARD Marine, LANGLOIS Florine, DUMOULIN Noémie, MARQUET Pauline, VENASSON Benoit, CORNELOUP Laurie, CHAMBON Caroline, GRANIE Julie, ROBERT Gaëlle, BERTOLOTTI Aurore, MOREAU Stéphanie, GUILLOT Caroline, DELEAGE Clélia, PIERRONNET Simon

BTSA Technico-commercial : BOURGEOT Justine, TIMBERT Déborah

BTSA Gestion et maîtrise de l'eau: LABOUREAU Corentin, CABURET Laura, CANO PEREZ Anaïs, DELAGE Valentine, DESPOID Marie, LUBIN François-Raphaël, VERTES-MAIGNAN Annie, MICHON Adrien, CHASSAGNON Manon, LAUPIN Pierre, HOUBART Valentin, PONCAY Valentin, CHAUMERON Rémy, BONNEAU Mathilde, GRANDJEAN Julien

CAPA Services en milieu rural : ROCHAS Manon, ROUISSI Allison, DUPLAND Florine, DAVID Marion, MARQUET Emilie, MICHEL Candice, KINGONGO KITU Jade, CHAMOUX Claudia, JOUANIN Kimberley, MAUBROU Ophélie, QUILLIER Samantha, MONTBRUN Ophélie, FRANCISCO NSANGA Sila, FOURCADE Tiphanie, MOREUX Ellora.

89

Bac Pro Services aux personnes et aux territoires : BEZIADE Marjorie, ALLAMELOU Eléonore, BOURGOIN Florine, MOUCHOUX Florine, JOLY Erica, DESSABLONS Sarah, BOUTEILLER Maryne, ALCALDE Vincent, LE RATE Pauline, BOSCUS Lucille, PELTRET Jules, GARNIER Lisa, CONNANT Marion, ALABERGERE Valentine, HAMEN Aude, PELADE Marion, MOUTARD Romane, TILLOT Alison, MARTINEZ Charline, ETIENNE Charléne, LAMBERT Laurine, VINOT Faustine, JARDIM Ysaline, LEREY Jennifer, CHAMOUX Lucile, VABROL Marion, JACOTTIN Julie, VALIDE Loudwigue, BOQUET Corentin, DUMAS Antoine, GAUDIN Mélanie, HUTIN Mégane, FRANCOIS Coralie, HENOCQ Marine, ROGER Alicia, GAGNEAU Laurie, TEMMERMAN Violette, TENNEVIN Manon, GOBRY Marine, GALBRUN Morgane, LEONARD Ophélie, BERTRAND Pauline, MOANAZAFY Ornella, RIGNAULT Mélanie, BRUMENT Laura, SALMON Camille, BAILLAT Suzy, GIRERD Guénaelle, NAVARRE Morgane, NTWALI MANIZABAYO Dédine, ADAM Morgane, GLAZIOU Rémy, POSENATO Julie, CADIER Albane, HERAUD Aurélie, PIEKOSZ Laure, RICHARDOT Améline, TANGUY Charlaine, TOSUNOGLU Hilal, PERLINSKI Agathe, GALLAND Maéva, DELAMARRE Phoebée, BOUTHEMY Paméla, COLOMBA Eglantine, SABOURIN Antoine, CLERC Abigaelle, BALAJ Anoushka, LAVEAU Célia, ROUILLER Anaïs, BOCHER Maëlle, DARLOT Anaïs, SABANOSSE Charlène, SEGUIN Sandra, SERON Amandine, LEPROUST Amandine, CADET Mallaury, BONOMO Norina, ARCHAMBAULT Elodie, PEREIRA Marion, GAUVIN Emilie, LAURENT Stécy, BLONDEL Lauriane

Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique : PERDEREAU Célia, BOIVEAU Mélanie, CHARPENTIER Victoria, FERRER Marion, MARTEAU Flavie, RONCELIN Pauline, TOURNEUR Alexandre

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Système à dominante cultures : LAMY Adrien, CUVILLIER Quentin, ACKERMANN Xavier, DABON Charlotte, GOUREAUX Nicolas, BERTRAN Pauline, HAGHEBAERT Aby-Gaëlle, BARRERE Cédric, BIZIOT Emeric, FOURMOND Thomas, GOUX Benjamin, COULAUDIN Thibault, FROON Samuel, LOTTEAU Jérôme, PAULVÉ Valentin, PATENAT Hugo, RIOTTE Mathieu, DAVIRAY Alexis, JUSZCZAK Tony, RENARD Gaëtan, GIRAUX Valentin, GONIN Alexis, PASDELOUP Jordan, BOURDON Nicolas, DENIS Kévin, DORNEAU Valentin, CHEVRON Benjamin, LOISON Amélie, RONDEAU Antoine, SOLIGNAT Antoine

Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles Vigne et vin: DEFAIX Paul-Etienne

Bac Pro Technicien conseil vente en alimentation Produits alimentaires: RAMOLET Elodie, LOUBAKI Eudoxie, RAGACS Dylan, POTART Marine, BERNARD Tiffany, CUZENARD Nolwenn, GODIN Manon, BIZOT Annaelle, DUFOUR Audrey, HARDY Alison, MAIGROT SALVANEIX Gwendoline, DARIN Ophélie, BOULANGER Gwendoline, CASNA Loïc, BOKETSHU INGOMBE Elie

Bac Pro Aménagements paysagers: AUCHERE Gary, FREMONT Coraline, MORISSON Florian, VERVEUR Kévin, SOEUR Kevin, RENE Thomas, VAGNY Paulin, BIANCHI Yoan, DELSAUT Florian, HUOT Raphaël, MICHAUD Grégory, ROBERT Boris, GERBE William, MAZURIER Jérémy, MILLIERE Priscillia, ROSOLEN Aude, SAUVÉ Mathieu, CONTI Mathieu, LETTY Tristan

Bac Pro Laboratoire contrôle qualité: DEBOUTÉ Corentin, BAGOT Oriane, BOURG Vincent, PFHURTER Valentin, GAUDISSANT Anthony, LAUNAY Tiffany, MORIN-GAUTIER Alison, SAUTIER Jean-Baptiste, VERGER Lucas, RIGOULOT Pauline, NDONGALA Myosotis

Bac Pro Productions horticoles : CARRE Amandine, TAUPIN Lise, CHRETIEN Nicolas

Bac Techno Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : GUYOT Mélissa, JAY Caroline, HARANDSOY Pauline, CAGNAT Geoffrey, AUBERT Valentin, BOUCHERON Firmin, BOURGEOIS Clément, DRUOT Léa, GODO Cédric, DEVERCHERE Loïc, FLET Alexandre, GIRARD Cécilia, MERY Emma, NARCY Victorien, LE LEYSOUR Pierre, MARMAGNE Coline, NOUVELLON Morgane, PASSERA Alexandre, POULLIN Louis, POUTHÉ Quentin, PUISSANT Ludivine, REVELLAT Julien, SAUVAGERE Coline, DEBLON Clément, GAUVIN Lucien, LEY Dylan, POURANTRU Lola, DUPUIS Romane, BLANCHO Cyprien, MORIANO Agathe, LACROIX Clémence, THIBAULT Romane, GAUCHER Marc, DUFOUR Marion, CHEREAU Hugo, LEFORT Alexandre, OVET Thomas, BALLANGER Mélodine, CRASKE Clémence

BEPA Travaux paysagers : DIJKSTRA Eric, CASTELEIN Geoffroy, DENIS Nicolas, DUMINY Owen, PELLIN Giovanni, PINJON Antoine, CAMARA Bakary, BERBIGETTE Arnaud, CAMU Charles, FERNANDES Rémi, PIRMAN Simon, RIDELLE BERGER Jordan, VIDAL Camille, GUENOT Brice

BEPA Travaux horticoles: LASNE Valentine, MASSENAT Sandrine, DELAYRE Marie, GOULLEY Nicolas, BAUDOT Alicia, CZERWINSKI Paul

BEPA Travaux en exploitations d'élevage: MERLOT Marine, ROBIN Coralie

BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins: POUTHÉ Gabin, MARÉCHAL Scotty, RAGON Thomas, BENOIST Pierre-Stéphane, BREUILLE Nicolas, DEWULF Boris, DUBAELE Pierre, PERRIER Hugo, ANGELY Maxence, GAILLOT Maxime, PITOIZET Clément, COURTOIS Annabelle, HERNANDEZ Alex, PASSERAT Olivier, DEGERT Marion, DABON Charlotte, LAMY Adrien, BONDOUX Killian, HOCHART Alexandre

BEPA Conseil Vente : VIGREUX Marina, ANRICH-BIGOT Mathis, BRIOLLAND Maxime, CAILLET Alexis, DA COSTA VIEIRA Silvia, DOXIVILLE Charlène, DELAVEAU Corentin, GARRAB Sabri, GRENIER Karine, MOURLON Mickaëla, SAINT-LOUIS William, HAJJAR Alexy, THOMAS Alphonse, MAKHLOUF Abderrahim, LALLOUCHE Loïc, CHOUROU-FIRZE Ombeline, SECHET Anastasia

BEPA Travaux de laboratoire: LAURENT Camille, OSTA COL PIN Floriane, BLEIN Justine, GAUTHIER Loane, COUTURE Baptiste, LAGREE Mathyss, POPRAWA Quentin, BERWICK Rémi, NAVARRO Marion, GUILLEMIN Gaëtan, SEGUIN Hansie, TATOU Kamchepa, MICHAUT Sébastien

BEPA Service aux personnes : KERROUCHE Sabrina, BIGOT Maëva, BOISORIEUX Juliette, BENTO Morgane, BIHOREAU Camille, BOISSET Juliette, BOULMIER Océane, DUPRE Sandy, LASTERE Marine, ROBER Mathilde, BRETON Wendy, CAPOLDI Manon, CASTEL Audrey, DESRIMAIS Julien, FRAYRE Coralie, LACOUR Angélique, LORIMIER Angélique, MASSE Marine, RAIMOND Noémie, RIOU Héloïse, SALIDI Chloé, VANTINI Eloïssia, VALENTE Stessy, REYNAUD Clémentine, DOUBLET Cathie, GROCHALA Caroline, LERDA Manon, PHILIPPE Justine, LOUBAKI Gladys, LANGELLIER Melisandre, BRAZ Alexa, COLLOT Antonin, JEAN-JACQUES Aline, NOMINE Emeline, DETERRE Alexandra, FOURNIER Anaëlle, MARTIN Kathleen, OBRON Marine, ROUYER Maxime, MASSOL Amanda, THOMAS-MIGNON Cathy, LEREY Marjorie, FAVREUX Cécilia, BELAIR Manon, POITOUT Laurie, FEBVRE Audrey, ALLAIN Stessy, PLASSART Alexiane, MONNIER Maureen, FIEVEZ Océane, ROLAND Oréade, CHASSEUR Julie, POSTAL Sarah, LAVEAU Célia, POSENATO Julie, CADIER Albane

BEPA Cavalier soigneur : COMTET Mathieu, FRESLON Romane, GAUFFILLIER Charlène, LETAILLEUR Lucile, QUETTIER Ella, ANNUNZIATA Lisa

BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation : HERMIER Vincent, GLAUDIN Thibault, LAGUIGNER Corentin, LANGIN Nicolas, HILLEWAERE Adrien, KUBIK Ada, JOFFRIN Simon, ROYER Léo

BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques : JACQUOT Elise, PETIOT Sarah, LOBRY Alexane, JUSSOT Gaël, GIONNET Audrey, TATREAUX Clémence, LAVEAU Xavier, BRAUER Sandra, PLAINE Mélanie, VAUVEL Dimitri, DE MOLINER Corentin, LEBERT Emilie, HAMELIN Vincent, CHEVOT Chloé, FERRON Guillaume, ROULLEAU Jason, PIGNOL Antoine, DUCRE Ludivine

BTSA Aménagements paysagers : FANDARD Théo, RABIER Nicolas, DELANGHE Nicolas, BOISSY--BOIDIN Adrien, BOUZIAT Angélique, MAILLET Marion, DECHAMBRE Kévin, MARTIN Mathilde, PAPAVOINE DAVIS Anthony, PERCEVAL Yannis

BTSA Gestion forestière: CHARLOIS Delphine

BTSA Agronomie - productions végétales : JEANDARME Michaël, SIMONCINI Guillaume, GONTHIER Matthias, MARTIN Clément, PILLON Laura, CHAUSSY Benoit, GUILLY Jules

CAPA Maréchalerie : DROSSON Maxime

CAPA Services en milieu rural : BALLOT Marie, COLINOT Océane, DISSEIX Margot, LECROULANT Jordan, TONNER Noélie, GIRAUD Meggy, GUIFOLEAU Valentin, HELY Virginie, LARBI Ophélie, MAYUNGA FUTI Tabita, MICHAUD Sabrina, MOREL Ilona, PASCAL Amélie, PETIT Claire, SAINTJEVIN Océane, GELE Lucie, DUCHAUSSOY Lucy, VALENTE Eva, TRABELSI Déborah, BELLANGER Camille, DANGER Johanna, SZCZEPANSKI Manon, BRANCHET Elodie, BOILEAU Marion, BOUGAULT Amandine, COURTOIS Emilie, FOLCATO Ornella, GAUTHIER Amandine, RAIMUNDO Amandine, TRUCHY Chloé, ROUSSELLE Emilie, NDAGIJIMANA Pascal, SELLIER Gwendoline, GENEAU DE LAMARLIERE Margaux, DROUIN Chirstophe, TIEHI Ekoua, VIGINIER Camille, COICHOT Océane, PAULIN Laura, GENNERAT Pauline, LHERMITTE Elodie, ZMUDA Nolwenn, LEFEVRE Amélie, PELOURDEAU Axelle, SABY Floriane, COURTAUX Anaïs, FLOREAU Mélodie, TROGNON Joy, EMBOLO Marguerite, MORISSET Claire, CHAMPROUX Teddy, DECOK Cassandra, MAAS Camille

CAPA Productions horticoles / productions florales et légumières: DALLA VALLE Allan, FERMIER Audrey, LACOSTE Mallaury, LAMBERT Alysson

CAPA Travaux paysagers : BEHEREC Florian, BARRA Corentin, BEAUVAIS Méril, CLERT Sébastien.

Cotisants de solidarité

De nouvelle conditions d'affiliation à la MSA

La Loi d'avenir pour l'agriculture modifie les conditions d'affiliation au régime agricole. Les cotisants de solidarité non retraités vont ainsi pouvoir, sous certaines conditions, accéder au statut de chef d'exploitation et bénéficier de l'ensemble des droits qui en découlent.

Les nouvelles conditions de l'affiliation

Les conditions d'affiliation au régime agricole des non salariés agricoles dépendent de l'importance de l'activité, déterminée dorénavant par l'atteinte d'un des trois critères de l'activité minimale d'assujettissement suivants :

- Exploiter une surface dont l'importance est au moins égale à une surface minimale d'assujettissement (SMA) exprimée en hectares et fixée pour chaque département*.
- Consacrer au moins 1 200 heures annuelles à ses activités agricoles, dans le cas où l'activité agricole ne peut être appréciée selon la surface minimale d'assujettissement, y compris celles d'agro-tourisme ou de prolongement de l'acte de production (conditionnement, transformation ou commercialisation de produits agricoles) qui sont à présent prises en compte.
- Générer des revenus professionnels agricoles au moins égaux à 800 Smic (soit 7 688 € en 2015), pour les cotisants de solidarité non retraités.

Le changement de statut en pratique

La MSA invite les cotisants de solidarité à répondre au questionnaire, qu'ils recevront par courrier à compter de juin 2015. Il permettra, avec la déclaration de revenus professionnels, d'évaluer l'importance et la nature de leur activité agricole et ainsi déterminer leur accès au statut de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole.

Les cotisants de solidarité qui auront répondu à l'enquête seront informés à l'automne 2015 de l'évolution de leur statut, qui deviendra effectif dès la date mentionnée dans le courrier, notamment pour les prestations.

L'accès au guichet unique de la MSA

Le changement de statut s'accompagne d'une contribution financière plus importante et ouvre des droits en santé, famille, action sociale et retraite, avec notamment la possibilité d'acquérir des trimestres de retraite.

Par ailleurs, grâce au guichet unique MSA, le nouvel affilié en qualité de chef d'exploitation agricole pourra bénéficier d'un seul interlocuteur pour gérer ses prestations santé et famille et assurer le recouvrement de ses cotisations.

Retrouvez toutes les informations sur msa.fr, rubrique *«Vous êtes exploitant»*.

Communiqué MSA

*A l'exception des productions hors sol dont les coefficients d'équivalence sont fixés par arrêté ministériel



Fonds d'allègement des charges en faveur des producteurs de bovins viande

Dépôt des dossiers en DDT avant le 28 août 2015

Dans le cadre des mesures conjoncturelles, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a décidé de mettre en place un Fonds d'allègement des charges financières (Fac) en faveur des éleveurs de bovins viande les plus endettés et affectés par la détérioration de la situation du marché en raison de l'embargo russe.

Caractéristiques de la mesure :

Le FAC est une aide *«de minimis»* et intervient sous forme de prise en charge d'intérêts sur certaines échéances bancaires (prêts professionnels LMT d'au moins 24 mois, hors prêts d'acquisition de foncier et ceux ayant déjà bénéficié de prise en charge).
Le montant de l'aide est égal au maximum au montant des intérêts de l'annuité de l'année 2015 et dans la limite des plafonds suivants :
- 20 % de l'échéance annuelle (intérêts et capital) pour le cas général,
- 30 % pour les jeunes agriculteurs.
La demande ne donnera lieu à aucun paiement si l'aide éligible est inférieure à 500€.

Critères d'éligibilité :

– Spécialisation dans la production de bovins viande ou dans la production de porcs et de bovins viande : au minimum, elle doit représenter 75 % du chiffre d'affaires de l'exploitation[1],
- Taux d'endettement[1] : au moins 35 %,
- Taux de perte[1] : au moins 12 %.

Gestion de la mesure :

L'exploitant qui répond aux critères d'éligibilité doit s'adresser à la DDT du département où est implanté le siège d'exploitation.
Le formulaire de demande d'aide n° Cerfa 15 311 et la notice explicative n° Cerfa 51 968 sont disponibles sur le site de FranceAgriMer http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges/Aides
Le dossier de demande devra comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande d'aide complété et signé par le demandeur et comportant les données comptables certifiées,

- le cas échéant, une notification du forfait fiscal accompagnée d'une déclaration sur l'honneur,

- l'attestation *«de minimis»* agricole (annexe 1 et/ou 1bis de la note explicative, le cas échéant),
- le cas échéant, le pouvoir (annexe 2 de la notice explicative),

- un RIB du demandeur,

- une extraction de l'annuité 2015, détaillée par prêt (annexe 3 de la note explicative), certifiée par l'établissement bancaire (nom, signature, qualité du signataire et cachet de l'établissement indispensables).

Ces demandes, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, doivent être déposées au plus tard le 28 août 2015 en DDT.
Les dossiers seront mis en paiement dans la limite des plafonds budgétaires.

Communiqué Draf

[1] : Données appréciées au regard du dernier exercice comptable clos selon la disponibilité des informations approuvées par les centres de gestion agréés ou par un expert-comptable.
Le taux d'endettement est défini comme le rapport entre les annuités des prêts professionnels (long, moyen et court termes), hors foncier, et l'excédent brut d'exploitation (EBE), apprécié au regard du dernier exercice comptable clos.
Pour les exploitations au forfait fiscal et en l'absence de données permettant de calculer l'EBE, ce dernier peut-être évalué à 40 % du chiffre d'affaires dûment justifié.
Contacts en DDT :

Contacts en DDT

DDT 21 : Dominique Dumont
03 80 29 44 82
DDT 58 : Patricia Février
03 86 71 52 40
DDT 89 : Isabelle Mahut
03 86 48 41 36
DDT 71 : Denys Cassagnes
03 85 21 28 54



Salon MécaCéréales le 5 août à Amilly (45)

A vos marques... prêts ? Déchaumez !

Dès la moisson terminée, le déchaumage prépare la prochaine culture. Entre débit de chantier, polyvalence et qualité de travail, le choix de l'outil n'est pas simple. Venez trouver des réponses à MécaCéréales, le 5 Août prochain au lycée agricole du Chesnoy à Amilly (45).



Le meilleur outil déchaumage, voilà une quête complexe. Alors partons de la fin : que voulez-vous faire : Répartir les pailles ? Faire germer des graines d'adventices ? Enfouir des résidus ? Semer un couvert ? Préparer l'horizon de semis de votre colza ?
Selon l'objectif, vous choisirez une profondeur de travail. D'un passage très superficiel dans les deux premiers cas, jusqu'à un travail atteignant les 10 cm et plus dans le dernier cas. Mais, le plus souvent, deux passages et parfois plus seront réalisés, en augmentant la profondeur par paliers.
Depuis quelques années s'ajoute une nouvelle préoccupation : comment implanter les couverts pour les inter-cultures longues? C'est souvent une obligation, mais il faut aller vite et ne pas dépenser trop ! De l'épandage à la volée jusqu'au semis en ligne avec roue de plombage tout existe, mais ne se vaut pas…
On le conçoit de plus en plus, le couvert le plus coûteux n'est pas simplement celui dont la semence est la moins onéreuse : c'est le couvert raté, qui ne lève pas ou peine à atteindre 1 T de matière sèche par hectare. Il faut donc tout mettre en œuvre pour le réussir à une période aussi sèche que la fin d'été.

Les questions se multiplient et une partie de la réponse se trouve immanquablement dans le matériel de déchaumage et de semis de couvert. Comment comparer les outils et savoir lequel sera le plus adapté à votre exploitation, à vos sols et à la traction disponible? Il faut d'abord admettre que si la palette des déchaumeurs et des semoirs de couverts est aussi vaste, c'est avant tout le résultat des nombreux objectifs différents - dont nous avons parlé - et des compromis parfois impossible.
Dans la course au titre du meilleur déchaumeur, c'est le travail attendu qui détermine le podium : Si l'on démarre par la répartition des pailles, la herse (type *«magmum»*) arrive en tête suivie par les petits disques indépendants et la bèche roulante. Ces deux derniers prennent l'avantage pour la réalisation de faux semis. Suivent alors sur le podium les challengers: le cover-crop, le néo-déchaumeur avec des dents larges (2 ou 3 rangées) et depuis peu les grands disques indépendants. Mais quand la profondeur augmente, lors du deuxième passage, nos challengers prennent l'avantage par leur polyvalence. Enfin quand il s'agit de préparer un lit de semences au-delà de 10 cm les néo-déchaumeurs s'imposent en troquant facilement leurs dents larges pour des modèles plus étroits.
Mais entre les marques, les conceptions et les pièces d'usures, rien ne vaut une comparaison aux champs, en situation réelle avec les commentaires des constructeurs et distributeurs.
C'est pourquoi **MécaCéréales** le salon professionnel de la filière grande culture vous invite - dès 9H30 le 5 Août prochain au lycée agricole du Chesnoy à Amilly (45) - à l'atelier déchaumage et gestion des couverts.

Stéphane Chapuis
et Alexandre Godrefroy,
conseillers agroéquipements du réseau Cuma

▶ Des professionnels à votre service

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

POLARIS Polaris 570 Sportsman
6 513 €HT
Agent POLARIS GASGAS JCB
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

SY Florida
Colza d'hiver
Un nouvel astre dans l'univers du colza
Hybride restauré précoce à demi-précoce.
Inscription Pologne 2015
• Très bon potentiel de rendement
• Installation rapide et bonne couverture du sol
• TPS phoma groupe II
• Très bonne qualité en huile et teneur en Oméga 3
syngenta®
SEMENCES D'AVENIR
BLÉ HYVIDO MAÏS TOURNESOL BETTERAVE COLZA
Syngenta France SAS – 12 Chemin de l'Hobit – 31790 Saint-Sauveur – France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR11 443 716 832
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
®

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 01/07/2015	Bourg-en-Bresse 08/07/2015	St Christophe-en B. 01/07 a	National 01/07 au 07/07/15
Vaches viande (V)	U	3,80 €	NC		4,06 €
	R	-	3,70 €		3,69 €
	O	-	3,45 €		3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC		3,40 €
	O	3,37 €	3,30 €		3,36 €
Vaches lait (L)	O	-	NC		2,98 €
	P	2,82 €	2,80 €		2,77 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €		4,26 €
	R	3,95 €	3,85 €		3,77 €
	O	-	3,35 €		3,24 €
Taureaux VML	URO	-	2,50€		2,67 €

En soutien à la production en détresse et face au manque de volonté de la grande distribution, la commission décide de ne pas établir de grille de cotation

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 07/07/2015

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,35	3,14	
300-350 kg	-	3,02	-	
350-400 kg	-	2,97	2,80	
400-450 kg	-	2,94	2,76	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,46	
300-350 kg	-	2,55	2,32	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,90	-	
350-400 kg	-	-	2,65	
400-450 kg	-	2,80	-	
450-500 kg	-	2,64	2,51	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,41	
350-400 kg	-	2,48	-	
400-450 kg	-	2,37	2,13	
450 kg et +	-	2,50	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,59	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,07	1,90	
5 -10 ans	-	2,06	1,88	-
+10 ans	-	1,87	1,68	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,08	1,89	

Bovins : 1000
Apports plus conséquent. Le manque d'herbe avance les sorties. 88% de vendus.

Broutards : Les sujets de moins de 300 kg sont toujours très recherchés et facilite la vente des plus lourds. Cours reconduits.

Taurillons : Les lots de bons animaux sont facile à placer à des prix qui fluctuent peu; mais l'offre de second choix devient difficile à placer.

Laitonnes - Génisses 18 mois : Là aussi l'écart se creuse entre les sujets de bonne conformation et les inférieurs. Marché moins animé

Vaches - Génisses - Taureaux : La hausse de la viande se fait attendre pour redonner moral aux engraisseurs. Vente plus difficile

En raison du 14 juillet, mardi prochain, la semaine 29 verr a le marché fermé; bureaux ouverts pour les annonces le vendredi 17 juillet toute la journée

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 06/07

Bovins (211)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 325 kg	740 - 990	3,03 - 3,26
430 à 505 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
290 à 405 kg	800 - 1090	2,62 - 2,78
425 à 480 kg	1180 - 1270	2,66 - 2,78
Laitonnes		
215 à 305 kg	540 - 800	2,52 - 2,60
Génisses		
300 à 360 kg (16-24mois)	790 - 930	2,61 - 2,63
430 à 675 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
855 à 1120 kg	1320 - 1780	1,55 - 1,71
Vaches		
Vaches légères	1060 - 1210	
Vaches entre deux	1250 - 1400	
Vaches lourdes	1440 - 1830	

Présentation de bonne qualité en broutards et taurillons permettant un placement rapide et quasi totale à des tarifs plus fermes.
Peu d'apport en laitonnes et génisses entraînant une vente à des cours plus soutenus.
Cours fermes en taureaux.
En vaches, la présentation demeure de bonne qualité, les prix sont fermes, peu d'invendus.

Bovins gras : 8
Génisses de viande : 3,84 à 4,00€ Kg de viande
Vaches de viande : 3,64 à 3,82 € kg de viande
Vente quasi-totale sans variation de tarifs.

NB ; La Sicagemac aura ses bureaux fermés le lundi 13 et mardi 14 juillet. Prochains marchés ovins et bovins le lundi 20 juilllet.

Prochain marché le lundi 20 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 01/07/2015

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,95	2,70
350 à 400 kg	2,85	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,60	2,47
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,40	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,07	1,95
de 5 à 10 ans	2,00	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Commerce plus calme en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Cours reconduits, bonne demande en vaches fraiches de bonne conformation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 7/07/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	-

Tendance : Cours reconduits dans les mâles légers pour la Turquie. Vente très mauvaise dans toutes les autres catégories.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/06/15 au 05/07/2015*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,91 €	2,30 €
350 kg	-	2,74 €	-
400 kg	-	2,71 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,56 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,47 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

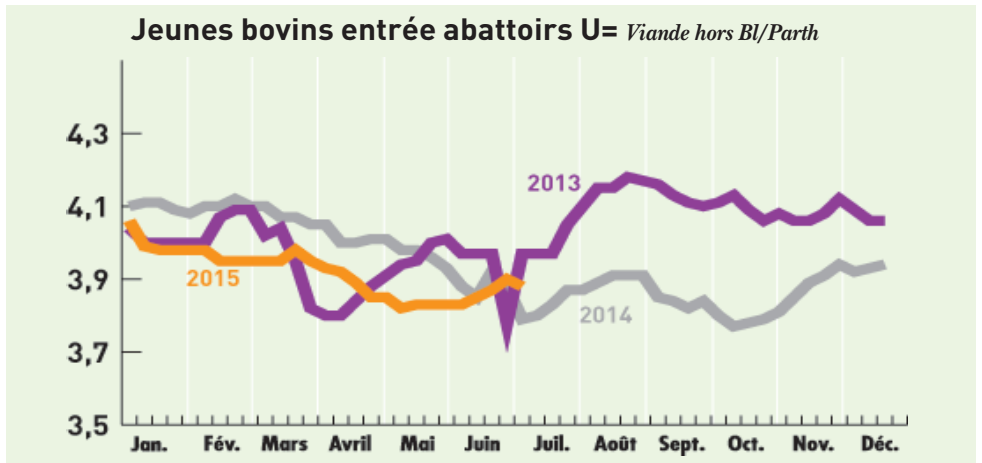
Tendance :
En l'absence du quorum, la commission applique les données du réseau.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/06/15 au 07/07/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,90 €	3,76 €	3,66 €			
Races mixte		-	3,53 €	3,52 €	3,48 €	3,41 €	
Races lait					-	3,37 €	3,31 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,58 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	3,21 €	3,15 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,20 €	4,18 €	4,03 €	-			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	-	4,14 €	4,00 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,38 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,59 €	3,55 €	-	-
Races lait				-	-	3,11 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,66 €	4,48 €	4,01 €	4,06 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 29/06 au 05/07/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,98 €	3,92 €	3,84 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,70 €	4,32 €	4,21 €	3,95 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,08 €	4,00 €				
Races mixte					3,59 €	3,51 €		-
Races lait							3,07 €	3,04 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,82 €	4,69 €	-	-				

Tendances SEM. 28 / 2015

Bovins de boucherie

Dans un contexte de forte tension entre l'amont et l'aval de la filière, les signes positifs ne sont pas évidents à mettre en action même si une certaine volonté semble affichée du côté des abatteurs. Or, la période est peu propice et si les plus-values sont bien accordées, elles ciblent principalement les animaux filières ou sous signe de qualité. Mais dès que l'on sort de ce cadre, les ventes sont plus difficiles car confrontées à la demande réelle du marché liée à la canicule de la semaine passée. Dans les femelles haut de gamme ou label, la demande est molle dans l'attente du report des commandes vers les zones touristiques. La commercialisation est ciblée sur des Charolaises lourdes et viandées, mais le placement reste compliqué dans les allaitantes de choix secondaire avec des tarifs très discutés. Dans les réformes laitières, la détente est plus sensible avec des tarifs qui progressent légèrement. En jeunes bovins, les exportations vers la Grèce font l'objet d'une attention très particulière, avec des vendeurs qui doivent s'assurer du paiement de leurs expéditions. Les ventes sont également compliquées sur l'Italie. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

La réduction de l'offre permet un commerce peu plus régulier dans les bonnes vaches viandées ou à finition rapide. Le placement reste sélectif dans le bétail plus commun à sortir plus tard dans l'automne. ■

Broutards

Le redémarrage des achats pour la Turquie s'est très vite ressenti sur les marchés avec une belle appréciation des mâles légers. Ces animaux doivent peser moins de 300 kg et être âgés de moins d'un an à la livraison (après 21 jours de quarantaine). En revanche, dès que ces animaux n'entrent plus dans les critères turcs, leurs prix chutent très fortement. Dans les broutards lourds et les taurillons, le commerce est calme avec une demande peu active sur l'Italie. La vente est calme avec des tarifs stables dans les femelles. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est suffisante pour un recul des besoins après la canicule de la semaine passée (retard de sortie). Les transactions sont plus sélectives avec un recul des prix l'ensemble des veaux Frisons, Abondances, Montbéliards ou croisés convenables. La vente est également moins active dans les veaux croisés mixtes ou Blanc bleu frais et viandés avec des tarifs en baisse. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 6 juillet) :
«Comme chaque année on assiste, avec la fermeture des cantines scolaires, à un déplacement de la consommation vers les zones de villégiature et à une évolution qualitative de la demande. Les mises en marché doivent en conséquence s'ajuster. Il ne faut pas brader les prix. Les évolutions des prix sont d'ailleurs hétérogènes sur le territoire et semblent dépendre de la fermeté des actions syndicales qui se poursuivent. »
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 juillet) :
«Les cours restent stables dans un contexte d'offre limitée.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 06/07/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,72 - 3,03**	**2,61 - 2,85**
Gras (38-44 kg)	-	**2,66 - 3,14**	**2,45 -2,73**
Gras (44-50 kg)	-	**2,47 - 2,74**	**2,33 - 2,51**
Gras (+50 kg)	-	**2,44 - 2,55**	**2,35 - 2,35**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,10 - 1,39**	**0,80 - 1,15**	-
Divers			
Béliers: 108 à 135 €	-		
Agneaux maigres : 60 à 82 €		-	
Caprins : 17 à 28 €			**0,35 - 0,74**
Boucs :			

Ovins : 870

AGNEAUX : Avec la canicule les animaux de gros gabarit ont du mal à avoir une bonne main néanmoins après les difficultés du dernier marché de juin , la vente est plus facile et les bons agneaux regagnent quelques centimes.

BREBIS : Offre de qualité etconséquente mais toujours inférieure à la demande. Tarifs très fermes à haussiers.
BELIERS CAPRINS : Vente active.

Effectifs : Agneaux: 663 - Brebis : 176
Béliers : 8 - Caprins : 21 - Divers : 2

Prochain marché : le lundi 20 juillet (pesée 6h30 - vente 9h00). Pensez à annoncer vos animaux !!
NB : Ramassage de laine sur le parking Sicafome mercedi 29 juillet de 9 h à 11h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 29/06*

Ovins : 141	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**50 - 100**	**1,63 - 2,44**
Agneaux gras	**100 - 130**	**1,69 - 2,95**
Brebis	**15 - 75**	**0,25 - 1,07**
Béliers	-	-

Demande plus calme en ovins accompagnée d'une baisse des tarifs. Seulement deux lots invendus.

Le prochain marché aura lieu le lundi 20 juillet aux horaires habituels.

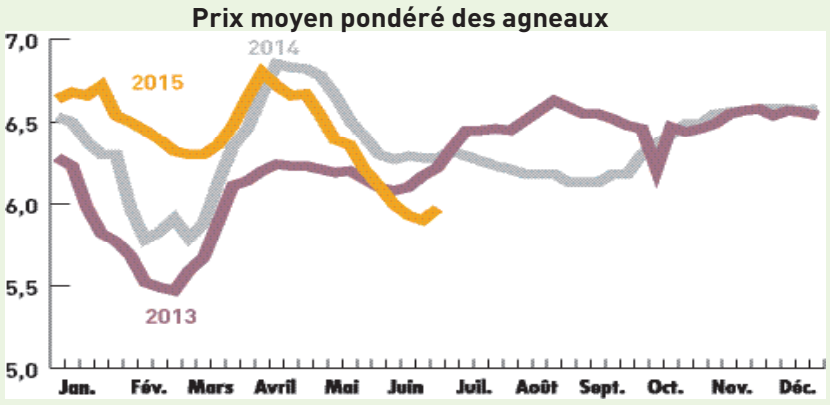
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 29/06/15 au 05/07/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,30 €**	**5,82 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,73 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,37 €**	**5,23 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 29/06/15 au 05/07/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,90 €	**6,41 €**	**2,42 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/06/2015 au 05/07/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,26	6,30 -0,12	6,38 -0,09	5,81 0,12	-	-	-	-
	R Var.	6,08 -0,01	6,10 -0,06	6,08 -0,01	-	6,31 -0,20	6,34 -0,14	6,32 - 0,09	-
	O Var.	-	5,29 =	5,13	-	5,87 -0,06	5,89	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,18 -0,13	6,17 -0,10	5,51 =	-	6,43	6,24 0,03	5,59 0,03
	R Var.	5,93 -0,06	6,01 -0,08	5,98 -0,07	5,33 -0,06	6,30 0,05	6,20 -0,03	5,98 0,02	5,52 0,02
	O Var.	5,65 0,08	5,67 0,08	5,66 -0,03	5,09 -0,24	5,82 -0,02	5,73 -0,04	5,54 -0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,62	-		5,37 -0,09	5,15 -0,07	-
	O Var.	-	4,59	4,56	-	-	5,23 0,09	-	-

Zone nord : Collège vendeur absent. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : ... 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons :..... 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins :..... 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 à 180 €	150 à 160 €
2e coupe	170 à 180 €	150 à 160 €
3e coupe	-	-

Porcins

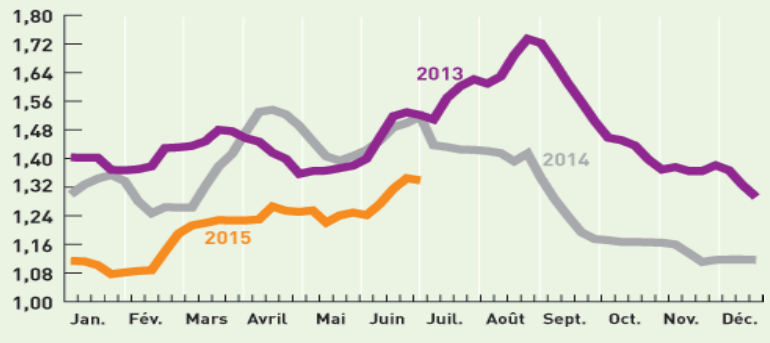
Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 518 porcs présentés) — *Cotations du Lundi 6 juillet 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,327 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 26/06 au 02/07/15*

1,57 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

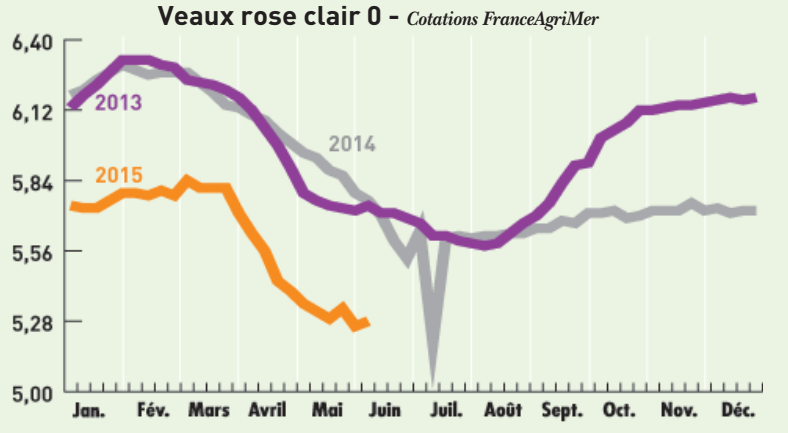
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 29/06/15 au 05/07/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,16 €**	-	-
U	-	**7,45 €**	**6,08 €**	-
O	-	**5,30 €**	**4,39 €**	**3,35 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 6/07/15 au 10/07/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**131**	**430-625 €**	**315-440 €**	**250-320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**275-380 €**	**225-275 €**	**140-170 €**	**90-110 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**440-530 €**	**285-365 €**	**230-280 €**	**110-150 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**560-660 €**	**410-480 €**	**280-320 €**	**150-180 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**724**	**250-370 €**	**220-310 €**	**100-200 €**	**70-120 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 29/06/15 au 05/07/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,55 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,10 €**		

Céréales

Marché du 30 juin 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	5 d'août	200	N	C
Aube/Yonne	mennier	juil.-août	188		C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-août	165	N	C
Sud Côte-d'Or	63-63 kg/hl	juil.-août	160	V	C
	63/64 kg/hl		inc.		C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		inc.		C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/		juil.-sept.	170	N	C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire			inc.	N	C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C

Matériel

Tracteur

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (280A)
✆ **07 86 22 52 61**

21 - VENDS tracteur JD 7810, 10 200 heures, relevage avant, 35 000 euros (réf. 2901)
✆ **06 63 41 19 75**

25 - Vds Fendt 310 Vario TMS IM 18-12-09, 2900 H, relevage, prise de force avant, 1000 tours, pont avant suspendu, distributeur double effet, révisé, excellent état 52.000 euros
✆ **06 43 41 13 44**

38 - Vds vis à grain 2m50 et 4m50 aplatisseur 3 râteliers autoserrant 100 plaques silograin
✆ **06 75 28 71 10**

38 - RECHER. PROP. TRACTEURS AV. 1970 POUR EXPO A JARDIN 25 ET 26 JUILLET (1 REPAS GRATUIT / EXPO) H.R.
✆ **04 74 85 80 32**

55 - Vds cause cessation MB New Holland CX 8050 coupe 6,10 m 2008 878 H révisée disponible de suite, déchaumeur 4 m repli. Vogel Noot 2009, tract. Deutz 180.7 2007 2.515 H, jumelage Ermas 650/65 R42 et 20.8 R 38.
✆ **06 12 02 80 87**

69 - Vds tracteur enjambeur Jacquet 33 105-110 révisé équipé rogneuse et rampes 3000 euros.
✆ **04 74 04 15 38**

Travail sol

38 - Vends charrue Kuhn vari master l22 possibilité 5ème corps état neuf
✆ **06 67 62 75 86**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, presses moyenne densité et presse à balles rondes, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 280B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vends bottelleuse Someca
✆ **06 78 89 56 65**

69 - Recherche cueilleurs à maïs, moteurs, coupes, pneus, broyeurs pour moissonneuses batteuses Claas, John Deere, New Holland, Fahr, JHC Braud et moissonneuses batteuses en panne ou pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

76 - Recherche moissonneuse-batteuse New Holland 80-70 ou modèle similaire.
✆ **06 21 49 50 89.**

Irrigation

01 - Vds cse cess motopompe Lombardini RD 96 arroseur Komet bon état
✆ **03.85.31.00.47. après 20 h**

01 - Vds groupe irrigation révisé à neuf pompe 65 m3/h tuyaux diam 100 en alu 6m avec T et coudes arrêt irr.
✆ **04.79.42.00.95. hr**

Cave

26 - vends 2 bennes vendanges Chemo pressoir Bucher 18 HLS filtre 4 m2 cuves cyl 50 + 42 hl inox 4 émail 25 hl - 04 75 21 22 88 HR
✆ **0475212288**

39 - VDS CUVE RESINE 40 HL PRESSOIR VASLIN REMORQUE FOULO BENNE POMPE A VIN ET DIVERS
✆ **06 75 24 49 62**

Agri. divers

01 - Vds MC120 diverses options 4900 h tbé - charrue Huard 4 corps - combiné Psem - semoir Amazone 3m - cuve à fuel 1500l + pompe
✆ **04.74.24.30.46. hr**

30 - Vds bennes 8- 10- 12 T, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, charrues nonstop 3- 4- 5 socs.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds 10 barrières bovins ou moutons différentes long. Fait par moi même en fer TBE. 400€ HR
✆ **04 76 64 54 40**

38 - Vds silo plastique svr pied 6m + silos tole rond plusieurs diamètre a débattre.
✆ **04 76 34 41 56**

84 - Cse retraite, Vds tracteur Dionis 130, 1500 H, MFerguson 130, buggy manitou av. invers., boss élect. 1993, pulseur TTZ, enf. pieux, benne à vend., tarière, atomiseur 1000 L, égrappoir av. trémie, égoutteuse Vaslin B. + pompe, pressoir continu, cuve RVS 50 HL, cuve inox 60 HL, cuves plast., drapeaux de refroid., filtre à plaques, filtre Kieselguhr, cuves à chap. flott., pompes à vin, tank à lait.
✆ **06 88 56 09 51**

89 - VENDS benne Gresle, bon état, poids en charge, 9 000 kg, 1 500 euros (réf. 2903)
✆ **03 86 96 28 34**

Elevage

89 - VENDS plateau Promodis 6.50 m., bon état, 2 500 euros (réf. 2801)
✆ **03 86 32 25 11 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 40 ha maïs plantes entières pour ensilage secteur Polliat/Montcet
✆ **06.83.02.88.65**

42 - Producteur vds maïs ensilage en bottes qualité extra livré + orge à la moisson
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

Paille / Fourrage

18 - Vends bottes de foin, rondes, 300 kg, année 2014 – 2015.
✆ **02 48 79 42 96 le soir, après 20 h.**

SARL LAGARDE
Vends paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

88 - Vends foins regain Départ Vosges ou livré
✆ **06 09 39 14 91**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize, Gaec Duchamp, 330 rue du Rhône, Solaize.
✆ **04 78 02 93 57**
ou 06 12 34 36 01

Divers

42 - Vds 7 éléments de cuisine contemporaine vert d'eau dont 3 hauts - 30 €/élément + plateau sur pied 30 € + lave vaisselle Miele 80 € + évier inox 30 €
✆ **06 84 92 81 31**



Véhicule

Utilitaire

38 - Vds pick-up Mazda BTSO, 2009, 220 000 Km
✆ **06 30 97 21 60**

69 - Vends Peugeot 205 Génération-Essebce - 120 000 kms - Année 1997. Cause décès.
✆ **09 71 51 14 87**

69 - Vd C15 pour pièces année 1990 moteur BE essence et Lada Niva roulante sans carte grise année 1988.
✆ **06 16 44 72 40**

Tourisme

42 - Vds Scenic Diesel 2002, 160 600 km, bon état général, convient comme utilitaire pour exploitation, 500 euros ferme. Marcenod.
✆ **04 77 20 70 51**
ou 06 19 58 32 86

Location

Agricole

01 - Loue hangar fermé bétonné 10km ouest Bourg stockage divers
✆ **04.74.24.30.46. hr**

58 - CEDE 55 ha cultures céréalières, région Clamecy (réf. 2902)
✆ **06 82 31 44 34**

Offre

Service

69 - SARL STV Touraine entreprise travaux viticoles recherche surfaces à vendanger avec machine Gregoire G4 220 neuve.
✆ **02 41 59 44 97**
ou 06 18 90 25 09

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE emploi ouvrier agricole , expérience grandes cultures élevage, disponible à partir du 13/10/2015 (réf. 2905)
✆ **06 89 40 53 41**

38 - JH 17 ans motivé et polyvalent cherche contrat alternance/apprentissage bac pro (2 ans) toutes activités.
✆ **0622297402**

69 - J. homme 18 ans, fils d'agri. niveau bac pro agroéquipement ch. maître apprentissage en prod. bovin lait pour une maîtrise élevage à Poisy (74) en deux ans.
✆ **06 43 80 40 13**

71 - Cherche travail dans les vignes + espaces verts + bûcheronnage + taille de haies, maçonnerie.
✆ **06 75 19 89 25**

Offre

Emploi

SICAFOME Route de Châtillon - 58290 Moulins Engilbert
Vous propose un poste de **COMPTABLE (H-F)**
titulaire d'un diplôme de comptabilité et gestion
CDI à temps plein, embauche prévue courant 4ème trimestre 2015
• **Vos compétences** devront porter sur la maîtrise des logiciels de gestion du marché (logiciel spécifique) et de comptabilité et paie (Sage)
• **Autres tâches :** établir le bilan ainsi que toutes les déclarations fiscales et sociales (régime agricole.)
Merci d'adresser votre dossier: M. Philippe Martin (Président C.A.)
au plus tard le 20 juillet 2015

Animaux

Divers

71 - Achète chèvres, brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

Bovin

38 - Vds surnombre vaches 00 génisses pretes 66 46 étable entravée cl grantie sanitaire
✆ **06 33 98 33 36**

42 - Elevage Lafay Catherine vend taureaux charolais HBC de 18 mois et mâles de l'année.
✆ **06 71 21 84 56**

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98**
06 74 09 49 89

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

INVESTISSEZ dans le GÈNE SANS CORNE (SC) pour vous faciliter la vie!
A VENDRE 12 EMBRYONS CHAROLAIS
D'IPAINE (Cabar SC) x Exotic SC. 75% de produits SC attendus dont 1/3 d'homozygotes.
Prix : 250€ l'embryon + frais de mise en place
Produits chez Bernard Detronchet (58) 06 07 81 98 71

71 - Vds génisses Simmental, C. L., vêl. octobre, IBR A, BVD, paratube, livraison possible.
✆ **06 08 95 93 72**
ou 03 85 57 46 26

Caprin

69 - Vds 10 chevrettes alpines nées au 15 mars 2015. Elevage CL et Capgène.
✆ **06 75 68 77 68**

Ovin

01 - Vds un lot 5 brebis charmoise avec 5 agneaux et 5 antenaises - B. Hugon 01110 Hauteville
✆ **04.74.35.37.81**

58 - VENTE d'herbe, moutons (réf. 2904)
✆ **06 44 87 39 59**

71 - Vds agnelles charollaises inscrites ou non, TGS, bonne origine.
✆ **06 08 02 53 35**

Chien

07 - Particulier vds 5 chiots (portée de 6) de type Petit Berger des Pyrénées 4 mois poil lg mère TA-T2GTT217
✆ **06 08 46 43 70**

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

25 - A réserver 8 chiots Border Collie Lof n° 2502692007535 t.b. origines nés le 03/06/2015 parents visibles au travail bovins ovins. A vendre 2 chiens démarrés. P. Jacquier, Fuans
✆ **03 81 43 61 30 HR**

26 - Vds chiots Griffon vendéen mâles mère n° tat 2GXB804 nés le 21/03/15, ori. sanglier.
✆ **06 31 02 48 71**

69 - Vds chiots mâle Fe. Bouvier Bernois Border n°250268601030431 bas prix livraison poss. - 15 juin.
✆ **04 74 26 00 57**

69 - Donne jeune chiennes de Berger des Pyrénés bon P. garde et troupeau.
✆ **06 82 35 31 37**

Viticulture

Vendanges

42 - Beaujolais cherche vendangeurs et porteurs à partir du 26/08, expérience obligatoire, nourri et logé 17 jours - thierry.canard@blaceretroy.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Cherche vendangeurs nourris logés début septembre.
✆ **04 74 04 15 38**

Voyance

Maître MOUNTA
Voyant Médium Guérisseur
Résout vos problèmes d'amour. Retour express de l'être aimé, fidèle et soumis. Chance. Protection contre les mauvais sorts (voir ses ennemis à genou). Désenvoutement, etc…
Résultat rapide et garanti. Discrétion assurée.
07 53 18 33 43





PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

ESPACE Affaires

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR

et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr



Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79



Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.



Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC

A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

✆ 01 49 84 94 28



ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG4 - Photos non contractuelles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

→ TRANSFERT DE SIÈGE

COJIT

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 6B, rue de la Gare
21 310 Mirebeau-sur-Beze
805 161 635 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'associé unique du 1er juillet 2015, le siège social a été transféré 32, chemin des Flachats – 42 170 Saint-Just-Saint-Rambert à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL212914319

HOLDING W. ALIX

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 12 Bis Rue de Geley - 71150 Rully
RCS Chalon sur Saone 529 151 268**

Aux termes d'une délibération en date du 22 juin 2015, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée HOLDING W. ALIX a décidé de transférer le siège social du 12 Bis Rue de Geley Rully (71150) au 15 Route du Pont de Paris à Corpeau (21190) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chalon sur Saone sous le numéro 529 151 268 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Gérance : Monsieur Walter ALIX, demeurant 21 Rue Charles Boysset à Chalon sur Saone (71100).

Pour avis

La Gérance

AL212914324

INOVIAFLOW

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège : 4 rue du Bas de Chanot
21800 Chevigny Saint Sauveur
528 624 448 RCS Dijon**

Aux termes de l'AGE du 01/07/15, le siège a été transféré à Dole (39100), Centre d'activités nouvelles, 210 avenue de Verdun, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés corrélativement. Mention sera faite au RCS de Lons le Saunier.

Pour avis,

AL212914327

**Cabinet LONJON & Associés
Société d'Avocats
3, Chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan**

LASER GAME EVOLUTION I 8

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 21, Rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
531 292 969 RCS Grenoble**

Aux termes d'une délibération en date du 17 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LASER GAME EVOLUTION I 8 a décidé de transférer le siège social du 21, Rue Colonel Dumont - 38000 Grenoble au 3 Rue de Bastogne – 21850 Saint Appolinaire à compter du 17 juin 2015 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 531292969 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Gérance : Monsieur Francis Vicat, demeurant à Villie Morgan (69910) – 80B Rue Ronsard au lieu et place de Monsieur Damien Piccione, gérant démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

AL212914328

→ MODIFICATION DE CAPITAL

«D.V.G. HYDRO»

**SARL au capital de 8.000 €,
siège social : 6, rue de l'Arquebuse
(21000) Dijon
449 114 404 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'A.G.E. du 15 juin 2015, il résulte que le capital social a été augmenté de 52.000 euros pour être porté à 60.000 euros par incorporation de réserves. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212914345

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CRECEY-SUR-TILLE : Fond libre - Terre.

4 ha 11 a 86 ca - Sur la grande vigne: ZD-53[P1]

1 ha 64 a 20 ca - Varennottes: ZD-145[70]

ECHEVANNES : Fond libre - Terre et Pré

3 ha 30 a 00 ca - En la combe: ZE-21

68 ha 05 a 82 ca - En premolle: ZC-17-18-26-38 - Le fosse: ZH-58-64(J)-64(K)-65-66-81[57]-84[21](J)-84[21](K) - Le pre de vaches: ZH-71-73 - Les herbues: ZH-70(J)-70(K)

IS-SUR-TILLE : Fond libre - Terre, Pré, Landes et Bois.

19 ha 80 a 12 ca - Devant le fosse: AK-11-12 - Devant les mottes: AX-32-33-35-36 - Les mortures est: AM-32-272[31] - Paquier du fosse: AX-1-2-3-4-5(J)-5(K)

- Pres du fosse: AK-7-8-9-10-18[1]

TIL-CHATEL : Fond libre - Terre

4 ha 34 a 20 ca - Beurre fondu: YB-29-30

MARCILLY-SUR-TILLE : Terre - Objectif : Maintien du fermier en place.

1 ha 90 a 47 ca - Aux crasselines: ZD-72-78 - Combe joly: ZB-87[13]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18/08/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212914334

→ AVIS ADMINISTRATIF

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 29 juin 2015 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or, a été signé le 10 juillet 2015.

• Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins :

n°1 Saône, n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°4 Bèze-Albane, n°5 Norges-Tille aval, n°10 Arroux-Lacanche, n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard, n°12 Brenne-Armançon et n°15 Ource-Aube.

• Le dépassement du seuil d'alerte renforcée a été constaté sur les sous-bassins :

n°6 Vouge, n°7 Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin et n°14 Seine

• Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur le sous-bassin :

n°6 bis Bièvre.

En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, alerte renforcée, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.

D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 29 juin 2015 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or.

Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture – direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-dor.gouv.fr

AL212914341

→ MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

«SNC PHARMACIE DU VAL D'OR»

**Société en Nom Collectif
au capital de 152 449,02 euros
Siège Social : 89 avenue Victor Hugo
21000 Dijon
418 559 852 RCS Dijon
SIRET 418 559 852 00011**

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2015, l'avis de constitution a été modifié à compter du 01 juillet 2015 de la manière suivante :

Associés et gérance :

Ancienne mention :

- Madame Isabelle BAVEUX demeurant 11 boulevard Maréchal Leclerc - 21240 Talant

- Madame Sylvie PICARDAT demeurant 3 rue Théodore de Bèze - 21000 Dijon

Nouvelle mention :

- Madame Sylvie PICARDAT demeurant 51 rue Lamartine - 21000 Dijon

Dénomination sociale :

Ancienne mention : «SNC PHARMACIE BAVEUX PICARDAT»

Nouvelle mention : «SNC PHARMACIE DU VAL D'OR»

Pour avis

La Gérance

AL212914326

**SCP GUILARD - CONVERS - PÉRÉ
Notaires à Dijon 7 Bd de Brosses
Successeurs de Me MARION**

JEAN LOUIS RENAUD TRAITEUR

**SARL - Capital 10 670€
10 rue du Professeur
21600 Longvic
R.C.S. : 441.942.125**

Suivant AGO du 03/03/2015, il a été décidé de :

1/ clôture d'exercice le 31/08 de chaque année

2/ Modification de l'objet social : l'activité de charcuterie, traiteur, boucherie, achat pour revente de matériel professionnel directement ou indirectement lié à l'activité principale de la société, fourniture de prestations de service de toute sorte directement ou indirectement liées à l'activité principale de la société

Modifier les statuts en conséquence.

Pour avis, Me PERE.

AL212914343

→ VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend six appartements avec chacun une cave
23 rue de Pommard
à Chevigny-Saint-Sauveur (21800)**

- 3 Appartements Type 3 :

Ref : 0293/3563/2

Appartement T3 au RDC – **65,9 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, deux chambres, une penderie, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente : 71.900 € ***

Ref : 0293/3567/6

Appartement T3 au 1er étage – **65,9 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, deux chambres, une penderie, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente: 75.500 € ***

Ref : 0293/3570/9

Appartement T3 au 2ème étage – **66 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, deux chambres, une penderie, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente: 71.900 € ***

Pour un T3 : Quote-part de charges de copropriété (2014): 1.980 € annuels (soit 165 € mensuels) - Chauffage compris

*hors frais de notaire et bancaires

-3 Appartements Type 4 :

Ref : 0293/3569/8

Appartement T4 au 1er étage – **79,1 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, trois chambres, deux penderies, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente: 89 900 € ***

Ref : 0293/3576/15

Appartement T4 au 3ème étage – **79,2 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, trois chambres, deux penderies, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente: 81 300 € ***

Ref : 0293/3581/20

Appartement T4 au 4ème étage – **79,2 m²** Loi Carrez – **Classe Energie : D**

Cet appartement contient : une entrée avec placard, un rangement, un séjour, une cuisine, trois chambres, deux penderies, une salle de bain, un w.-c. et une cave en sous-sol - **Prix de vente: 77.000 €***

Pour un T4 : Quote-part de charges de copropriété (2014): 2.520 € annuels (soit 210 € mensuels) - Chauffage compris

***hors frais de notaire et bancaires**

Lots soumis à la copropriété. Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 20 lots.

« Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.»

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES **Julien NOEL** - Tél : 08 11 74 12 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR (21) ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL212914298

→ CESSION

Maître Hervé BRUCHON, notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle «Hervé BRUCHON, Romain BRUCHON et Clémentine COURLET de VREGILLE» titulaire d'un Office Notarial à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Hervé BRUCHON, notaire à Dijon, le 26/06/2015, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 30/06/2015, Bordereau 2015/1 587, case n°1, contenant :

Cession de fonds de commerce

par :

La société dénommée **SAS DT**, société par action simplifiée unipersonnelle, au capital de 10 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), 34 Rue de Mulhouse, identifiée sous le numéro SIREN 802 994 681 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.

Au profit de :

La société dénommée **SARL CABS**, société à responsabilité limitée, au capital de 16 000,00 Euros, dont le siège social est à Saulon La Chapelle (21910), 15 Rue des Vignes, identifiée sous le numéro SIREN 332 603 810 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.

D'un fonds de commerce de café, bar, brasserie connu sous l'enseigne et le nom commercial « CAFE DES TRAMWAYS », sis à Dijon (21000), 34 Rue de Mulhouse.

Moyennant le prix de : **Soixante Mille Euros** (60000,00 €)

Les oppositions seront reçues en l'Etude de Maître Hervé BRUCHON, notaire à Dijon (21000), 6 Rue de l'Ecole de Droit, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

Me Hervé BRUCHON

AL212914325

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2015, enregistré à SIE DE DIJON NORD le 10 juillet 2015, bordereau n° 2015/1 668, case n° 2, Ext 5407 :

- La Société FERRIOT TELECOM DISTRIBUTION, SARL Unipersonnelle au capital de 268.100 euros, dont le siège social est à Chatillon sur Seine (21400), Chaussée de l'Europe, Centre Commercial Intermarché, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 750.631.301,

a vendu à :

- La Société TEA ESPACE TELECOM, Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est à Champagnole (39300), 2 Avenue Clémenceau, immatriculée au RCS de Lons le Saunier sous le numéro 418.508.453,

Un fonds de commerce de téléphonie mobile et multimédia sous franchise ORANGE sis et exploité Chaussée de l'Europe, Centre Commercial Intermarché à Châtillon sur Seine (21400), pour lequel le VENDEUR est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 750.631.301, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, étant ici précisé que la clientèle en service mobile et internet appartient au franchiseur, le fichier clientèle, le mobilier commercial, le matériel et outillage, les agencements et installations servant à son exploitation à l'exception du mobilier et des agencements appartenant à ORANGE, les téléphones mobiles et livebox en stock, le droit au bail des locaux, les lignes téléphoniques, internet et LBT sous réserve de l'accord de l'opérateur, moyennant le prix de TROIS CENT SOIXANTE DIX MILLE euros (370.000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour trois cent soixante neuf mille cinq cent soixante euros et aux éléments corporels pour quatre cent quarante euros de matériel et mobilier commercial.

Entrée en jouissance : 1er juillet 2015

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire chez SOFIRAL, 6 Rue de Broglie à Dijon (21000), où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la dernière des publications dans un journal d'annonces légales et au BODACC.

Pour avis

AL212914333

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MARMAGNE : Bois

6 ha 34 a 20 ca - Champs au clerc: A-9

LA MOTTE-TERNANT : Terre et pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

10 ha 46 a 60 ca - Le larre de mont rond: ZB-38 - Les chaumes: ZD-9-10 - Sur la brosse des auges: ZA-38[17](B)-38[17](AJ)-38[17](AK)-38[17](CJ)-38[17](CK)

NUITS-SAINT-GEORGES : Bois-Taillis.

9 ha 03 a 90 ca - Derriere la foret: H-371[247]

FENAY : Bâtiments exploitations agricoles.

24 a 70 ca - Des marronniers: AB-161[P2] - Hameau de domois: AB-169

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 03/08/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212914342

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOURGOGNE ENROBES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
5, rue de la Fonderie
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
442 154 431 R.C.S. Dijon**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er juillet 2015, Fabrice THOMAS demeurant à Moissey (39290) – 10 rue des Roches a été nommé gérant de la société, à compter du 1er juillet 2015, en remplacement de Gilbert JACQUOT, gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 1er juillet 2015.

Pour avis.

AL212914330

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'ARRET GOURMAND

**SARL en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège
61 avenue Drapeau 21000 Dijon
Siège de liquidation
6 rue des Hauts de la Combe 21000 Dijon
791 986 813 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision du 16/06/2015, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de Dijon.

AL212914336

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 6 juillet 2015 à Marigny-Les-Reullée (21), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LYNLAUR.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 8, rue de l'Etang, Hameau de Reullée, 21200 Marigny-Les-Reullée.

Objet social : l'acquisition, l'administration, la vente, l'échange, l'apport en société, l'exploitation par bail ou autrement, l'entretien ou la mise en valeur de tous biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital social : 500 €uros.

Gérant : M. Jean-Laurent CHAPELLE, demeurant 8, rue de l'Etang, Hameau de Reullée, 21200 Marigny-Les-Reullée.

Cessions de parts : libres seulement entre associés ; les autres sont soumises à l'agrément des trois-quarts des parts. La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis, le Gérant

AL212914320

**SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

SCI LA CURE

Suivant acte de Me VIARD, notaire à DIJON, le 07/07/2015, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : LA CURE

Siège : Plombiere Les Dijon (21370), Route de Dijon, Domaine du Lac.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération et leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants.

Capital social : Mille Euros (1.000,00 €)

Apports en numéraire : 1.000,00 €

Gérant : M. Christophe Gonnet, demeurant à Magny Sur Tille (21110), 7 Grande Rue.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

Pour avis et mention

Le notaire

AL212914329

LUXURY CARS

Par acte SSP en date du 24 Juin 2015, il a été constitué une SARL dénommée : LUXURY CARS

Objet social : Tous travaux de réparations, entretiens, constructions, aménagements de carrosserie, Tôlerie, Peinture, mécanique, dépannage de véhicules

Siège social : Route Nationale 74 - 21220 Brochon

Capital : 2 000 euros

Gérance :

- Mr Morgan CORDIER, demeurant 65 Route Nationale, 21700 Corgoloin

- Mr Florian BIERRET demeurant 26 Grande Rue 21220 Chamboeuf

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL212914337

ETA LES BUIS

Aux termes d'un acte ssp en date à Vieux Château du 02/07/15, il a été constitué une société :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ETA «Les Buis»

Siège social : 6 Rue Croix Martin 21460 VIEUX CHATEAU

Objet social : La réalisation de tout travaux et toutes prestations de services agricoles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Philippe TARTERET, demeurant 7 Rue Cherere - Hameau de Chevannes 89420 Savigny en Terre Plaine

Pour avis

La Gérance

AL212914339

NIÈVRE

→ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine 25 rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, curateur des successions de :

Mme Estelle Emilienne CLEMENT célibataire, décédée le 03/03/2014 à Nevers, réf 14.6822

M. Robert Narcisse MATHIEU célibataire, décédé le 20/02/2014 à Decize, réf 14.6859

a établi les inventaires estimatifs

M. Manuel Henri GARNIER célibataire, décédé le 24/04/2015 à Varzy, réf 13.5989

Mme Brigitte Renée TASSIN célibataire, décédée le 27/12/2013 à Nevers, réf 14.6707

Mme Odette Josette STAL veuve POIRIER, décédée le 13/11/2012 à La Charité sur Loire, réf 14.6706

M. Jacques CHAILLOU célibataire, décédé le 03/04/2013 à Nevers, réf 14.6824

Mme Emma DEVILLERS célibataire, décédée le 28/02/2014 à Moulins Engilbert, réf 14.6870

M. Edmond Lucien BOUCHOUX célibataire,

décédé le 28/12/2013 à Decize, réf 14.6876
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif
Mme Odette BIGAY veuve COTTET, décédée le 04/10/2011 à Château Chinon, réf 14.6437
M. Robert Paul BELESTIN célibataire, décédé le 01/02/2013 à Nevers, réf 14.6502
Mme Lucienne Yvonne NEANT divorcée DELAMOTTE, décédée le 26/07/2011 à Fontaine les Dijon, réf 14.6826
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de NEVERS le 10/08/2015

AL582915021

NOMINATION

**SASU au capital variable de 1 000 euros
Siège social: 54 Rue de la Barre
58000 Nevers
810 536 326 RCS Nevers**

ULTRA MEDIA

L'associé unique, par décision en date du 07/07/2015 a décidé de nommer président Grégory Saint-Léon demeurant 10 rue Guy Moquet 18000 Bourges en remplacement de M. Bun Taing, démissionnaire et ce à compter du 13/07/2015. Mention au RCS de Nevers.

AL582914842

SICAFOME

**29 route de Châtillon
58290 Moulins Engilbert**

Conseil d'administration du 04 juin 2015
Le Président du Conseil d'Administration sortant :
Bernard Gauthier a été remplacé par **Philippe Martin**

AL582914858

CIA IMPRIMERIE

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 138 160 €
Siège Social
Zone Industrielle 58320 Pougues les Eaux
404 816 712 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 23 juin 2015, l'Associée Unique a décidé de nommer pour une durée de six exercices :
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire : la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT sise à Paris (75017) – 112 Bis, rue Cardinet en remplacement de KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE ;
- aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant : la société COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE sise à Paris (75017) - 112 Bis, rue Cardinet en remplacement de Mr Paul Reyne.

AL582915014

CESSION DE PARTS

SCEA LA TOUR

**Capital social : 200 000 €
Siège social : Ferme de Roussy
58490 St Parize le Châtel
RCS Nevers 805 174 935**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2015, les associés ont modifié la clause d'agrément des associés en cas de cession de parts de sorte qu'une décision collective des associés prise à la majorité des trois quarts soit nécessaire pour toutes cessions sauf celles intervenant entre associés.
Pour avis, la gérance

AL582914851

TRANSFERT DE SIÈGE

J.P. POITEVIN

**Société Civile Immobilière
au capital de 42.000,00 €
Siège social : 7, Place de l'Eglise
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS Nevers 490 654 548**

Suivant A.G.E. du 11 juin 2015, , les associés ont décidé le transfert du siège social désormais fixé au 11, Rue de la Fontaine 91850 Bouray sur Juine.
Immatriculation : Radiation au RCS de Nevers (58) et Immatriculation au RCS d'Evry (91).
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Pour avis.

AL582914782

SCI LE BON TON

**Société civile immobilière
au capital de 10.000,00 €
Siège social
« Champvé » 58370 Villapourçon
479 773 665 R.C.S. Nevers**

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 06.07.2015, le siège social, initialement établi à Onlay (58370), a été transféré à « Champvé » Villapourçon (58370). L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
Pour avis, les gérants.

AL582914815

MODIFICATION DE CAPITAL

JURI-LAWYERS CONSULTANTS

**Société d'Avocats Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande
05-53-76-06-06**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL TOPAZE, au capital de 1 068 500 €, sise RN7 – L'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée sous le n° 530 188 085 RCS Nevers, réunie en date du 04/06/2015 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 200 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Article 7- CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à un million soixante-huit mille cinq cents euros (1 068 500 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à un million deux cent soixante-huit mille cinq cents euros (1 268 500 euros).

AL582914839

GARAGE TENAILLES AUTO - G.T.A.

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 110 400 € porté à 462 600 €
Siège Social : RN 7
58640 Varennes-Vauzelles
391 574 191 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 29 juin 2015, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de 352 200 € pour le porter de 110 400 € à 462 600 € par création de 5 870 parts sociales nouvelles de 60 € chacune, entièrement libérées, attribuées en rémunération d'apports en nature. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL582914857

**LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles**

GROUPE AGRÉGATS DU CENTRE

**Société par actions simplifiée
Au capital social de 6 113 300 Euros
Siège social : 130 Route de Nevers
58180 Marzy
531 010 569 R.C.S. Nevers**

Décision : Décision du Président en date du 8 juin 2015
Ancienne mention :
Capital social : 6 113 300 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 6 613 300 euros

AL582915013

MODIFICATION DE STATUTS

SARL ASMA

**au capital de 7622.45 €
81, rue de Réaumur, 75002 Paris
RCS Paris 388 272 437**

Par AGE du 16.06.2015, la collectivité des associés a voté :
- La transformation de la société en Société Civile Immobilière, Mr Jean François MILLET 16, rue d'Hanoï 58000 Nevers est désigné comme Gérant.
Admission aux AG et Droit de Vote :
Chaque associé a le droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts sociales qu'il possède. Le droit de vote par correspondance doit être exercé personnellement.
Transmission des parts :
Toute cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou sous seing privé.
Elles sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les 4/5 du capital social. Il en est de même pour toute cession au sein de la famille de chaque associé.
- Le transfert du siège social de la société au 16, rue d'Hanoï 58000 Nevers.
La société a pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles dont la société va devenir propriétaire et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
L'ensemble avec effet au 01.07.2015
Mention au RCS de Nevers

AL582915019

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.neta

VENTE

SCP «JEAN-PAUL JACOB ET CHRISTOPHE THEVENY»

**Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Maître THEVENY, Notaire, le 30/06/2015, enregistré à Nevers le 06/07/2015 Bord n°2015 / 671 case n°1 ext: 1624
Monsieur André **Bouloute**, Commerçant, et Madame Isabelle **Aydin**, son épouse, demeurant ensemble à Varennes-Vauzelles (58640) 61 avenue Louis Fouchère.
Ont vendu à
Monsieur Ali Kemal **Erdogan**, demeurant à Sainte -Geneviève-des-Bois (91700) 12 Rue Henri Sellier.
Un fonds de commerce de **restauration rapide,vente de sandwichs et boissons, vente de produits régionaux** exploité à Cosne Cours sur Loire 58200 2 rue des Frères Gambon et 2 Place du Maréchal Foch, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LE BOSPHORE», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 388194219.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 23.000€
L'entrée en jouissance est fixée au 30/06/2015.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître THEVENY, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître THEVENY

AL582914852

CESSION

**Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy
Avis de cession**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 26 juin 2015 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Nevers le 1er juillet 2015 bordereau 2015/654 case n°1 extrait 1588.
1) Il a été procédé à la résiliation du contrat de location gérance entre Madame Andrée Christin, et Madame Florence Gueudet à compter du 26 juin 2015.
2) Madame Andrée, Lucienne Requillard, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Gabriel Christin, demeurant à Pougues les Eaux (58320) 4 Avenue de La Gare, Le Médicis.
Née à Paris (75013) le 18 avril 1924.
a cédé à :
La Société dénommée CHRISTIN FANFAN, Société à Responsabilité Limitée (société à unique associé) au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 25 rue Jean Desveaux identifiée sous le numéro SIREN 811609924 RCS Nevers.
Un fonds de commerce et artisanal de PRESSING TEINTURE BLANCHISSERIE connu sous le nom de «PARIS PRESSING» situé et exploité à Nevers (58000) 25 rue Jean Desveaux
Prix : Dix mille euros (10.000,00 €) s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour 7.750 €
- aux éléments corporels pour 2.250 €
Prise de possession à compter du 26/06/2015.
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Marie CHERAMY, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis unique

AL582914848

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DUFOUR FRERES

**au capital de 35 000 euros
Siège social : 25 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy sur Loire
310 307 442 RCS Nevers**

Le 30/06/15, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Daniel Dufour de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveaux cogérants M. Emmanuel Dufour, 32 rue Jean Jaurès 58450 Neuvy sur Loire et M. Sébastien Dufour, 2 Chemin des Garennes 18240 Belleville Sur Loire, pour une durée illimitée à compter de ce jour. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de M. Daniel Dufour a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Emmanuel Dufour et M. Sébastien Dufour.

AL582914846

**Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy**

Suivant acte reçu par : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 26 juin 2015 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Nevers le 3 juillet 2015 bordereau 2015/664 case n°1 extrait 1612, il a été procédé à la location gérance par :
Madame Andrée, Lucienne Requillard, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Gabriel Christin, demeurant à Pougues les Eaux (58320) Le Médicis, 4 avenue de la Gare.
Au profit de : Madame Florence Albane Juliette Gueudet, conjoint-collaborateur, veuve, non remariée, de Monsieur François Christin, demeurant à NEVERS (58000) 25 rue Jean Desveaux.
du fonds de commerce et artisanal de PRESSING TEINTURE BLANCHISSERIE connu sous le nom de «PARIS PRESSING» situé et exploité à NEVERS (58000) 25 rue Jean Desveaux
à compter rétroactivement du 21 février 2015.
Pour avis unique

AL582914849

**LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles**

EARL DE CHATEAU

**EARL au capital social de 7 600 Euros
Siège social
Lieudit «Château» 58230 Planchez
501 868 830 RCS Nevers**

Le 30 juin 2015, l'Assemblée Générale a constaté la démission de Madame Aline GOGUELAT, demeurant Planchez (58230) Hameau de Château en sa qualité de cogérante et décide de ne pas pourvoir à son remplacement. Monsieur Noël GOGUELAT, demeurant Planchez (58230) Hameau de Château, demeure le seul gérant.
Pour avis

AL582915020

NON DISSOLUTION

A.H COMPTAGNE

**au capital de 8 000 euros
Siège social
41 rue François Mitterrand
58000 Nevers
527 684 047 RCS Nevers**

Le 12 septembre 2014, l'AGE statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Mention faite au RCS de Nevers

AL582914843

A LA BONNE CREPE

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 500,00 €
Siège Social
35-37 Grande Rue
Guérigny (Nièvre)
RCS Nevers 752 258 731**

Suivant décisions de l'associée unique du 07 juillet 2015.
L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL582915016

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL « CHAMPSCIEL »

**au capital de 100,00 €
EURL en liquidation
Siège social : le bourg
58410 Menestreau
R.C.S. Nevers 500709373**

Les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 22 juin 2015 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Mme Polo Lan, demeurant 35 rue d'Enfer à Tannay 58190 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le Siège de la liquidation est fixé : Le siège de la liquidation est ainsi fixé chez Mme Polo Lan, demeurant 35 Rue d'Enfer à Tannay 58190, adresse à laquelle toutes correspondances devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

AL582914775

SARL D2FILS

**Au capital de 2 000 euros
Siège : 25 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy sur Loire
532935236 RCS Nevers**

L'AGE réunie le 30/06/15 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Sébastien Dufour, 2 Chemin des Garennes 18240 Belleville sur Loire, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 25 rue Jean Jaurès 58450 Neuvy sur Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

AL582914845

WITTENBERG – TAZILLY

**SCI au capital de 64.000,00 €
Les Combes » 58170 Tazilly
450 714 183 R.C.S. Nevers**

L'AGE du 09.07.2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation aimable à compter du 10.07.2015, nommé liquidateur M. Kubbe Johannes, 31 ch de la chapelle St Antoine, 06130 Grasse et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Dépôt au RCS de Nevers.

AL582914854

WITTENBERG – TAZILLY

**SCI en liquidation
au capital de 64.000,00 €
Les Combes » 58170 Tazilly
450 714 183 R.C.S. Nevers**

L'AGO du 09.07.2015 a approuvé les comptes de liquidation, a donné son quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 10.07.2015.
Dépôt au RCS de Nevers.

AL582914855

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2015 de la société HERMES, société en liquidation, société civile immobilière, au capital social de 22 867.35 euros, siège social : 1 rue de Chapelleries, 58000 Saint Eloi, RCS Nevers 324 631 472.Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur QUATRE SOUS MAURICE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis .

AL582914859

SCI BERNADETTE SOUBIROUS

**Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1.524,49 euros
Siège de liquidation : 14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers
316 085 794 RCS Nevers**

Clôture de Liquidation
Aux termes d'une délibération du 03 juillet 2015, les associés ont approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, J.J BLIN

AL582915023

SCI JEANNE D'ARC

**Société Civile en liquidation
au capital de 152,45 euros
Siège de liquidation : 14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers
331 479 113 RCS Nevers**

Clôture de Liquidation
Aux termes d'une délibération du 03 juillet 2015, les associés ont approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, J.J BLIN

AL582915024

AVIS DE CONSTITUTION

EARL DE SOUGY

**3 Hameau de Sougy
58800 Germenay
Capital social : 205 500 euros**

Par acte sous seing privé en date du 1er juillet 2015, il a été procédé à la création de la société EARL de SOUGY disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de SOUGY
Siège social : 3 Hameau de Sougy - 58800 Germenay
Gérant : M. Yves GRESLE, demeurant 3 Hameau de Sougy - 58800 Germenay
Capital social : 205 500 euros divisé en 2 055 parts de 100 euros représentant des biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, Le fondateur.

AL582914840

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/06/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KAAM,
Siège social : Centre Commercial Carrefour, Route de Fourchambault, Marzy (Nièvre)
Objet : négoce de piles, montres et accessoires, prestation de service en rapport avec l'objet
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Anthony Monteiro, demeurant 21 route de Jouet, Cours-Les-Barres (Cher),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bourges,
Pour avis, le gérant

AL582914841

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 09/07/2015, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI FBMCB,
Siège Social : 28-30 boulevard Camille Dagonneau, Varennes Vauzelles (Nièvre)
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Frédéric Bré, demeurant 1 rue Alain Gerbault, Varennes-Vauzelles (Nièvre),
Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre descendants, même si le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL582914847

**Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY, notaire à Avallon (Yonne), le 29 juin 2015 enregistré à Auxerre, il a été constitué une société dont les caractéristiques
principales sont les suivantes :
Dénomination R.D BOIS
Forme société à responsabilité limitée
Capital social Le capital social est de 5.000,00 €, les apports sont en numéraires
Siège Social Le siège social est fixé à Saint André en Morvan (Nièvre)
Meulot.
Objet Social le montage de menuiseries extérieures en bois ou en matières plastiques, le montage de menuiseries intérieures en bois ou en matières plastiques, la réalisation de placards et autres agencements intérieurs, le montage de fermetures de bâtiment en bois ou en matières plastiques : volets, portes de garage et autres fermetures, le montage de portails en bois ou en matières plastiques, la mise en place de cuisines intégrées ou par éléments, de placards, d'escaliers d'intérieur en bois ou en matières plastiques, le montage de cloisons sèches en bois ou en matières plastiques, le montage de serres, de vérandas pour particuliers, l'aménagement de combles.
Durée 99 ans
Gérance Monsieur Nicolas Rappeneau demeurant à St André en Morvan
(Nièvre) 2 chemin du Tôt - Meulot et Monsieur Jessy Didier Casimir Delohen
demeurant à Parly (Yonne) Rue Paul-Bert - Les Laurents
Immatriculation La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour Avis, Me Gérard LEGUY.

AL582915012

SCI LES FONTENILLES

Par acte SSP en date du 09 juillet 2015, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LES FONTENILLES
Objet social :
- la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières,
- les vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 9 rue des Fontenilles 58470 Magny Cours
Capital : 200 euros
Gérance : Madame Florence MONTEGU et Monsieur Pascal MONTEGU demeurant ensemble à Magny Cours (58470), 9 rue des Fontenilles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582915015

SAS LE PETIT ROBINSON

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : La Copine
58300 Champvert

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Champvert du 10 juin 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS LE PETIT ROBINSON

Siège : La Copine, 58300 Champvert

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 20 000 euros

Objet :

- L'exploitation d'un parc de loisirs,
- La location d'hébergements légers en plein air, gîtes et habitations de loisirs, notamment tipis, igloos, roulottes et kotas..., de vélos et canoës,
- les activités de snacking/boissons - la vente de produits locaux,
- les activités de loisirs et de bien-être, - la conception et élaboration concernant l'impression sur textile
- les prestations de consultants de conseils et de services auprès de toutes entreprises quelque soit leurs domaines d'action,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur DEL PUPPO Patrice, demeurant La Copine, 58300 Champvert.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

Le Président.

AL582915017

UNE CIGOGNE SUR LE TOIT

Par acte SSP en date du 10 juillet 2015, il a été constitué une SARL à associé unique dénommée: UNE CIGOGNE SUR LE TOIT

Objet social :

- La vente de tous produits de puériculture neuf et d'occasion, cadeaux, meubles,
- le commerce de prêts à porter, articles textiles, d'habillement, chaussures et accessoires.

Siège social : 27 rue Jean Desveaux 58000 Nevers

Capital : 500 euros

Gérance : Madame Angélique COPPIN demeurant à Germigny sur Loire (Nièvre), Lieudit Le Bourg 8 Place de l'Eglise.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582915018

J.GUILLET

Par acte du 08 juillet 2015, il a été constitué une Société à responsabilité limitée :

Dénomination : J.GUILLET

Capital: 100 Euros

Siège social : 1 rue de Fontenille 58150 Tracy Sur Loire

Objet: le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'étude dans tous les domaines

Durée : 99 ans ans

Gérance :M Guillet julien 1 rue de Fontenille 58150 Tracy Sur Loire 1 rue de Fontenille

58150 Tracy Sur Loire.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582915022

YONNE

DÉMISSION

NTH RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 600 euros
Siège Social
42 rue Leboultz, La Bizotière
89500 Chaumot
798 006 672 RCS Sens

L'assemblée générale du 1er juillet 2015 ayant pris acte de la démission de Monsieur Thierry BEN SAID de son mandat de gérant à compter du 24 février 2015 a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

RCS Sens

Pour avis,

AL892915020

NOMINATION

SENS POIDS LOURDS

Société par actions simplifiée
au capital de 72.000 Euros
Siège Social : ZI des Sablons
89100 Sens
RCS : Sens 705 980 019

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er juin 2015, il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire au Comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2020, la société SALUSTRO REYDEL sis 3 cours du Triangle – Immeuble Le Palatin 92939 Paris la Défense Cedex en remplacement de Monsieur Bruno PAILLARD dont le mandat est venu à expiration.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

AL892914993

TRADE WINDS SAS

au capital de 134 000 euros
Siège social : 7B rue de Bourgogne
89140 Cuy
438 725 574 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 26 juin 2015, il a été décidé :

Monsieur Sébastien Roussel, demeurant 13 b rue du Moulin, 89140 Pailly, a été nommé en qualité de Président à compter du 27 juin 2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur René Vrignaud, démissionnaire.

Mention au RCS de Sens

AL892915011

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

BAUDRY

Société Anonyme
au capital de 9 000 000 euros
Siège social
Route de Lyon - R.N 6
89100 Maillot
343 397 667 RCS Sens

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2015, Monsieur Pierre ETIENNE, demeurant à Villeneuve sur Yonne (89) 5rue du Port, a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Fabrice MACHERET, démissionnaire.

Pour avis

Le Conseil d'Administration.

AL892915034

TRANSFERT DE SIÈGE

ACCESSOIRES LOISIRS YCAUNAIS

SARL au capital de 8000,00 Euros
Chemin de L'Ile de Sixte,
89140 Pont sur Yonne
791778756 R.C.S. Sens
Sigle : ACCELY

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03/02/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au zone des Vauguillettes, 4, rue des Grahuches, 89100 Sens à compter du 01/07/2015.

Gérance : Accessoires Loisirs Ycaunais, au capital de 8000 €, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 791 778 756, domiciliée zone des Vauguillettes, 4, rue des Grahuches représentée par SCHLERNITZAUER SANDRINE

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL892914990

SARL GROUPE SFP

SARL au capital de 7.500Euros
Siège social
10 Rue Joubert
89000 Auxerre
800 042 236 RCS Auxerre

Le 10 juin 2015, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 20-22 rue des Petits Hôtels 75010 Paris. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Paris.

AL892914995

ROBOTIQUES 3 DIMENSIONS

S.A à directoire et conseil de Surveillance
au capital de 312 008 €
Siège social : 105, rue des Mignottes
89000 Auxerre
440 118 669 RCS Auxerre

Aux termes du cTonseil de surveillance en date du21/04/2015, il a été décidé de transférer le siège au 43, avenue de Paris 89470 Monéteau, à compter du 23/02/2015. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre

AL892914997

MCSA 2E

SARL au capital de 171000,00 Euros
9 rue de la Plaine des Isles,
89000 Auxerre
513653568 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 29/06/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au rue des Caillottes, 89000 Auxerre à compter du 01/07/2015.

Autres modifications :

- il a été pris acte de changer la dénomination de la société.

Ainsi, la dénomination sociale de la société est désormais :

2E WINDINGS

Gérance : Monsieur Jean-Paul Chatelier, demeurant 19 rue du Fossé du Bois, 89380 Appoigny.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL892915003

MAREVCOM

SARL au capital de 1000,00 Euros
19 rue des Lombards,
89340 Chaumont
521848911 R.C.S. Sens

Modification

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26/06/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 71 Bd Gouvion Saint Cyr, 75017 Paris à compter du 26/06/2015.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892915041

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DES BARLETS

Société civile au capital de 5 000 euros
Siège social : Les Barlets - 89110 La Ferté Loupière
791 268 022 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 2015 a décidé d'augmenter le capital social de 110 000 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 115 000 euros.

Pour avis, la gérance.

AL892914979

MODIFICATION DE STATUTS

MODIFICATIONS DE STATUTS

Le 18.06.2015 l'AG de la SARL SOCIETE FORESTIERE DU PAYS D'OTHE, capital 7 622,45 Euros, siège social Bussy-en-OThe (89) 4, rue du Vauméré 333 892 032 RCS Sens, a décidé de nommer des Commissaires aux comptes.

Ancienne mention publiée : CAC : Néant

Nouvelle mention:

CAC Titulaire : CPB AUDIT sise à Nevers (Nièvre) 12 bis, rue Achille Millien,

CAC Suppléant : Philippe BOUVEAU demeurant à Bourges (18) 18, rue Mickaël Faraday.

AL892914756

CLOROPHILE,

SARL au capital de 1000 euros,
18 rue des lions 89170 Saint Fargeau.
RCS Auxerre 799765607

Suite A.G.E du 15-06-2015 et à compter du 17-06-2015: L'objet devient: Fleuriste décorateur, vente d'articles cadeaux, décoration, produits phytosanitaires, accessoires divers, Produits régionaux, du terroir, épicerie fine, vins et alcools, prestations de services, marché ambulant. Activités connexes. Statuts mis à jour.

Formalités au RCS de Auxerre.

AL892914989

B G M S

SA au capital de 480.000 €
Siège Social ZA des Vauguillettes
14 rue St Sauveur des Vignes 89100 Sens
410 220 784 RCS Sens

AGO 24.06.2015 : nouveaux Commissaires aux comptes : titulaire Cabinet BEDEO IDF, 4 boulevard du Mail, 89100 Sens, suppléant : Cabinet DYNA AUDIT, 35 rue de Rome, 75008 Paris, en remplacement du Cabinet BDO France – ABPR SEINE ET YONNE, et du Cabinet BDO France – ABPR SARL, suite à l'expiration de leurs mandats

AL892915005

Maitre Christophe NOËL
15 rue Pasteur - 89100 Sens
Avocat spécialisé en droit des sociétés

CDM AVALLON

Société Anonyme
au capital de 300000 euros
Siège social : Route Nationale
689200 Avallon
427 220 512 RCS Auxerre

Avis.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 juin 2015, il a été décidé dénommer la société BDO IDF domiciliée à Versailles (78000) 7 rue du Parc de Clagny, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO France - ABPR Seine & Yonne et la Société DYNA AUDIT, domiciliée à Paris (75008) 35 rue de Rome, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société BDO France - ABPR, dont les mandats n'ont pas été renouvelés.

Pour avis, le Conseil d'administration.

AL892915013

FUSION

SCEV DES 4 VALLEES

Le 15.5.2015, le Président de SAS DOMAINE D'HENRI au capital de 7.000.000 €, siège social à Chablis (89) Château de Poinchy, 422 020 966 RCS Auxerre, a constaté la réalisation de la condition suspensive affectant le projet de fusion signé avec la société civile SCEV des 4 Vallées au capital de 304,89 €, siège social à FYE (89) 31, route de Fyé, 384 404 893 RCS Auxerre, aux termes duquel SCEV des 4 Vallées a transmis à DOMAINE D'HENRI tout son patrimoine. Il n'a pas été procédé à l'échange de parts de SCEV des 4 Vallées contre des actions de DOMAINE D'HENRI puisque DOMAINE D'HENRI détenait le capital de SCEV des 4 Vallées. La fusion est devenue définitive le 15.5.2015. LE DOMAINE D'HENRI a la jouissance des biens à compter rétroactivement du 1/1/2015. La dissolution de plein droit de SCEV des 4 Vallées est devenue définitive à la date de la décision du Président de DOMAINE D'HENRI.

AL892914938

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

AVIS DE LA SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUVOIR - bois-taillis

4 a 30 ca - La sourie: D-1226

PARLY - bois-taillis

81 a 18 ca - Champ brule: E-145 - Champs de la bouloie: ZK-89 - La venoise d echelotte: C-137 - Le chene rond: D-912 - Le gravier: C-902 - Les gardillons: C-159 - Sur les pres de bale: C-882

POURRAIN - bois-taillis

23 a 10 ca - Les grandes patures: F-861

VILLIERS-SAINT-BENOIT - terre - fonds occupé

2 ha 50 a 00 ca - Bois carre: E-158[36]-163[35]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 3 août 2015** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892915039

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 arrêtant le plan de redressement de la **SARL PRECY COUVERTURE** La Chaume Bonjuan 89200 Magny (Couverture charpente). RCS Auxerre 508697000. CIP 3552. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL892915021

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement par voie de continuation de **Madame Béatrice GUILLAUME** Epouse KIT 9 rue de la Noue 89700 Roffey. RCS Auxerre 401500483. CIP 2060.

AL892915023

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL DESVAUX** 4 avenue Alfred Grévin 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 327235305. CIP 3290.

AL892915024

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **ABBAYE SAINT MICHEL** montée de Saint Michel 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 424611986. CIP 2306.

AL892915025

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Sàrl à associé unique **POSE FERMETURES LECOMTE** 7 rue de la Bergerie 89250 Seignelay. RCS Auxerre 501366116. CIP 3572.

AL892915026

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Charles André Robert SUHIT** 52 rue Joubert 89000 Auxerre. RCS Auxerre 531507408. CIP 3540.

AL892915027

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Sàrl GENETE 25 avenue Pasteur 89000 Auxerre (Confection de cravates broderie achat et vente de cravates vêtements textiles). RCS Auxerre 427220454. CIP 3705. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915028

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Mehmet CIMENDAG 50 boulevard Pierre Larousse 89130 Toucy (Production et vente de kebabs). RCS Auxerre 750776858. CIP 3706. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915029

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Sàrl SERVICE BATIMENT 55, Rue d'Auxerre 89470 Moneteau (Tous travaux de bâtiment). RCS Auxerre 534262183. CIP 3707. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915030

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **EURL MASSE** 6, Rue des Bleuets 89290 Venoy (Exploitation de tous fonds d'installation). RCS Auxerre 490734472. CIP 3702. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915031

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Sàrl HOSTELLERIE DU CENTRE** 34 grande rue 89160 Ancy le Franc (Hôtel, restaurant, traiteur). RCS Auxerre 797574670. CIP 3703. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevards Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915032

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 06/07/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Philippe Robert BONNET** 16 route de Troyes 89570 Neuvy-Sautour (Restaurant bistronomique). RCS Auxerre 521173997. CIP 3704. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevards Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892915033

CESSION

Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon- 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

AVIS DE CESSION D'UNE ACTIVITÉ ET DE LA CLIENTÈLE ATTACHÉE

Svt acte ssp à ORLEANS du 1er juillet 2015, enregistré à SENS le 6 Juillet 2015, bordereau n°2015/543, Case n°6, la SAS CENTRE PESAGE, dt le siège social est à Orléans (45000), 5 Rue Claude Lewy, immatriculée au RCS d'Orléans sous le n° 344 706 064, a cédé à la SAS GEST MAG, dt le siège social est à St Germain du Puy (18390), ZAC du Sancerrois, immatriculée au RCS de Bourges sous le n°330 136 771, la clientèle «commerçants» attachée à l'activité Balances et petits pesages

c'est-à-dire inférieurs ou égal à 300 kg et/ou poids prix et/ou combinés d'emballages avec les vérifications périodiques et consommables y attachés, s'y rapportant, sis et exploité à Migennes (Yonne), 105 Av. Jean Jaurès, répertorié sous le n° 34470606400096.

Le prix de cession des éléments incorporels a été fixé à 43 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2015.

Les créanciers bénéficient d'un délai de 10 jours à compter de la dernière en date des publications légales prévues pour faire opposition.

Pour la réception des oppositions des créanciers du CEDANT de la clientèle cédée qui pourraient être faites à la présente cession, domicile est élu par l'ACQUEREUR à l'établissement de Migennes (Yonne), 105 Avenue Jean Jaurès.

Les correspondances relatives aux oppositions seront reçues chez Maître Evelyne DUTERTRE, Avocat, situé à Chartres (28000), 20-22 Place des Halles.

Pour insertion,

AL892915017

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2015, enregistré à ROUBAIX NORD (S.I.E) le 2 juillet 2015, bordereau 2015/625 - case N°3;

Le fonds de commerce Location de levage de personnes et de biens, de tous matériels en usage dans l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, de la société LE GAI MATELOT LOCATION, Société par Actions Simplifiée au capital de 4.000.000 euros, dont le siège social se situe 340 avenue de la Marne - Parc Europe à Marcq-en-Baroeul (59700);

Donné en location-gérance, depuis le 1er janvier 2012, à la société KILOUTOU, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.441.555 euros, dont le siège social se situe 70 avenue de Flandre à Marcq-en-Baroeul (59700);

Initialement sis et exploité à Appoigny (89380), 10 rue du Quenou, est transféré à compter du 15 juin 2015 à Auxerre (89000), avenue Jean Mermoz.

AL892914996

S.C.I. D'ELLE

SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 9, rue Général La Ferrière
89150 Vallery
R.C.S.: Sens 442 012 571

L'assemblée de la société a nommé Madame Nadine During-Faou, demeurant 9, rue Général La Ferrière 89150 Vallery (Yonne), gérante de la société pour une durée indéterminée, à compter du 1er juillet 2015, en remplacement de Monsieur Romain Faou qui a cessé ses fonctions le 30 juin 2015.

Mention au RCS de Sens.

AL892915006

FIN DE GERANCE

Suivant acte SSP du 21/12/2010, la Société TOTAL MARKETING FRANCE Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 562, Avenue du Parc de l'Ile – 92000 Nanterre, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 4451, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2011 à la SARL PROSECA au capital de 88 500 € dont le siège social est à 92002 Nanterre cedex 257, Avenue Georges Clémenceau, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 379 696 545 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé Relais DES GRANDES HAIES sis Route de Paris RN 6 - 89470 Moneteau

Le présent contrat liant la Société TOTAL MARKETING FRANCE et la SARL PROSECA a pris fin le 01/07/2015.

AL892915007

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

SOFRATEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
793 371 550 RCS Sens_

Avis.

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.Pour avis, la Gérance.

AL892914994

NON DISSOLUTION

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

ADEIHR AGP

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue des Entrepreneurs
89300 Joigny
451 374 276 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2015, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la gérance.

AL892914991

LA BODEGA

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 30 Route de Paris
89100 Denis les Sens
333 161 354 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2015 :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL892915037

DISSOLUTION LIQUIDATION

Étude de Maître Bernard Belle-Croix, Jean-Jacques Monfort, Patrick Gromez, Yann Bridoux, Notaires associés à Rambouillet (Yvellines), 8 rue Gautherin.

LA TUILERIE

Société au capital de 2000,00€
Siège social : Villiers Saint Benoit
(89130)

La Tuilerie
RCS Auxerre N° 438 533 275

Clôture de liquidation de société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la collectivité des associés en date du 30 juin 2014, et pour faire suite à l'acte de partage reçu par M° Girardot-Fillion, notaire à Rambouillet, le 30 juin 2014, il a été prononcé la liquidation de la société et l'approbation des comptes définitifs.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société sera radiée du RCS de l'Auxerre par les soins du liquidateur.

Pour avis

Le notaire.

AL892914985

SARL REGIE SERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 10 Route du Bas du Parc,
89116 La Celle Saint Cyr
RCS SENS 447 574 898

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2015.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Madame Véronique Fanti, demeurant 10 Route du Bas du Parc, 89116 La Celle Saint Cyr.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

10 Route du Bas du Parc, 89116 La Celle Saint Cyr..

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892914992

DISPOMAG SOLUTIONS

Société en liquidation
Siège social : Chemin de la Renauderie
89150 Dollot
Capital : 10 000,00 €
RCS Sens 533 165 718

Avis de clôture de la liquidation

L'assemblée de clôture de la liquidation de la société DISPOMAG SOLUTIONS s'est réunie le 1er juillet 2015 sur convocation de Madame Sylvie Guillot, épouse Macor, liquidateur.

Cette assemblée ayant approuvé les opérations de liquidation et le décompte définitif présenté, a donné au liquidateur quitus de l'exécution de son mandat. Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens. La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis. Le liquidateur.

AL892915001

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

COLGER

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 3 Lieu-Dit les Talbruns, 89520 Lévis
RCS Auxerre 510 919 392

L'Assemblée Générale réunie le 9 juillet 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard Guilbert de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL892915012

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privés, en date du 22.05.2015 à Saint Valérien 89150, il a été crée une société, avec les caracteristiques suivantes:

Nom : ANAGREG
Forme : SCI
Siège social : 31 rue de la République 89150 Saint Valérien
Objet social : achat, vente exploitation immobilière
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital social : 100 euros divisés en parts de 10 euros
Gérante : Melle Brunet Anastasia domiciliée 2 route de Chaubourg 89150 Fouchères.
Cessions de parts : libre

Immatriculation au registre du commerce et des société de Sens.

AL892914902

GTL BOIS

Par ASSP du 18/6/15, il a été constitué une SAS dénommée GTL BOIS
Siège social : 4 rue Sainte Hombeline 89160 Jully
Capital : 20000€
Objet : menuiserie
Président : M. Frank Lebrun, 4 rue Sainte Hombeline 89160 Jully
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre

AL892914982

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une SCI, dénommée JOKL au capital de 1000 euros. Apports en numéraire : 1000 euros. Le siège social est fixé 71 Grande Rue 89800 Beine. Objet : acquisition, administration et gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles. Gérants : Julien Ollagnier, 2 rue des charmes 21380 Messigny et Vantoux et Kieran Laurin, 71 grande rue 89800 Beine.

Immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour avis

La Gérance

AL892914983

Par Assp du 6.7.2015, il a été constitué une EURL dénommée : LE RÉMOULEUR JOVINIEN.
Capital : 1500€.
Siège : 6 rue des tourterelles, 89300 Joigny.
Objet : affûtage, doubles de clés, petite gravure, réalisation et pose de plaques minéralogiques et ventes d'objets dérivés de ces activités.
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr Bosseaux Bruno, 6 rue des tourterelles, 89300 Joigny.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL892914987

SCI DH3J

Constitution SSP à Chastenay en date du 07-07-2015 de: DH3J.
Forme: SCI .
Capital: 400 Euros.
Siège: 2 rue du puits du château, 89560 Chastenay.
Durée: 99 ans.
Gérance: David GENEAU, 2 rue du puits du château 89560 Chastenay.
Objet: Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales.

RCS: Auxerre.

AL892914988

Etude de Maître
Anthony VACCARO
notaire à Villeneuve la Guyard
(Yonne)
52 rue du Général de Gaulle

SCI BJRP 2

Suivant acte reçu par Maître Anthony VACCARO, Notaire à Villeneuve la Guyard (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 26 juin 2015, enregistré et publié au service de la publicité foncière de Sens le 9 Juillet 2015 Volume 2015P n° 1919, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI BJRP 2.
Le siège social est fixé à : Champigny (89340) , 64 rue Principale «La Chapelle».

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DEUX EUROS (15.002,00 EUR).

Les apports sont

Mr Bernard POIRIER apport immobilier d'un terrain à batir à Champigny « La chapelle » pour valeur d'un montant de quinze mille euros (15.000,00 EUR) cadastré section C n° 3032 de 00 ha 01 a 41 ca et section C n° 3034 de 00 ha 01 a 97 ca .

Mr Jonathan POIRIER UN EURO (1,00 EUR).

Mr Romain POIRIER UN EURO (1,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Bernard POIRIER, demeurant Champigny (89340) 64 rue Principale - «La Chapelle».

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis Le notaire.

AL892915018

Maître Dany François
Notaire
Pourrain (89240)

SCI LES ABIMES

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Dany FRANCOIS, notaire à Pourrain, 7 rue de 24 Août 1944, en l'étude, le 3 juillet 2015, enregistré au Service des Impôts d'Auxerre le 10 juillet 2015, bordereau 2015 / 594, case 1, extrait 1767, des statuts de SCI,dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination sociale : SCI LES ABIMES
Siège social : BEAUVOIR (89240), Le Donjon, 9 route d'Auxerre
Durée : 99 ans années à compter de l'immatriculation au R. C. S.
Objet social : gestion de tous biens immobiliers
Capital social : 1 000,00 €
Apports : 1 000,00 €
Gérant : Madame Marina DEVILAINE

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis et mention

Me Dany François, notaire.

AL892915036

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.neta

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

la p'tite graine

la page interdite aux grands

D'où vient le sucre ?

Le sucre est présent dans beaucoup de produits que nous mangeons : les gâteaux, des boissons et même certains plats. Il peut être fabriqué à partir de canne à sucre. En Europe, il est élaboré à partir de betteraves sucrières.



Arrivées à la sucrerie, les betteraves sont nettoyées. Photo Ilona Bonjean

Le sucre est fabriqué à partir de betteraves

■ Il existe plusieurs sortes de betteraves : fourragère pour nourrir les animaux, rouge utilisée comme légume et sucrière. C'est cette dernière qui sert à la fabrication du sucre. La betterave sucrière a une chair blanche.

Les graines de betteraves sont semées au début du printemps. La récolte débute fin septembre et s'achève à Noël. Elle s'effectue avec une arracheuse, un gros engin plus long, mais moins large qu'une moissonneuse-batteuse. Les betteraves sont laissées en bord de champ en attendant d'être récupérées par la sucrerie. Arrivées à l'usine, les betteraves sont nettoyées, puis tranchées en fines lamelles ressemblant à une salade de céleri. Elles sont alors mélangées à de l'eau tiède. Comme un sachet de thé dans de l'eau chaude, les betteraves « infusent » dans l'eau qui devient sucrée.

Le jus sucré est nettoyé puis filtré pour donner un jus sucré clair. Le jus traverse ensuite une série de chaudières, comme de grosses casseroles, permettant à l'eau de s'évaporer et au jus d'épaissir.

Ensuite, on place de très fins cristaux, ressemblant à de minuscules pierres précieuses blanches, dans les casseroles pour qu'une partie du sirop se transforme lui aussi en cristaux. Le tout est mis dans une machine qui ressemble à une essoreuse à salade : en tournant, les cristaux restent dans le panier et le sirop s'écoule par les trous du panier.

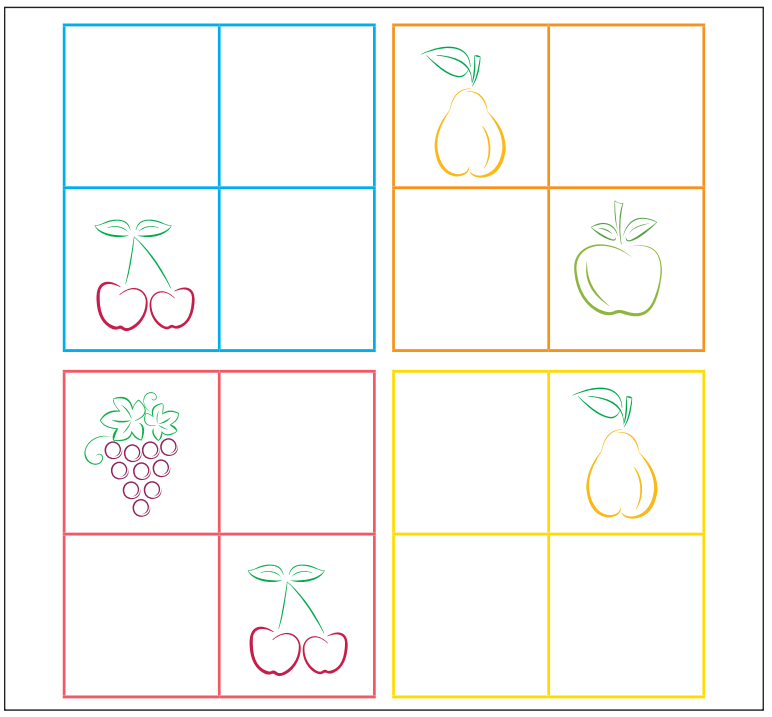
Ce sucre cristallisé est envoyé dans un appareil de séchage, sorte de sèche-cheveux géant. Puis il est refroidi. Le sucre est ensuite préparé en poudre ou moulé en morceaux selon l'utilisation désirée.

Cécile Hans

Pour jouer et en savoir encore plus sur le sucre : http://www.lesucre.com/

Sudoku • Complète chaque case vide avec un dessin

Chaque forme doit être présente une seule fois sur :
chaque ligne / chaque colonne / chaque région (carré coloré).



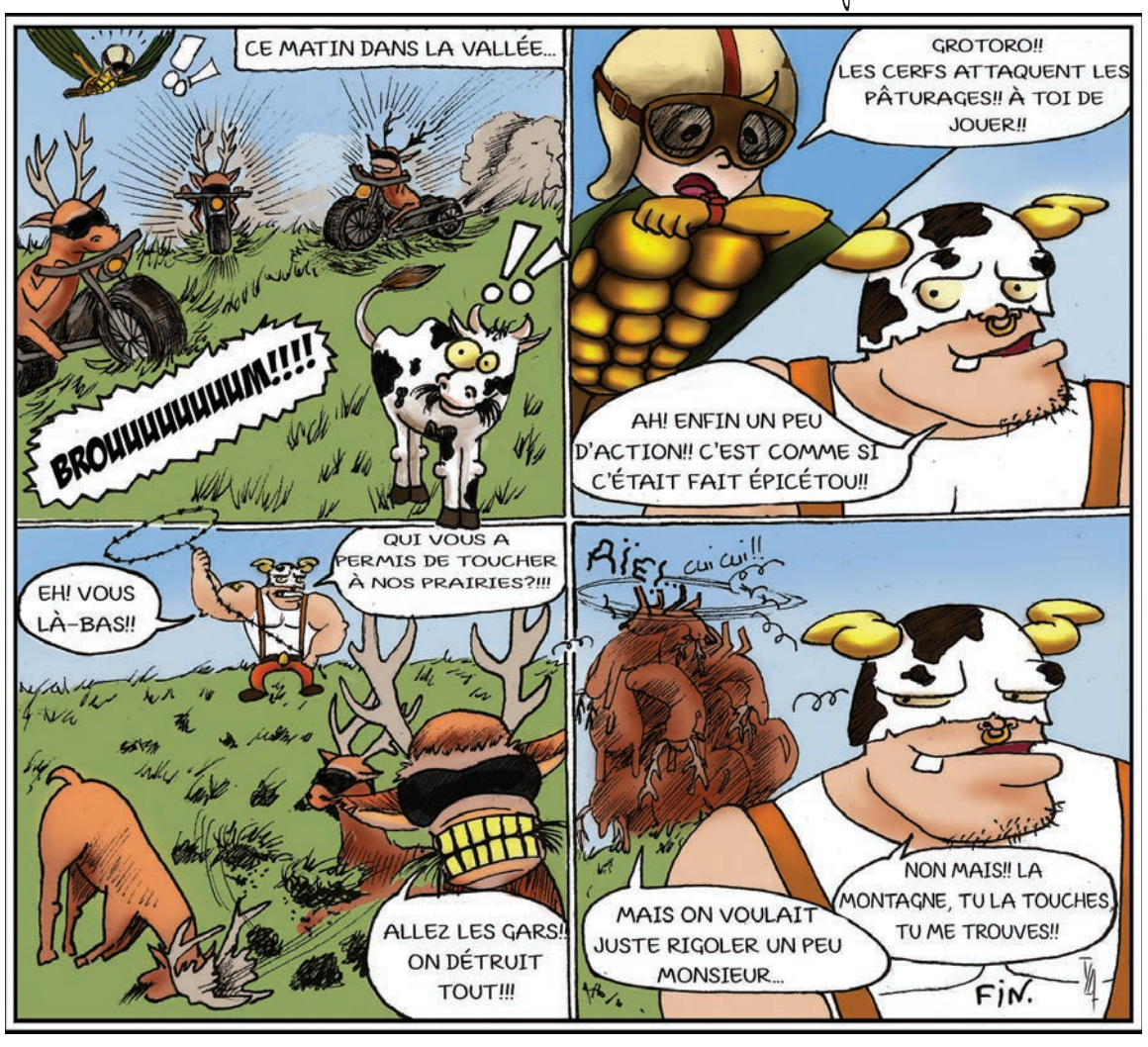
Le truc de la semaine

Fabriquer du sucre coloré

Prendre un pot de confiture vide. Le remplir de sucre cristallisé et ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire (en vente aux rayons « aides à la pâtisserie »). Fermer et secouer jusqu'à l'obtention de sucre coloré. Si la couleur obtenue est trop pâle, remettre une ou plusieurs gouttes de colorant et secouer à nouveau.



Les Campagnons ! • sauvons la prairie !



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

La holstein ou prim'holstein

Elle fournit 80 % du lait collecté dans le pays, ce qui en fait la première productrice de lait.



- ★ C'est la vache laitière la plus répandue en France.
- ★ Sa robe est de couleur blanche avec des taches noires bien délimitées.
- ★ Les femelles mesurent en moyenne 147 cm, les mâles 150 cm, soit environ la taille d'un enfant de 12 ans.
- ★ D'origine hollandaise, elle a été amenée en France au début du 19e siècle.

Les femelles pèsent 600 à 700 kg, les mâles 900 à 1200 kg.

le p'tit quiz...

A. La vache est traite :
1. Deux fois par jour
2. Matin, midi et soir
3. Quand ça l'arrange

B. La holstein est originaire :
1. D'Afrique
2. De Hollande
3. Du Groenland

Réponses : A 1, B 2